

5

COMPTES CONSOLIDÉS 2019 *

5.1	COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS	237	5.6	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	243
5.2	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	238	5.7	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019	298
5.3	BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS	239	5.7.1	Sociétés consolidées par intégration globale	298
5.4	TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	240	5.7.2	Sociétés consolidées par mise en équivalence	301
5.5	TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS	242	5.8	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	302

* Ces informations font partie intégrante du Rapport Financier Annuel tel que prévu par l'article L. 451-1-2 du Code Monétaire et Financier.

L'Oréal S.A. est une Société française, dont le siège se trouve en France et qui exerce une activité commerciale spécifique à ce pays.

En parallèle, L'Oréal S.A. exerce une fonction de *holding* et de coordination stratégique d'une part et scientifique, industrielle et marketing du Groupe L'Oréal dans le monde d'autre part.

Les filiales développent l'activité du Groupe dans leur pays ou zone d'implantation. À ce titre, elles déterminent la stratégie dans leur marché, font les choix les plus adaptés, fabriquent ou font fabriquer, et commercialisent les produits qu'elles décident de vendre sur leur marché.

La quasi-totalité des filiales est rattachée à L'Oréal S.A. avec un pourcentage de détention ou de contrôle de 100 % ou avoisinant.

Les comptes détaillés dans ce chapitre présentent les résultats du Groupe L'Oréal dans leur intégralité, toutes filiales confondues.

Le Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés a été intégré à la fin de ce chapitre.

5.1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	2019	2018	2017 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	3.1	29 873,6	26 937,4	26 023,7
Coût des ventes		- 8 064,7	- 7 331,6	- 7 359,2
Marge brute		21 808,9	19 605,8	18 664,5
Frais de recherche et innovation		- 985,3	- 914,4	- 877,1
Frais publi-promotionnels		- 9 207,8	- 8 144,7	- 7 650,6
Frais commerciaux et administratifs		- 6 068,3	- 5 624,7	- 5 460,5
Résultat d'exploitation	3.1	5 547,5	4 922,0	4 676,3
Autres produits et charges	4	- 436,5	- 94,7	- 276,3
Résultat opérationnel		5 111,0	4 827,3	4 400,0
Coût de l'endettement financier brut		- 75,4	- 34,8	- 35,5
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		28,7	47,9	38,5
Coût de l'endettement financier net		- 46,7	13,1	3,1
Autres produits et charges financiers	9.4	- 16,0	- 15,0	- 26,0
Dividendes Sanofi		363,0	358,3	350,0
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		5 411,4	5 183,7	4 727,0
Impôts sur les résultats	6	- 1 657,2	- 1 284,3	- 901,3
Résultat net des sociétés mises en équivalence		1,0	0,1	- 0,1
Résultat net des activités poursuivies		3 755,2	3 899,5	3 825,6
Résultat net des activités abandonnées	2.3	-	-	- 240,1
Résultat net		3 755,2	3 899,5	3 585,5
Dont :				
• part du groupe		3 750,0	3 895,4	3 581,4
• part des minoritaires		5,2	4,1	4,1
Résultat net par action part du groupe (en euros)		6,70	6,96	6,40
Résultat net dilué par action part du groupe (en euros)		6,66	6,92	6,36
Résultat net par action part du groupe des activités poursuivies (en euros)	11.4	6,70	6,96	6,83
Résultat net dilué par action part du groupe des activités poursuivies (en euros)	11.4	6,66	6,92	6,78
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe des activités poursuivies (en euros)	11.4	7,78	7,13	6,70
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe des activités poursuivies (en euros)	11.4	7,74	7,08	6,65

(1) Le compte de résultat consolidé 2017 est présenté pour refléter les impacts de la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées, en retraitant l'activité de The Body Shop sur une seule ligne « Résultat net des activités abandonnées » (voir note 2.3).

5.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	2019	2018	2017*
Résultat net consolidé de l'exercice		3 755,2	3 899,5	3 585,5
Actifs financiers disponibles à la vente		-	-	- 597,1
Couverture des flux de trésorerie		2,9	- 60,3	88,9
Réserves de conversion		188,2	126,4	- 824,8
Impôt sur les éléments recyclables ^{(1) (2)}		- 1,9	14,8	4,5
Éléments recyclables en résultat		189,2	80,9	- 1 328,5
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	9.3	1 650,6	450,5	-
Gains et pertes actuariels	11.3	- 327,7	- 58,5	280,0
Impôt sur les éléments non recyclables ^{(1) (2)}		29,7	0,5	- 107,9
Éléments non recyclables en résultat		1 352,6	392,5	172,1
Autres éléments du résultat global		1 541,8	473,4	- 1 156,5
Résultat global consolidé		5 297,0	4 372,9	2 428,9
Dont :				
• part du groupe		5 291,9	4 368,7	2 424,8
• part des minoritaires		5,1	4,2	4,1

*Incluant The Body Shop sur huit mois en 2017.

(1) Dont en 2017, respectivement 20,4 millions d'euros et - 21,5 millions d'euros liés à la revalorisation de l'impôt différé en France à la suite du changement de taux à horizon 2022 et de l'impôt différé aux États-Unis à la suite du changement de taux au 1^{er} janvier 2018.

(2) L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	37,3
Couverture des flux de trésorerie	- 1,9	14,8	- 32,8
Éléments recyclables en résultat	- 1,9	14,8	4,5
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	- 51,7	- 14,0	-
Gains et pertes actuariels	81,4	14,5	- 107,9
Éléments non recyclables en résultat	29,7	0,5	- 107,9
TOTAL	27,8	15,4	- 103,4

5.3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

ACTIF

En millions d'euros	Notes	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017 ⁽¹⁾
Actifs non courants		29 893,3	25 991,2	24 320,1
Écarts d'acquisition	7.1	9 585,6	9 597,1	8 872,3
Autres immobilisations incorporelles	7.2	3 163,8	3 087,3	2 579,1
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	1 892,3	-	-
Immobilisations corporelles	3.2	3 644,3	3 624,6	3 571,1
Actifs financiers non courants	9.3	10 819,1	9 100,5	8 766,2
Titres mis en équivalence	8	10,9	9,0	1,1
Impôts différés actifs	6.3	777,3	572,7	530,3
Actifs courants		13 916,5	12 466,3	11 019,0
Stocks	3.3	2 920,8	2 821,9	2 494,6
Créances clients	3.3	4 086,7	3 983,2	3 923,4
Autres actifs courants	3.3	1 474,9	1 509,1	1 393,8
Impôts sur les bénéfices		148,1	160,1	160,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.2	5 286,0	3 992,0	3 046,6
TOTAL		43 809,8	38 457,5	35 339,1

PASSIF

En millions d'euros	Notes	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017 ⁽¹⁾
Capitaux propres	11	29 426,0	26 933,6	24 818,5
Capital		111,6	112,1	112,1
Primes		3 130,2	3 070,3	2 935,3
Autres réserves		16 930,9	15 952,5	14 761,8
Autres éléments du résultat global		5 595,8	4 242,1	3 895,0
Réserves de conversion		- 99,2	- 287,4	- 413,5
Actions auto-détenues		-	- 56,5	- 56,5
Résultat net part du groupe		3 750,0	3 895,4	3 581,4
Capitaux propres - part du groupe		29 419,3	26 928,4	24 815,7
Intérêts minoritaires		6,7	5,2	2,8
Passifs non courants		3 515,3	1 412,2	1 347,2
Provisions pour retraites et autres avantages	5.4	772,9	388,9	301,9
Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants	12.1	367,1	336,1	434,9
Impôts différés passifs	6.3	737,7	673,7	597,0
Emprunts et dettes financières non courants	9.1	9,6	13,5	13,4
Dettes financières de location - part non courante	9.1	1 628,0	-	-
Passifs courants		10 868,5	10 111,6	9 173,4
Dettes fournisseurs		4 658,4	4 550,0	4 140,8
Provisions pour risques et charges	12.1	1 117,8	979,8	889,2
Autres passifs courants	3.4	3 508,5	3 138,9	2 823,9
Impôts sur les bénéfices		334,8	215,1	158,5
Emprunts et dettes financières courants	9.1	841,2	1 227,8	1 161,0
Dettes financières de location - part courante	9.1	407,9	-	-
TOTAL		43 809,8	38 457,5	35 339,1

(1) Les bilans au 31 décembre 2017 ont été retraités pour tenir compte du changement de méthode comptable relatif à la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (voir note 1).

5.4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts mineurs	Capitaux propres
Situation au 31.12.2016 ⁽¹⁾	560 098 396	112,4	2 817,3	17 067,6	4 227,3	- 133,6	410,9	24 501,9	2,1	24 504,0
Résultat net consolidé de l'exercice				3 581,4				3 581,4	4,1	3 585,5
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>					- 559,7			- 559,7		- 559,7
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					55,5			55,5	0,4	55,9
<i>Réserves de conversion</i>							- 824,5	- 824,5	- 0,3	- 824,8
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 504,2		- 824,5	- 1 328,7	0,1	- 1 328,6
<i>Gains et pertes actuariels</i>					172,1			172,1		172,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					172,1			172,1	-	172,1
Résultat global consolidé				3 581,4	- 332,2		- 824,5	2 424,8	4,1	2 428,9
Augmentation de capital	1 509 951	0,3	118,0					118,3		118,3
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,6		- 498,6		499,2		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 1 857,7				- 1 857,7	- 3,5	- 1 861,2
Rémunérations payées en actions				128,8				128,8		128,8
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 1 860 384			- 77,2		- 422,0		- 499,2		- 499,2
Variations de périmètre				- 1,3				- 1,3		- 1,3
Autres variations				0,3				0,2		0,2
Situation au 31.12.2017 ⁽¹⁾	559 747 963	112,1	2 935,3	18 343,3	3 895,0	- 56,5	- 413,5	24 815,7	2,8	24 818,5
Changement de méthode comptable au 01.01.2018				- 12,0				- 12,0	- 0,9	- 12,9
Situation au 01.01.2018 ⁽²⁾	559 747 963	112,1	2 935,3	18 331,3	3 895,0	- 56,5	- 413,5	24 803,7	1,9	24 805,6
Résultat net consolidé de l'exercice				3 895,4				3 895,4	4,1	3 899,5
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					- 45,3			- 45,3	- 0,2	- 45,5
<i>Réserves de conversion</i>							114,5	114,5	0,3	114,8
<i>Hyperinflation</i>							11,6	11,6		11,6
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 45,3		126,1	80,8	0,1	80,9
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					436,5			436,5		436,5
<i>Gains et pertes actuariels</i>					- 44,0			- 44,0		- 44,0
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					392,5			392,5	-	392,5
Résultat global consolidé				3 895,4	347,2		126,1	4 368,7	4,2	4 372,9
Augmentation de capital	2 375 378	0,5	135,0	- 0,2				135,3		135,3
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,5		- 498,9		499,4		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 006,6				- 2 006,6	- 3,8	- 2 010,4
Rémunérations payées en actions				126,4				126,4		126,4
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 2 497 814					- 499,4		- 499,4		- 499,4
Variations de périmètre				- 2,9				- 2,9	2,9	
Autres variations				3,4	- 0,1			3,3		3,3
Situation au 31.12.2018	559 625 527	112,1	3 070,3	19 847,8	4 242,1	- 56,5	- 287,4	26 928,4	5,2	26 933,6

(1) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 9 « Instruments financiers » (note 1).

(2) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (note 1).

(3) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 16 « Contrats de location » (note 1).

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2018	559 625 527	112,1	3 070,3	19 847,8	4 242,1	- 56,5	- 287,4	26 928,4	5,2	26 933,6
Changement de méthode comptable au 01.01.2019				- 81,5				- 81,5		- 81,5
Situation au 01.01.2019 ⁽³⁾	559 625 527	112,1	3 070,3	19 766,3	4 242,1	- 56,5	- 287,4	26 847,0	5,2	26 852,2
Résultat net consolidé de l'exercice				3 750,0				3 750,0	5,2	3 755,2
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					1,1			1,1	- 0,1	1,0
<i>Réserves de conversion</i>							174,1	174,1		174,1
<i>Hyperinflation</i>							14,1	14,1	0,0	14,1
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					1,1		188,2	189,3	- 0,1	189,2
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					1 598,9			1 598,9		1 598,9
<i>Gains et pertes actuariels</i>					- 246,3			- 246,3		- 246,3
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 352,6			1 352,6	-	1 352,6
Résultat global consolidé				3 750,0	1 353,7		188,2	5 291,9	5,1	5 297,0
Augmentation de capital	1 491 678	0,3	59,9	- 0,1				60,0		60,0
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,8		- 803,0		803,8		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 176,7				- 2 176,7	- 3,6	- 2 180,3
Rémunérations payées en actions				144,4				144,4		144,4
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 3 000 000					- 747,3		- 747,3		- 747,3
Engagement de rachat de titres de minoritaires								-		-
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				- 0,1				- 0,1		- 0,1
SITUATION AU 31.12.2019	558 117 205	111,6	3 130,2	20 680,9	5 595,8	0,0	- 99,2	29 419,3	6,7	29 426,0

(1) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 9 « Instruments financiers » (note 1).

(2) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (note 1).

(3) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 16 « Contrats de location » (note 1).

5.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	2019	2018	2017 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		3 750,0	3 895,4	3 581,4
Intérêts minoritaires		5,2	4,1	4,1
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements, provisions et autres passifs non courants		1 958,3	1 109,3	1 218,5
• variation des impôts différés	6.1	- 42,5	43,0	- 194,8
• charge de rémunération des plans de stock-options/d'actions gratuites	5.5	144,4	126,4	126,7
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		- 14,0	- 2,7	- 3,9
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		1,9	2,7	-
Résultat net des activités abandonnées		-	-	240,1
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		- 1,0	- 0,1	0,1
Marge brute d'auto-financement		5 802,3	5 178,1	4 972,2
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3.5	460,5	113,8	261,1
Flux de trésorerie générés par l'activité liés aux activités abandonnées		-	-	- 36,7
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		6 262,8	5 291,9	5 196,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 1 231,0	- 1 416,1	- 1 263,5
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		16,6	5,6	8,2
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		- 65,9	61,0	- 70,7
Incidence des variations de périmètre	2.2	- 9,3	- 666,5	- 166,5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées		-	-	- 24,4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		- 1 289,6	- 2 016,0	- 1 516,9
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		- 2 221,1	- 2 061,4	- 1 870,7
Augmentation de capital de la société mère		60,0	135,3	118,3
Valeur de cession/(acquisition) des actions propres		- 747,3	- 499,4	- 499,2
Rachat d'intérêts minoritaires		-	-	- 2,0
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		- 354,9	62,3	- 86,6
Émission d'emprunts à long terme		-	-	-
Remboursement d'emprunts à long terme		- 0,6	- 4,3	- 7,0
Remboursement de la dette de location		- 425,8	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées		-	-	71,5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		- 3 689,6	- 2 367,5	- 2 275,7
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		10,5	36,9	- 65,3
Variation de trésorerie (A+B+C+D)		1 294,0	945,4	1 338,7
Trésorerie d'ouverture (E)		3 992,0	3 046,6	1 746,0
Incidence sur la trésorerie des activités abandonnées (F)		-	-	- 38,1
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E+F)	9.2	5 286,0	3 992,0	3 046,6

(1) Le tableau de flux de 2017 est présenté pour refléter les impacts de la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées (voir note 2.3.).

Les impôts sur les résultats payés s'élevaient à 1 534,3 millions d'euros, 1 098,4 millions d'euros et 989,2 millions d'euros pour les exercices 2019, 2018 et 2017 (hors activité The Body Shop classée en activité abandonnée).

Les intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location) s'élevaient à 21,6 millions d'euros, 35,3 millions d'euros, 35,8 millions d'euros pour les exercices 2019, 2018 et 2017 (hors activité The Body Shop).

Les dividendes reçus s'élevaient à 364,1 millions d'euros, 358,3 millions d'euros, 350,0 millions d'euros respectivement pour les exercices 2019, 2018 et 2017 (hors dividendes reçus par The Body Shop). Ceux-ci font partie de la marge brute d'auto-financement.

Les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élevaient à 570,8 millions d'euros y compris les contrats non éligibles à IFRS 16.

5.6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Sommaire détaillé de notes annexes

NOTE 1	Principes comptables	243	NOTE 10	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	281
NOTE 2	Principaux événements de la période	246	NOTE 11	Capitaux propres – Résultat par action	286
NOTE 3	Éléments relatifs à l’exploitation – Information sectorielle	248	NOTE 12	Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	291
NOTE 4	Autres produits et charges opérationnels	256	NOTE 13	Engagements hors bilan	294
NOTE 5	Effectifs, frais de personnel et avantages au personnel	257	NOTE 14	Transactions entre parties liées	295
NOTE 6	Impôts sur les résultats	265	NOTE 15	Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe	296
NOTE 7	Actifs incorporels	267	NOTE 16	Opération d’acquisition en cours	297
NOTE 8	Titres mis en équivalence	276	NOTE 17	Événements post-clôture	297
NOTE 9	Actifs et passifs financiers – Coût de l’endettement	277			

NOTE 1. Principes comptables

Les comptes consolidés de L’Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), qui sont publiés au titre de l’exercice 2019, sont établis conformément au référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, tel qu’adopté dans l’Union européenne au 31 décembre 2019.

Le Conseil d’Administration a arrêté le 6 février 2020 les états financiers consolidés au 31 décembre 2019. Les comptes ne seront définitifs qu’après leur approbation par l’Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 21 avril 2020.

L’application de l’interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » a conduit à reclasser les provisions fiscales incertaines en *Autres passifs non courants* au sein des *Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants*.

Le Groupe n’a pas anticipé de normes et interprétations dont l’application n’est pas obligatoire en 2019.

Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2019 : IFRS 16 « Contrats de location »

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Les principaux changements induits par la norme sont les suivants :

- Comptabilisation des contrats de location simple à compter du 1^{er} janvier 2019 : tous les contrats de location sont comptabilisés suivant un modèle unique consistant à enregistrer au passif la dette locative (sommes des paiements futurs actualisés), et à l'actif, un droit d'utilisation.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée prévue de location.

Le Groupe est en cours d'analyse de la décision IFRS IC du 26 novembre 2019. Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif.

- Le passage du montant des engagements hors bilan de location simple au 31 décembre 2018 à la dette de location au 1^{er} janvier 2019 se décline comme suit :

En millions d'euros	01.01.2019
Engagements sur contrats de location simple au 31.12.2018	2 582,1
Contrat de faible valeur ou se terminant en 2019	- 162,8
Autres (loyers gratuits, renouvellements de baux...)	- 34,0
Dette de location avant actualisation au 01.01.2019	2 385,3
Actualisation	- 225,5
DETTE DE LOCATION AU 01.01.2019	2 159,8

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 01.01.2019 s'élève à 2,5 %.

- Le retraitement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

En millions d'euros		En millions d'euros	
ACTIF		PASSIF	
		Capitaux propres	- 82
Autres immobilisations incorporelles/corporelles	- 92	Impôts différés passifs	- 10
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	2 005	Dettes financières de location – part non courante	1 751
Impôts différés actifs	19	Autres passifs courants	- 129
Autres actifs courants	2	Dettes financières de location – part courante	404
TOTAL	1 934	TOTAL	1 934

Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2018 : IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Le principal changement identifié concerne les relations du Groupe avec les distributeurs pour lesquels il a été considéré que le distributeur agissait en tant qu'agent et non pour son propre compte (principal). Le chiffre d'affaires est désormais comptabilisé lors de la vente des produits au client final.

La norme est appliquée de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale en capitaux propres à la date du 1^{er} janvier 2018. L'impact de cette nouvelle méthode comptable est non matériel sur le compte de résultat et se traduit sur l'exercice 2018 par une augmentation de 28,2 millions d'euros du chiffre d'affaires compensé par une augmentation des charges de même montant.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette locative correspond au taux effectif annuel pour chaque contrat calculé à partir des taux zéro coupons obtenus par devise et par tranche de maturité, augmenté du *spread* de crédit du Groupe.

L'Oréal a fait le choix de la méthode rétrospective simplifiée. L'option d'évaluer le droit d'utilisation en déterminant leur valeur comptable depuis la date de début du contrat de location a été utilisée pour la quasi-totalité des contrats ;

- Les contrats de location capitalisés sont à 95 % des contrats de location immobilière, qu'il s'agisse des sièges sociaux des pays, des boutiques ou des centrales de distribution. Les autres natures de contrats de location concernent les flottes de véhicules, matériels de manutention traditionnels ainsi que des outils et équipement packaging ;
- Les contrats de faible valeur ainsi que les contrats se terminant dans l'année 2019 n'ont pas été retenus dans le scope ;
- Lors de la comptabilisation initiale, il est constaté des impôts différés ;

Ce changement a entraîné une minoration des capitaux propres de 12,9 millions d'euros en contrepartie d'une majoration des stocks de 5,2 millions d'euros, d'une augmentation de l'impôt différé actif de 1,7 million d'euros et des autres passifs de 19,8 millions d'euros.

Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2016 : IFRS 9 « Instruments financiers » applicable au 1^{er} janvier 2018

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Le Groupe est concerné essentiellement par :

- la modification du traitement comptable des titres de participation et leur réévaluation en résultat ou sur option en capitaux propres non recyclables. Les titres concernés sont principalement la participation dans Sanofi mais également les investissements stratégiques dans les fonds de capital-risque, pour lesquels l'option « capitaux propres » a été retenue. Ce classement reflète les objectifs de

détention de ces participations qui n'ont pas vocation de placement de trésorerie mais d'investissements en lien avec la stratégie globale de L'Oréal,

- la possibilité de différer la valeur temps des options de change en capitaux propres comme pour les couvertures à terme afin de n'impacter le résultat qu'à la date de réalisation des transactions couvertes.

L'impact de cette nouvelle méthode comptable concernant la valeur temps des options sur le résultat des périodes comparatives n'a pas été jugé significatif. En conséquence, ceux-ci n'ont pas été retraités.

Ce changement a entraîné un reclassement en capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2016 de 10,0 millions d'euros du poste *Autres réserves et résultat* au poste *Autres éléments du résultat global*, au 1^{er} janvier 2017 de 10,3 millions d'euros du poste *Autres réserves et résultat* au poste *Autres éléments du résultat global* et au 1^{er} janvier 2018 de 9,6 millions d'euros du poste *Autres réserves et résultat* au poste *Autres éléments du résultat global*.

La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur chez L'Oréal tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client établi en fonction des statistiques passées dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe. En conséquence, l'application de IFRS 9 dans ce domaine n'a pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

1.1. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la durée des contrats de location, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés et la valorisation des paiements en actions. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la

base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre.

Les sociétés du Groupe dans lesquelles la société mère L'Oréal exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés du Groupe contrôlées conjointement, avec un nombre limité d'autres actionnaires en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées par mise en équivalence conformément à IFRS 11.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

1.3. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste *Réserves de conversion*, pour la part revenant au Groupe et au poste *Intérêts minoritaires*, pour la part revenant aux tiers.

1.4. Évaluation des écarts d'acquisition en devises

Les écarts d'acquisition dégagés sur des sociétés étrangères sont considérés comme des actifs et passifs de la société étrangère et sont donc exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entité et convertis au cours de clôture. Les écarts d'acquisition constatés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 ont été conservés en euros.

NOTE 2. Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Année 2019

Acquisition

L'Oréal n'a pas fait d'acquisition significative au cours de l'exercice 2019.

2.1.2. Année 2018

Acquisitions

Le 16 mars 2018, L'Oréal a annoncé l'acquisition de 100 % de ModiFace, société Canadienne de renommée mondiale leader dans les domaines de la réalité augmentée et intelligence artificielle appliquées à la beauté. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'accélération digitale du Groupe L'Oréal, dont l'un des objectifs est de doter ses 36 marques internationales des technologies les plus innovantes en matière de services et d'expérience beauté. Fondée par Parham Aarabi à Toronto en 2007, ModiFace a développé des technologies de pointe d'essai virtuel 3D de maquillage, coloration et diagnostic de peau en utilisant des savoir-faire propriétaires de « tracking » du visage et de rendu couleur. ModiFace emploie près de 70 ingénieurs, chercheurs et scientifiques qui ont publié plus de 200 articles scientifiques et déposé une trentaine de brevets. Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 15 mars 2018.

Le 2 mai 2018, L'Oréal a annoncé l'acquisition de 100 % de Nanda Co. Ltd., l'affaire coréenne de maquillage et de mode lifestyle fondée par Kim So-Hee à Séoul en 2004. Stylenanda, qui a démarré dans l'univers de la mode, est devenue depuis une société dont le fer de lance est sa marque de maquillage 3CE, qui représente aujourd'hui plus de 70 % de son activité. Avec un chiffre d'affaires de 127 millions d'euros en 2017 et près de 400 collaborateurs, l'entreprise est présente aujourd'hui en Corée et au Japon, et a étendu ses activités commerciales à Hong Kong, à Singapour, en Malaisie et en Thaïlande. Stylenanda est une marque très recherchée par les millennials en Corée comme en Chine. Elle est vendue sur un modèle de distribution multicanal qui inclut le e-commerce, les magasins spécialisés, les grands magasins et les boutiques duty free. L'acquisition a été finalisée le 20 juin 2018 après l'approbation des autorités réglementaires et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le 25 mai 2018, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Pulp Riot, la marque de coloration professionnelle lancée par David et Alexis Thurston aux États-Unis en juin 2016. Depuis son lancement, Pulp Riot a transformé le marché professionnel en créant des contenus avant-gardistes, et en utilisant les médias sociaux pour inspirer et éduquer les stylistes dans le monde. À ce jour, Pulp Riot compte plus de 675 000 followers sur Instagram. Avec un chiffre d'affaires de 11 millions de US dollars en 2017, Pulp Riot est distribué aux États-Unis principalement par SalonCentric. La marque a également commencé son déploiement international. Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 25 mai 2018.

Le 1^{er} août 2018, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition de la société allemande Logocos Naturkosmetik AG, pionnière dans le domaine des cosmétiques naturels avec des marques comme Logona et Sante. Toutes les marques de cette société sont *vegan* et

certifiées bio avec une gamme de produits à base d'extraits de plantes et ingrédients naturels issus de l'agriculture biologique. Créée en 1978 par un naturopathe, Logocos Naturkosmetik est basée à Hanovre en Allemagne et emploie environ 340 personnes. En 2017, le chiffre d'affaires net était de 59 millions d'euros, réalisé en Allemagne et dans d'autres pays européens. L'acquisition a été finalisée le 17 octobre 2018 après approbation des autorités réglementaires et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le 1^{er} août 2018, L'Oréal a remis aux actionnaires de Holding STRP (Société des Thermes de La Roche-Posay) une offre irrévocable en vue de l'acquisition de la totalité des titres de la société. Le projet prévoit la cession préalable de l'activité hôtelière aux actionnaires actuels de Holding STRP et une exclusivité de négociation en faveur de L'Oréal. Créée en 1921, la STRP est la première station en Europe exclusivement dédiée aux affections dermatologiques. En 2017, l'activité thermique bénéficie à plus de 7 500 patients par an, générant un chiffre d'affaires de 3,6 millions d'euros. L'acquisition a été finalisée le 13 décembre 2018 après approbation des autorités réglementaires et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 805,1 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit respectivement à 601,8 millions d'euros et 160,4 millions d'euros. L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2018 s'élève respectivement à 219,9 millions d'euros et 39,9 millions d'euros.

2.1.3. Année 2017

Acquisitions

Le 10 janvier 2017, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord définitif avec Valeant pour l'acquisition des marques de soins CeraVe, AcneFree et Ambi pour un montant en numéraire de 1,3 milliard de dollars US. CeraVe a été créée en 2005 et propose une gamme de produits de soins avancés pour la peau, en particulier des nettoyants, des hydratants, des crèmes solaires, des pommades cicatrisantes et une ligne pour bébé. Développée avec des dermatologues, CeraVe est l'une des marques de soins qui croît le plus rapidement aux États-Unis avec une croissance moyenne supérieure à 20 % ces deux dernières années. La stratégie de distribution multicanal de CeraVe comprend les pharmacies et drugstores, la grande distribution, les magasins spécialisés et certains sites de vente en ligne. AcneFree commercialise et distribue aux États-Unis une gamme complète de nettoyants OTC (délivrés sans ordonnance) et de traitements contre l'acné. Ambi distribue des produits de soins de la peau, formulés pour répondre aux besoins des consommateurs multi-ethniques. Les deux marques sont distribuées dans les pharmacies et drugstores, dans la grande distribution et sur certains sites de vente en ligne. Ces trois marques cumulent un chiffre d'affaires annuel d'environ 168 millions de dollars US en 2016. CeraVe, AcneFree et Ambi font partie de la Division Cosmétique Active de L'Oréal, qui comprend des marques telles que La Roche-Posay, Vichy et SkinCeuticals, développées et recommandées par des professionnels de la santé – dermatologues, pédiatres et autres médecins. L'acquisition a été finalisée le 3 mars 2017. Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 3 mars 2017.

Le 2 mai 2017, L'Oréal USA a annoncé l'acquisition par SalonCentric d'actifs de Four Star Salon Services, un distributeur de services et produits de beauté basé à Hauppauge dans l'État de New York. SalonCentric élargira ainsi la distribution de produits professionnels dans les États de New York, New Jersey et Connecticut. Suite à cette acquisition, les ventes et les boutiques de Four Stars seront alignées avec celles de SalonCentric. L'opération concerne 11 boutiques et postes commerciaux au service de 3 500 salons environ. L'acquisition a été finalisée le 31 mai 2017. Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 1 245,3 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit respectivement à 1 017,8 millions d'euros et 198,4 millions d'euros. L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2017 s'élève respectivement à 154,1 millions d'euros et 31,0 millions d'euros.

Autre opération

Le 9 juin 2017, L'Oréal a annoncé, à l'issue d'une revue approfondie des différentes options stratégiques envisagées pour assurer le meilleur développement possible de The Body Shop, avoir reçu une offre d'acquisition irrévocable de Natura Cosméticos SA pour The Body Shop et engagé des négociations exclusives. Le contrat de cession avec Natura Cosméticos SA a été signé le 27 juin 2017. Après avoir obtenu les autorisations nécessaires de la part des autorités compétentes, L'Oréal et Natura Cosméticos SA ont finalisé le

7 septembre 2017 l'accord définitif de cession de The Body Shop à Natura, conformément aux termes du projet communiqué le 9 juin 2017 (note 2.3.).

2.2. Incidences des variations de périmètre dans le tableau de flux de trésorerie

Pour 2019, l'impact des acquisitions n'est pas significatif.

Pour 2018, elles concernent essentiellement les acquisitions de Stylenanda, Pulp Riot, ModiFace, Logocos et les Thermes La Roche-Posay.

Pour 2017, elles concernent essentiellement les acquisitions de CeraVe, des actifs de Four Star Salon Services ainsi que la cession de The Body Shop à Natura.

2.3. Activités abandonnées et actifs et passifs relatifs aux actifs détenus en vue de la vente

L'activité The Body Shop est traitée comptablement comme une *Activité destinée à être cédée* à compter du 30 juin 2017.

En conséquence, l'activité The Body Shop est présentée en activité abandonnée dans les comptes de résultat consolidés et dans les tableaux de flux pour toutes les périodes présentées. Les transactions réalisées entre les sociétés du sous-groupe The Body Shop et les autres sociétés consolidées sont éliminées.

Les notes annexes relatives aux comptes de résultat sont retraitées de l'activité The Body Shop pour 2017.

2.3.1. Comptes de résultat des activités abandonnées (The Body Shop)

En millions d'euros	2019	2018	2017
Chiffre d'affaires	-	-	524,7
Résultat d'exploitation	-	-	- 15,7
Résultat net des activités abandonnées ⁽¹⁾	-	-	- 240,1

(1) Dont - 13,7 millions d'euros au titre du résultat de la période jusqu'à la cession. La cession effective de l'activité a généré un résultat de cession net de frais de - 226,4 millions d'euros, incluant une perte de change mécanique de - 245,3 millions d'euros.

2.3.2. Tableaux des flux de trésorerie des activités abandonnées (The Body Shop)

En millions d'euros	2019	2018	2017
Flux de trésorerie générés par l'activité	-	-	- 36,7
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	-	- 24,4
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-	71,5
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	-	-	10,4

2.4. Situation en Argentine

L'Argentine est considérée comme une économie hyperinflationniste à compter du 1^{er} juillet 2018 et L'Oréal applique les dispositions de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes », à compter de cette date.

Selon IAS 29, les éléments non monétaires du bilan et le compte de résultat ont été retraités à l'aide d'un indice général des prix, de façon à être exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la clôture, et convertis au cours de change à la clôture. L'Argentine représente moins de 1 % du chiffre d'affaires du Groupe.

NOTE 3. Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

Principes comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que le contrôle des biens a été transféré au client.

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires, tout comme les avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs, résultant en une sortie de trésorerie tels que la coopération commerciale, les coupons, les escomptes et les programmes de fidélisation.

Les remises, ristournes, provisions pour retours et avantages accordés aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnablement fiable, en se basant notamment sur les données statistiques issues de l'expérience passée et sur les conditions contractuelles.

Coût des ventes

Le coût de revient des ventes comprend principalement le coût de revient industriel des produits vendus, les coûts de distribution des produits aux clients y compris les frais de transports et de livraison des marchandises vers les clients, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire de dépôts, ainsi que les coûts de dépréciation des stocks et les redevances versées à des tiers.

Frais de recherche et innovation

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase d'innovation sont activées en *Immobilisations incorporelles* uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet, sont démontrées ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles ;
- le Groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée.

Compte tenu du nombre très important de projets d'innovation et des aléas liés à la décision du lancement des produits concernés par ces projets, L'Oréal considère que certains critères d'activation ne sont dès lors pas remplis.

Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Frais commerciaux et administratifs

Ils regroupent essentiellement les forces de vente et leur encadrement, les équipes marketing, les services administratifs ainsi que les frais généraux et les charges d'actions gratuites.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation correspond à la marge brute diminuée des frais de recherche et innovation, des frais publi-promotionnels et des frais commerciaux et administratifs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens financés par des contrats de location sont comptabilisés à l'actif du bilan en *Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location*. La dette correspondante est inscrite au passif en *Dettes financières de location*.

Les subventions d'investissement sont présentées au passif dans les *Autres passifs courants*.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes :

Constructions	10- 40 ans
Matériels industriels	5-15 ans
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	3 ans
Autres immobilisations corporelles	3-10 ans

Les amortissements et dépréciations sont présentés au compte de résultat selon la destination de l'immobilisation.

Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur résiduelle n'a été considérée à l'issue des durées d'utilité présentées ci-dessus.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction de leur valeur nette de réalisation probable évaluée sur la base de données historiques et prévisionnelles.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur chez L'Oréal tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client établi en fonction des statistiques passées dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

Sauf exception lorsque les conditions locales ne le permettent pas, le Groupe a une couverture d'assurance sur ses filiales.

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels offre l'expertise de la beauté professionnelle.

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (*L'Oréal Professionnel*, *Kérastase*, *Redken*, *Matrix*, *Biolage*, *PureOlogy*, *Decléor* et *Carita*) ;

- la Division des Produits Grand Public se fixe pour objectif de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (*L'Oréal Paris*, *Garnier*, *Maybelline New York* et *NYX Professional Makeup*), et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (*Essie*, *Niely*, *Dark and Lovely*, etc.) ;

- L'Oréal Luxe propose des expériences et produits d'exception pour les consommateurs les plus exigeants de la distribution sélective.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques,

marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (*Lancôme*, *Yves Saint Laurent Beauté*, *Giorgio Armani Beauty*, *Kiehl's*, *Urban Decay*, *Biotherm*, *Ralph Lauren* et *IT Cosmetics*) ;

- la Division Cosmétique Active a pour mission d'offrir à chacun les moyens d'améliorer la beauté et la santé de sa peau.

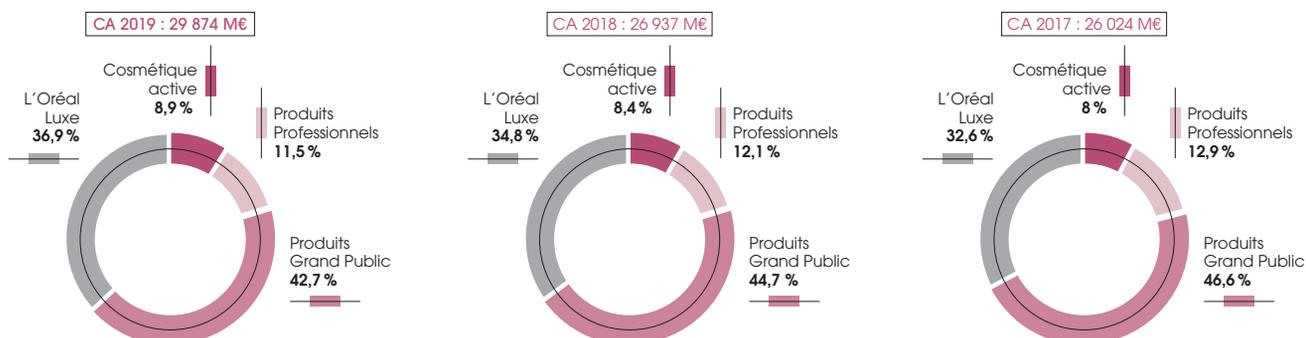
Son portefeuille de marques très complémentaires (*Vichy*, *La Roche-Posay*, *SkinCeuticals* et *Roger&Gallet*) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé. L'acquisition récente de la marque américaine *CeraVe* vient compléter ce portefeuille.

Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telle que l'activité de réassurance.

Les informations données ci-dessous ont été retraitées de l'activité *The Body Shop* pour 2017.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

L'évolution du chiffre d'affaires par Division sur les 3 périodes se décline comme suit :



En millions d'euros 2019	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	3 441,9	691,6	3 506,1	85,7	191,4
Produits Grand Public	12 748,2	2 574,6	10 700,0	514,3	780,7
L'Oréal Luxe	11 019,8	2 493,7	7 941,7	514,4	592,9
Cosmétique Active	2 663,7	620,8	2 374,1	66,1	92,3
TOTAL DES DIVISIONS	29 873,6	6 380,7	24 521,8	1 180,5	1 657,3
Non alloué		- 833,2	1 077,6	142,4	199,6
GROUPE	29 873,6	5 547,5	25 599,5	1 322,9	1 856,9

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les clients, les stocks.

En millions d'euros 2018	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	3 262,5	651,5	3 378,8	84,1	142,9
Produits Grand Public	12 032,2	2 428,1	9 987,6	523,4	592,1
L'Oréal Luxe	9 367,2	2 072,4	7 000,3	588,4	413
Cosmétique Active	2 275,5	523	2 168,5	57,1	53,5
TOTAL DES DIVISIONS	26 937,4	5 675,0	22 535,2	1 253,0	1 201,5
Non alloué		- 753,1	838	151,7	114,8
GROUPE	26 937,4	4 922,0	23 373,2	1 404,7	1 316,3

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les clients, les stocks.

En millions d'euros 2017	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionne	3 350,4	669,4	3 126,1	86,5	160,3
Produits Grand Public	12 118,7	2 419,0	8 975,6	626,9	582,1
L'Oréal Luxe	8 471,7	1 855,8	6 459,8	335,6	395,6
Cosmétique Active	2 082,9	471,2	2 247,9	47,6	68,5
TOTAL DES DIVISIONS	26 023,7	5 415,4	20 809,4	1 096,6	1 206,5
Non alloué		- 739,1	827,3	159,1	107,7
GROUPE	26 023,7	4 676,3	21 636,7	1 255,7	1 314,2

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les clients, les stocks.

L'actif opérationnel se raccorde comme suit aux bilans 2019, 2018 et 2017 :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Actif opérationnel	25 599,5	23 373,2	21 636,7
Actifs financiers non courants	10 819,1	9 100,5	8 766,2
Titres mis en équivalence	10,9	9,0	1,1
Impôts différés actifs	777,3	572,7	530,3
Autres éléments courants	1 317,1	1 410,1	1 358,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 286,0	3 992,0	3 046,6
Actif non ventilé	18 210,3	15 084,3	13 702,4
TOTAL ACTIF	43 809,8	38 457,5	35 339,1

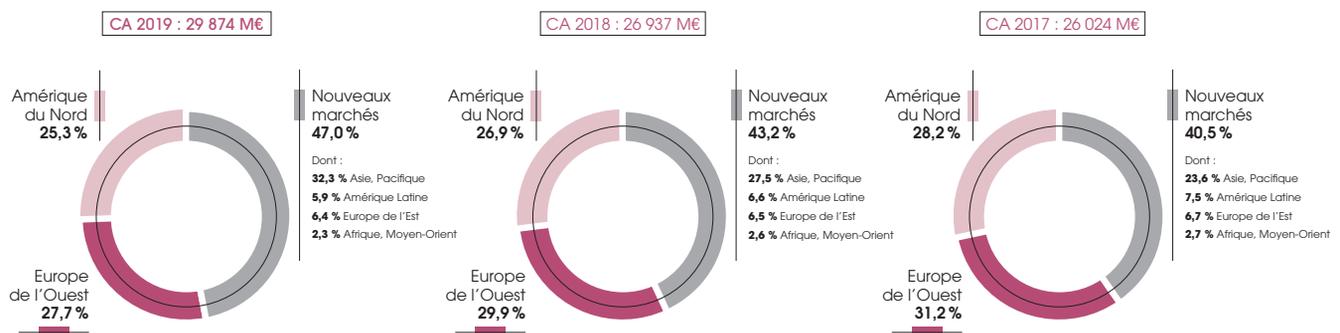
3.1.2. Informations par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

3.1.2.1. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

	2019		Croissance (en %)		2018		2017	
	En millions d'euros	Poids en %	À données publiées	Hors effets monétaires	En millions d'euros	Poids en %	En millions d'euros	Poids en %
Europe de l'Ouest	8 277,1	27,7 %	2,6 %	2,5 %	8 065,1	29,9 %	8 125,3	31,2 %
dont France	2 479,5	8,3 %	2,3 %	2,3 %	2 424,1	9,0 %	2 444,6	9,4 %
Amérique du Nord	7 567,0	25,3 %	4,6 %	-0,6 %	7 234,3	26,9 %	7 350,5	28,2 %
Nouveaux marchés	14 029,5	47,0 %	20,5 %	19,2 %	11 638,1	43,2 %	10 547,8	40,5 %
Asie, Pacifique	9 658,0	32,3 %	30,4 %	26,6 %	7 405,6	27,5 %	6 151,8	23,6 %
Amérique Latine	1 773,1	5,9 %	-0,7 %	6,6 %	1 784,8	6,6 %	1 952,9	7,5 %
Europe de l'Est	1 909,7	6,4 %	8,9 %	8,8 %	1 754,2	6,5 %	1 750,8	6,7 %
Afrique, Moyen-Orient	688,7	2,3 %	-0,7 %	-4,1 %	693,5	2,6 %	692,4	2,7 %
GROUPE	29 873,6	100,0 %	10,9 %	8,8 %	26 937,4	100,0 %	26 023,7	100,0 %

L'évolution du chiffre d'affaires par zone géographique sur les 3 périodes se décline comme suit :



3.1.2.2. Ventilation de l'actif opérationnel et des investissements consolidés par zone géographique

En millions d'euros	2019		2018		2017	
	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels
Europe de l'Ouest	9 829,6	480,6	9 246,8	615,4	8 600,9	371,7
Amérique du Nord	7 789,0	332,3	7 317,6	293,9	6 929,2	346,9
Nouveaux marchés	6 903,2	367,6	5 970,8	343,7	5 279,3	378,0
Non alloué	1 077,6	142,4	838,0	151,7	827,3	159,2
GROUPE	25 599,5	1 322,9	23 373,2	1 404,7	21 636,7	1 255,7
Actif relatif à l'activité The Body Shop	-	-	-	-	-	24,1
GROUPE (AVEC ACTIVITÉ THE BODY SHOP)	25 599,5	1 322,9	23 373,2	1 404,7	21 636,7	1 279,8

3.2. Dotations aux amortissements et immobilisations corporelles

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles s'élèvent à 1 603,3 millions d'euros dont 445,1 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16), 1 095,3 millions d'euros et 1 169,4 millions d'euros (1 147,6 millions d'euros, hors activité The Body Shop) respectivement pour 2019, 2018 et 2017.

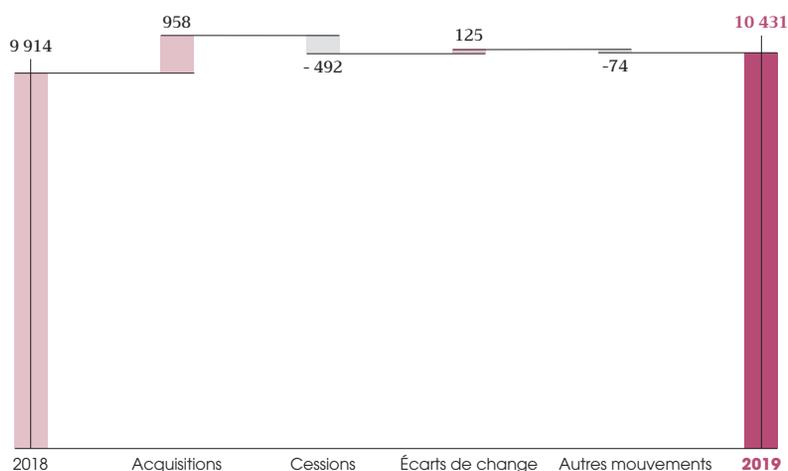
3.2.2. Immobilisations corporelles

En millions d'euros 2019	31.12.2018	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2019
Terrains et constructions	2 259,2	43,1	- 38,2	18,4	50,8	2 333,3
Installations techniques, matériel et outillage	3 585,1	158,3	- 129,6	38,0	83,5	3 735,3
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	2 147,8	372,2	- 247,4	43,0	42,5	2 358,1
Autres immobilisations corporelles et en-cours	1 922,1	384,0	- 76,8	25,8	- 250,8	2 004,3
Valeurs brutes	9 914,3	957,6	- 492,0	125,2	- 74,0	10 431,1
Terrains et constructions	1 169,9	77,1	- 33,3	6,8	- 1,8	1 218,7
Installations techniques, matériel et outillage	2 585,7	258,6	- 126,7	24,9	- 9,9	2 732,6
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 559,4	440,2	- 246,6	31,5	- 10,1	1 774,4
Autres immobilisations corporelles	974,7	168,3	- 75,6	13,5	- 19,9	1 061,0
Amortissements et provisions	6 289,7	944,2	- 482,2	76,8	- 41,7	6 786,8
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 624,6	13,4	- 9,8	48,4	- 32,4	3 644,3

(1) Il s'agit essentiellement d'actifs liés à la remise en états de locaux reclassés en droit d'utilisation suite à l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 pour 33 millions d'euros et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

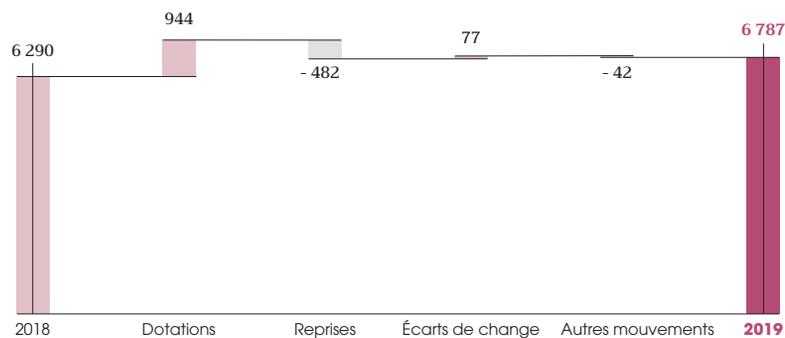
VARIATION DES IMMOBILISATIONS BRUTES

(en millions d'euros)



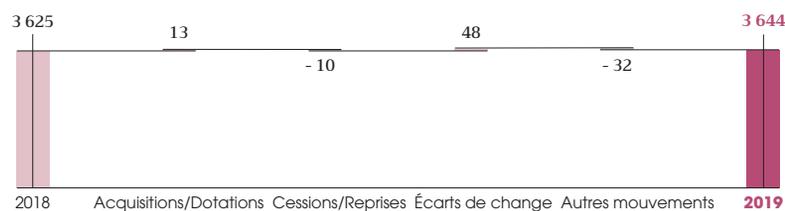
VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(en millions d'euros)



IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES

(en millions d'euros)



En millions d'euros	31.12.2017	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2018
2018						
Terrains et constructions	2 161,7	43,9	- 19,7	- 5,6	78,7	2 259,2
Installations techniques, matériel et outillage	3 439,2	142,0	- 77,8	4,9	76,8	3 585,1
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 981,6	345,5	- 233,9	17,4	37,2	2 147,8
Autres immobilisations corporelles et en-cours	1 708,1	369,4	- 60,9	14,4	- 108,9	1 922,1
Valeurs brutes	9 290,7	900,8	- 392,2	31,2	83,9	9 914,3
Terrains et constructions	1 099,9	76,2	- 19,7	2,1	11,5	1 169,9
Installations techniques, matériel et outillage	2 402,2	252,3	- 78,2	8,6	0,8	2 585,7
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 369,9	410,9	- 231,3	11,6	- 1,7	1 559,4
Autres immobilisations corporelles	847,6	161,3	- 60,6	9,6	16,8	974,7
Amortissements et provisions	5 719,6	900,6	- 389,8	31,9	27,4	6 289,7
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 571,1	0,1	- 2,4	- 0,7	56,5	3 624,6

(1) Il s'agit essentiellement de l'incidence des variations du périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

En millions d'euros	31.12.2016	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2017
2017						
Terrains et constructions	2 254,7	69,5	- 33,4	- 91,0	- 38,1	2 161,7
Installations techniques, matériel et outillage	3 423,3	185,1	- 90,3	- 160,4	81,4	3 439,2
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	2 073,3	424,8	- 245,5	- 148,6	- 122,4	1 981,6
Autres immobilisations corporelles et en-cours	1 789,5	384,7	- 103,2	- 123,7	- 239,1	1 708,1
Valeurs brutes	9 540,8	1 064,1	- 472,4	- 523,7	- 318,2	9 290,7
Terrains et constructions	1 163,4	77,2	- 32,1	- 37,5	- 71,2	1 099,9
Installations techniques, matériel et outillage	2 328,5	268,7	- 88,2	- 102,4	- 4,5	2 402,2
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 412,8	409,4	- 245,0	- 97,7	- 109,5	1 369,9
Autres immobilisations corporelles	879,2	164,8	- 102,3	- 61,5	- 32,6	847,6
Amortissements et provisions	5 783,9	920,1	- 467,6	- 299,1	- 217,8	5 719,6
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 756,9	144,0	- 4,8	- 224,6	- 100,4	3 571,1

(1) Il s'agit essentiellement de l'incidence des variations du périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

Les immobilisations corporelles comprennent des contrats de location-financement pour les montants suivants :

En millions d'euros	31.12.2019 ⁽¹⁾	31.12.2018	31.12.2017
Terrains et constructions	-	11,2	10,7
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-
Autres immobilisations corporelles et en-cours	-	22,4	21,3
VALEURS BRUTES	-	33,6	32,0
Amortissements	-	22,4	19,6
VALEURS NETTES	-	11,2	12,5

(1) À compter de l'application d'IFRS 16, les contrats de location-financement ont été reclassés en Droits d'utilisation.

3.2.3. Contrats de location

3.2.3.1. Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se décomposent ainsi, par nature d'actif sous-jacent :

En millions d'euros	Brut	Amortissement et dépréciations ⁽¹⁾	31.12.2019 Net	01.01.2019 Net
Constructions	2 254,1	962,9	1 291,2	1 286,7
Boutiques	863,6	418,5	445,1	547,4
Droit au bail	67,5	18,5	49,0	60,0
Autres	150,3	43,4	106,9	111,3
DROITS D'UTILISATION	3 335,5	1 443,3	1 892,2	2 005,4

(1) Dont 445,1 millions d'euros au titre de l'amortissement de la période.

3.2.3.2. Dette financière de location

Les dettes locatives se décomposent ainsi :

En millions d'euros	31.12.2019
Dettes locatives à plus de 5 ans	465,7
Dettes locatives entre 1 et 5 ans	1 162,3
Dettes locatives à moins d'1 an	407,9
DETTES LOCATIVES	2 035,9

3.3. Stocks – Clients – Autres actifs courants

3.3.1. Stocks

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Produits finis et marchandises	2 724,0	2 599,5	2 302,2
Matières premières, articles de conditionnement et en cours	605,7	594,3	507,4
Valeurs brutes	3 329,7	3 193,8	2 809,6
Provisions pour dépréciation	409,0	371,9	315,0
STOCKS ET EN-COURS NETS	2 920,8	2 821,9	2 494,6

3.3.2. Créances clients

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Valeur brute	4 133,5	4 032,7	3 969,8
Provisions pour dépréciation	46,8	49,4	46,4
VALEUR NETTE	4 086,7	3 983,2	3 923,4

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an. Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, sauf exception lorsque les conditions locales ne le permettent pas, le Groupe a une couverture d'assurance sur ses filiales.

En conséquence, le risque de non-recouvrement des créances clients est minimisé d'autant, ce que traduit le niveau de provisionnement qui reste inférieur à 2 % des créances brutes à fin 2019.

3.3.3. Autres actifs courants

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Créances fiscales (hors impôts sur les bénéfices) et sociales	616,0	617,9	546,2
Charges constatées d'avance	365,9	338,5	295,8
Instruments dérivés	49,2	175,6	240,5
Actifs financiers courants	23,3	23,1	23,6
Autres actifs courants	420,4	354,0	287,7
TOTAL	1 474,9	1 509,1	1 393,8

3.4. Autres passifs courants

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur les bénéfices)	1 586,8	1 406,6	1 268,8
Clients créditeurs	1 128,2	1 026,0	944,6
Dettes sur immobilisations	434,5	279,9	178,5
Instruments dérivés	123,6	182,5	190,5
Autres passifs courants	235,4	243,9	241,5
TOTAL	3 508,5	3 138,9	2 823,9

3.5. Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Elles s'élèvent à 460,5 millions d'euros, 113,8 millions d'euros et 261,1 millions d'euros respectivement pour l'exercice 2019, 2018 et 2017 et se ventilent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2019	2018	2017
Stocks	- 53,8	- 292,8	- 82,6
Clients	- 59,6	- 83,1	- 266,7
Fournisseurs	110,7	392,9	317,1
Autres créances et dettes	463,2	96,8	293,3
TOTAL	460,5	113,8	261,1

NOTE 4. Autres produits et charges opérationnels

Principes comptables

Autres produits et charges

Le poste *Autres produits et charges* inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, ainsi que les éléments relatifs à des produits et charges opérationnels bien identifiés, non récurrents et significatifs au niveau de la performance consolidée.

Le coût des opérations de restructuration est intégralement provisionné dès lors qu'il résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés.

Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se calcule à partir du résultat d'exploitation et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	14,0	2,7	3,9
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽²⁾	- 142,8	-	-
Coûts de restructuration ⁽³⁾	- 120,2	- 85,1	- 262,5
Autres ⁽⁴⁾	- 187,5	- 12,3	- 17,8
TOTAL	- 436,5	- 94,7	- 276,3

(1) Dont en 2019, 11 millions d'euros de plus-value de cession immobilière en Allemagne

(2) en 2019, la marque et l'écart d'acquisition de Clarisonic et Roger Gallet pour respectivement 80 millions d'euros et 59 millions d'euros

(3) Dont :

- en 2019, la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 76 millions d'euros, le recentrage de l'outil de production sur le Luxe essentiellement en France pour 11 millions d'euros, la réorganisation de la production Clarisonic aux US pour 8,6 millions d'euros, la réorganisation des structures de distribution, organisationnelles et comptables en Europe pour 9 millions d'euros ainsi que des compléments de coûts sur divers projets de restructuration 2018 essentiellement au Brésil pour 8,2 millions d'euros ;

- en 2018, le plan mondial de transformation de la Division Produits Professionnels pour 15,6 millions d'euros, la réorganisation du Brésil pour 26,8 millions d'euros, divers projets de restructuration des forces commerciales et structures opérationnelles en Europe de l'Ouest pour 19,3 millions d'euros, la rationalisation de la production et le recentrage de la distribution de la marque Decléor pour 12,1 millions d'euros ainsi que la fermeture de l'usine de production des masques de Canton en Chine pour 6,0 millions d'euros et l'arrêt de diverses marques sélectives en Malaisie et à Singapour pour 4,6 millions d'euros ;

- en 2017, le recentrage de la distribution de Clarisonic pour 10,0 millions d'euros, l'arrêt de diverses marques des Divisions Sélectives dans les pays où elles sont dilutives pour 26,4 millions d'euros, la réorganisation des activités au Brésil pour faire face au contexte économique difficile pour 50,3 millions d'euros, la réorganisation des structures informatiques en Europe pour 9,2 millions d'euros ainsi que divers projets de rationalisation des forces de ventes et des structures opérationnelles et administratives en Europe de l'Ouest pour 29,4 millions d'euros, la restructuration des activités de la Division Produits Grand Public en Chine pour 58,2 millions d'euros, le regroupement des Directions « Marketing Internationales » des Divisions Sélectives mondiales sur un même site pour 33,9 millions d'euros, le lancement d'un plan mondial de transformation de la Division de Produits Professionnels pour 21,8 millions d'euros, la mutualisation des activités comptables dans plusieurs zones géographiques pour 7,7 millions d'euros, ainsi que la suite de la réorganisation des Affaires France des quatre Divisions pour 12,4 millions d'euros.

(4) Dont :

- en 2019, les frais relatifs aux acquisitions pour 6,1 millions d'euros, la revalorisation à la hausse de l'earn-out Stylenanda pour 56,5 millions d'euros, des litiges relatifs à la propriété intellectuelle pour 55,8 millions d'euros ainsi que le rattrapage de participation suite à l'accord conclu avec l'administration fiscale française au titre des contrôles fiscaux 2014-2018 pour 56,7 millions d'euros ;

- en 2018, les frais relatifs aux acquisitions pour 17,3 millions d'euros ainsi que le réajustement à la baisse de l'earn-out d'Atelier Cologne pour - 3,8 millions d'euros ;

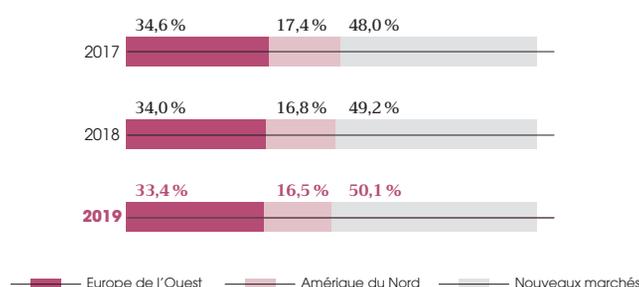
- en 2017, les frais relatifs aux acquisitions pour 12,9 millions d'euros, ainsi qu'une régularisation du bilan d'ouverture d'Atelier Cologne pour 4,5 millions d'euros.

NOTE 5. Effectifs, frais de personnel et avantages au personnel

5.1. Effectifs

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Europe de l'Ouest	29 402	29 256	28 555
Amérique du Nord	14 480	14 443	14 363
Nouveaux marchés	44 092	42 331	39 688
TOTAL ⁽¹⁾	87 974	86 030	82 606

(1) Hors effectif des sociétés mises en équivalence.



5.2. Frais de personnel

En millions d'euros	2019	2018	2017
Frais de personnel (charges sociales incluses) ⁽¹⁾	6 131,1	5 634,1	5 433,5

(1) Hors effectif des sociétés mises en équivalence.

Les frais de personnel incluent les coûts des charges de retraite (hors composante financière), les rémunérations liées aux stock-options et actions gratuites ainsi que les impôts et taxes sur rémunérations.

5.3. Rémunération des dirigeants

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages assimilés accordés au Comité de Direction et au Conseil d'Administration se ventilent comme suit :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Jetons de présence	1,3	1,3	1,3
Salaires et avantages en nature y compris charges sociales	40,1	34,4	32,3
Charges de retraite	10,8	10,0	9,7
Charges de stock-options et d'actions gratuites	33,7	24,6	26,1
Éléments exceptionnels	-	3,2	-

Le nombre des dirigeants, membres du Comité de Direction, est de 20 membres au 31 décembre 2019 contre 16 membres au 31 décembre 2018 et 15 membres au 31 décembre 2017.

5.4. Avantages postérieurs à l'emploi, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

Principes comptables

Le Groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à des régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les caractéristiques des régimes en vigueur au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les obligations conventionnelles prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques. Par ailleurs, il a été mis en place un régime de congé de fin de carrière ainsi qu'un régime de retraite à prestations définies. Il existe de plus dans certaines sociétés du Groupe une couverture médicale partiellement prise en charge par le Groupe et bénéficiant aux retraités. Ces engagements font l'objet d'une couverture financière externe partielle ;
- à l'étranger, lorsqu'il existe des régimes de retraites ou d'autres engagements spécifiques à prestations définies, les engagements actuariels correspondants, nets des fonds capitalisés affectés à leur couverture, sont également pris en charge.

La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice intègre :

- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice ;
- l'incidence des modifications éventuelles de régimes sur les années antérieures ou de nouveaux régimes ;
- la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année ;
- le produit des fonds externes calculé sur la base du taux d'actualisation de l'obligation.

Ces deux derniers éléments représentent la composante financière de la charge de retraite. Cette dernière est ainsi présentée dans le Résultat financier dans la rubrique *Autres produits et charges financiers*.

Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre de chaque régime, le Groupe utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Compte tenu de la baisse significative des taux au cours des dernières années, le Groupe utilise depuis 2017 une approche granulaire simplifiée pour le calcul du coût des services rendus au cours de l'exercice. Cette approche simplifiée consiste à utiliser deux taux d'actualisation distincts pour le calcul de l'engagement et le coût des services rendus basés sur les durations des flux futurs de chacun de ces éléments. Ce changement n'affecte pas le calcul de l'engagement global mais a eu pour effet de réduire le coût des services rendus essentiellement pour les États-Unis et la France en 2017 et en 2018 en raison de durations supérieures à celles de l'engagement et la pente de la courbe des taux dans ces pays. La charge financière est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'engagement aux obligations, aux actifs ainsi que le taux d'intérêt différencié au coût des services rendus au cours de l'exercice.

Les pertes et gains actuariels pour les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en capitaux propres.

Les écarts actuariels constatés sur les autres avantages tels que jubilés, médailles... sont immédiatement comptabilisés au compte de résultat.

La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est constatée au passif du bilan, dans la rubrique *Provisions pour retraites et autres avantages*.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les principales hypothèses moyennes pondérées se déclinent comme suit pour le Groupe :

En %	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Taux d'actualisation (engagement)	1,6 %	2,6 %	2,2 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	1,9 %	2,9 %	2,5 %
Taux de progression des salaires	3,5 %	3,6 %	3,6 %

* Utilisés pour le coût des services rendus de l'exercice suivant.

	31.12.2019			31.12.2018			31.12.2017		
	Taux initial	Taux final	Application du taux final	Taux initial	Taux final	Application du taux final	Taux initial	Taux final	Application du taux final
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,7 %	4,2 %	2027	5,7 %	4,2 %	2023	5,7 %	4,2 %	2023

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations des émetteurs privés, de très bonne qualité de signature, de maturité correspondant à celle de l'engagement.

Le niveau de qualité retenu est apprécié par référence à la notation minimale AA-/Aa3 auprès de l'une des trois principales agences de notation financière.

Les taux d'actualisation se déclinent comme suit par zone géographique :

En %	2019	2018	2017
Moyenne pondérée tous pays sur base de l'engagement	1,6 %	2,6 %	2,2 %
Dont :			
Zone Euro			
Taux d'actualisation (engagement) ⁽¹⁾	0,9 %	1,9 %	1,6 %
Taux d'actualisation (coût services rendus)*	1,0 %	2,1 %	1,9 %
États-Unis			
Taux d'actualisation (engagement)	2,8 %	4,0 %	3,3 %
Taux d'actualisation (coût services rendus)*	3,0 %	4,3 %	3,5 %
Royaume-Uni			
Taux d'actualisation (engagement)	2,0 %	2,8 %	2,5 %
Taux d'actualisation (coût services rendus)*	2,0 %	2,8 %	2,5 %

(1) La moyenne pondérée résulte pour 2019 d'un taux d'actualisation de 1,04 % pour les régimes de rente d'une durée moyenne de 20,48 ans et d'un taux de 0,67 % pour les régimes de capitaux d'une durée moyenne de 12,63 ans.

** Utilisés pour le coût des services rendus de l'exercice suivant.*

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 258,4 millions d'euros sur la zone euro, de 78,5 millions d'euros sur les États-Unis et de 75,0 millions d'euros sur le Royaume-Uni.

Les taux de rendement prospectif des actifs de couverture sont alignés sur les taux d'actualisation.

Les actifs de couverture sont investis à la clôture de la façon suivante :

En %	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Actions ⁽¹⁾	33,9 %	33,1 %	42,1 %
Obligations	57,8 %	57,8 %	49,3 %
Immobilier ⁽²⁾	4,8 %	5,3 %	4,4 %
Placements monétaires	0,6 %	1,2 %	2,6 %
Divers	2,9 %	2,6 %	1,7 %
TOTAUX	100 %	100 %	100 %

(1) Dont actions L'Oréal : néant.

(2) Dont locaux occupés par l'entreprise : néant.

La répartition des actifs de couverture doit respecter des limites de placement entre les différentes catégories d'actifs et répondre à des critères de notation minimum pour les placements monétaires et les obligations.

Les variations durant les exercices 2019, 2018 et 2017 s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Solde au 31 décembre 2016	4 476,8	- 3 765,1	711,8
Coûts des services rendus au cours de la période	170,2	-	170,2
Effet de l'actualisation	105,0	-	105,0
Rendement attendu des fonds	-	- 88,6	- 88,6
Droits passés : créations/modifications de régimes	2,2	-	2,2
Réductions de régimes	- 20,8	-	- 20,8
Liquidations de régimes	- 94,8	96,1	1,3
Prestations versées	- 192,6	131,1	- 61,5
Cotisations versées	6,6	- 210,1	- 203,5
Écarts actuariels	- 37,9	- 242,1	- 280,0
Effet de la variation des taux de change	- 187,8	153,8	- 34,0
Autres mouvements	- 5,1	5,0	- 0,2
Solde au 31 décembre 2017	4 221,7	- 3 919,8	301,9
Coûts des services rendus au cours de la période	168,0	-	168,0
Effet de l'actualisation	96,6	-	96,6
Rendement attendu des fonds	-	- 88,7	- 88,7
Droits passés : créations/modifications de régimes	2,2	-	2,2
Réductions de régimes	- 24,4	-	- 24,4
Liquidations de régimes	- 1,5	1,3	- 0,2
Prestations versées	- 189,3	138,5	- 50,7
Cotisations versées	5,1	- 85,8	- 80,8
Écarts actuariels	- 172,1	230,5	58,5
Effet de la variation des taux de change	43,1	- 36,9	6,2
Autres mouvements	- 5,2	5,4	0,2
Solde au 31 décembre 2018	4 144,4	- 3 755,5	388,9
Coûts des services rendus au cours de la période	168,8	-	168,8
Effet de l'actualisation	111,8	-	111,8
Rendement attendu des fonds	-	- 99,5	- 99,5
Droits passés : créations/modifications de régimes	72,9	-	72,9
Réductions de régimes	- 100,3	-	- 100,3
Liquidations de régimes	-	-	-
Prestations versées	- 198,4	151,9	- 46,5
Cotisations versées	6,3	- 58,9	- 52,6
Écarts actuariels	706,6	- 378,9	327,7
Effet de la variation des taux de change	67,9	- 66,3	1,6
Autres mouvements	- 5,3	5,6	0,3
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019	4 974,5	- 4 201,6	772,9

La valeur actuelle totale des engagements se ventile comme suit entre les plans totalement ou partiellement financés et ceux non couverts par des actifs financiers :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Valeur actuelle des engagements partiellement ou totalement couverts par des actifs financiers	4 507,6	3 755,6	3 843,2
Valeur de marché des fonds investis	4 201,6	3 755,5	3 919,8
Position nette des engagements partiellement ou totalement financés	306,1	0,1	- 76,6
Valeur actuelle des engagements totalement non couverts par des actifs financiers	466,9	388,8	378,5

Les coûts de retraite pris en charges sont inclus avec les frais de personnel en exploitation et en charge financière pour leur composante financière et se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	168,8	168,0	170,2
Effet de l'actualisation des droits acquis	111,8	96,6	105,0
Rendement attendu des fonds	- 99,5	- 88,7	- 88,6
Créations/modifications de régimes ⁽¹⁾	72,9	2,2	2,2
Réductions de régimes ⁽¹⁾	- 100,3	- 24,4	- 20,8
Liquidations de régimes	-	- 0,2	1,3
TOTAL	153,6	153,6	169,2

(1) L'ordonnance n° 2019- 697 transposant une directive européenne du 16 avril 2014 ne permet plus d'affilier de nouveau membre dans les régimes de retraite à prestations définies dits « à droits aléatoires » à compter du 4 juillet 2019, date de publication de l'ordonnance, et elle ne permet plus l'acquisition de nouveaux droits supplémentaires dans les régimes ouverts le 20 mai 2014 au titre des périodes d'emploi postérieures au 31 décembre 2019. En parallèle, le Groupe mettra en place un nouveau régime pour les périodes d'emploi à compter du 1^{er} janvier 2020. L'impact net comptabilisé en résultat au titre de ces événements est de + 17,5 millions d'euros.

Les cotisations dues aux caisses de retraites au titre des régimes à cotisations définies pour les exercices 2019, 2018 et 2017 se sont élevées respectivement à 524,8 millions d'euros, 468,2 millions d'euros et 463,1 millions d'euros.

L'évolution de 1 % du taux d'augmentation tendancielle des coûts médicaux se traduirait par les effets suivants :

En millions d'euros	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Dettes actuarielles	11,6	- 9,6
Charge normale et charge d'intérêts	0,5	- 0,4

L'historique des pertes et gains actuariels se décline comme suit :

En millions d'euros 2019	Dettes actuarielles	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	- 25,5	- 378,9	- 404,4
Écarts actuariels démographiques	- 36,6	-	- 36,6
Écarts actuariels financiers	768,8	-	768,8
TOTAL	706,6	- 378,9	327,7

En millions d'euros 2018	Dettes actuarielles	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	124,2	230,5	354,7
Écarts actuariels démographiques	- 35,3	-	- 35,3
Écarts actuariels financiers	- 261,0	-	- 261,0
TOTAL	- 172,1	230,5	58,5

En millions d'euros 2017	Dettes actuarielles	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	- 31,7	- 242,1	- 273,8
Écarts actuariels démographiques	- 15,1	-	- 15,1
Écarts actuariels financiers	9,0	-	9,0
TOTAL	- 37,9	- 242,1	- 280,0

5.5. Options de souscription ou d'achat d'actions – Actions gratuites

Principes comptables

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement en actions », la valeur des options ou actions gratuites accordées calculée à la date d'attribution des droits est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, généralement 5 ans pour les options et 4 ans pour les actions gratuites.

La juste valeur des stock-options est déterminée sur la base du modèle de *Black & Scholes*. Ce dernier prend en compte les caractéristiques du plan telles que prix d'exercice et période d'exercice, les données de marché lors de l'attribution telles que taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus et une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La juste valeur des actions gratuites correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Pour les résidents français, pour les plans antérieurs au 1^{er} janvier 2016, la période de conservation de 2 ans supplémentaires a donné lieu à la valorisation d'un coût d'illiquidité sur la base d'un taux de prêt consenti au salarié équivalent au taux que consentirait une banque à un particulier de profil financier moyen.

L'impact sur le résultat de la période de l'application de la norme IFRS 2 est pris en compte sur la ligne du compte de résultat *Frais commerciaux et administratifs* globalement au niveau du Groupe et n'est pas alloué aux Divisions ni aux zones géographiques.

a) Options de souscription ou d'achat d'actions

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2019.

Date d'attribution	Nombre d'options	Nombre d'options non exercées	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
27.04.2010	4 200 000	211 728	28.04.2015	27.04.2020	80,03 €
22.04.2011	1 470 000	312 465	23.04.2016	22.04.2021	83,19 €

Tous ces plans ont une période d'exercice de 5 ans et ne comportent pas de conditions de performance, à l'exception du plan du 22 avril 2011 pour sa totalité et des plans du 27 avril 2010 pour les membres du Comité de Direction. Les conditions de performance pour ces plans sont définitivement réalisées.

La juste valeur des options est déterminée sur la base du modèle de *Black & Scholes* selon les hypothèses suivantes :

	Option de souscription	
	avril 2010	avril 2011
Taux de rendement sans risque	2,83 %	3,42 %
Durée de vie attendue	7 ans	8 ans
Volatilité attendue	23,53 %	22,60 %
Dividendes attendus	1,86 %	2,10 %
Cours de l'action	80,50 €	85,68 €
Prix d'exercice	80,03 €	83,19 €
Juste valeur	17,17 €	18,58 €

La volatilité attendue est égale à la volatilité implicite des options cotées sur le Monep aux dates d'attribution. Afin d'atténuer les effets des phénomènes atypiques, la volatilité retenue correspond à la moyenne entre la volatilité implicite

en date d'attribution et la volatilité historique sur la durée de vie attendue de l'option. La durée de vie attendue tient compte des hypothèses comportementales des bénéficiaires.

Les données relatives à la totalité des plans d'options sur actions au cours des exercices 2019, 2018 et 2017 sont récapitulées ci-dessous :

	31.12.2019		31.12.2018		31.12.2017	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré
Nombre d'options non levées en début de période	1 313 801	78,60 €	2 233 775	76,43 €	3 798 051	77,04 €
• Options attribuées	-	-	-	-	-	-
• Options exercées	- 785 408	76,43 €	- 919 474	73,32 €	- 1 509 576	78,40 €
• Options caduques	- 4 200	-	- 500	-	- 54 700	-
Nombre d'options non levées en fin de période	524 193	81,91 €	1 313 801	78,60 €	2 233 775	76,43 €
Dont :						
• nombre d'options exerçables en fin de période	524 193	81,91 €	1 313 801	78,60 €	2 233 775	76,43 €
• options caduques en fin de période	-	-	-	-	-	-

Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 240,28 euros, 197,19 euros et 181,49 euros respectivement pour l'exercice 2019, 2018 et 2017.

Il n'y a plus de charge au titre des plans de stock-options en 2019 comme en 2018 et 2017.

b) Actions gratuites

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'actions gratuites dont la date d'acquisition est postérieure au 1^{er} janvier 2017.

Plans de souscription	Date d'attribution		Nombre d'actions octroyées	Nombre d'actions émises/remises	Nombre d'actions non acquises définitivement
	Plans d'achat	Date d'acquisition			
	26.04.2013	27.04.2017	1 057 820	988 180	
17.04.2014		18.04.2018	1 068 565	994 815	
22.04.2015		23.04.2019	860 150	706 937	
20.04.2016		21.04.2020	906 100	125	851 375
20.04.2017		21.04.2021	906 000		863 475
17.04.2018		18.04.2022	931 000		911 475
18.04.2019		19.04.2023	843 075		842 000

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, les plans prévoient une période d'acquisition de 4 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans pour les résidents français, pour les plans antérieurs au 1^{er} janvier 2016, pendant laquelle les actions sont incessibles.

Les conditions de performance concernent pour les plans du 18 avril 2019, 17 avril 2018, 20 avril 2017, 20 avril 2016 et 22 avril 2015 :

- à hauteur de 50 % des actions attribuées, la croissance – par rapport à celle d'un panel de concurrents – du chiffre d'affaires cosmétique comparable des exercices :
 - 2020, 2021 et 2022 pour le plan 2019,
 - 2019, 2020 et 2021 pour le plan 2018,
 - 2018, 2019 et 2020 pour le plan 2017,
 - 2017, 2018 et 2019 pour le plan 2016 ;
- à hauteur de 50 % des actions attribuées, l'évolution sur la même période du résultat d'exploitation consolidé du Groupe.

Le calcul s'effectuera à partir de la moyenne arithmétique des performances des exercices :

- 2020, 2021 et 2022 pour le plan 2019,
- 2019, 2020 et 2021 pour le plan 2018 ;
- 2018, 2019 et 2020 pour le plan 2017 ;
- 2017, 2018 et 2019 pour le plan 2016 ;

et l'utilisation d'un barème d'attribution prédéfini en fonction du pourcentage de performance atteint. Aucune condition de performance ne s'applique jusqu'à un talon de 200 actions.

Les plans du 26 avril 2013, du 17 avril 2014 et du 22 avril 2015 ont été définitivement attribués par l'émission respectivement de 986 220 actions le 27 avril 2017, 993 765 actions le 18 avril 2018 et 706 262 actions le 23 avril 2019.

Au 31 décembre 2019, les conditions de performance des plans en cours ont été supposées réalisées, à l'exception du plan du 22 avril 2015. Les actions définitivement attribuées pour le plan du 22 avril 2015 ont tenu compte du pourcentage de performance atteint à l'issue du plan.

La juste valeur des actions gratuites attribuées est déterminée selon les hypothèses suivantes :

	Plans d'achat				Plans de souscription		
	avril 2013	avril 2014	avril 2015	avril 2016	avril 2017	avril 2018	avril 2019
Date d'attribution							
Taux de rendement sans risque	0,50 %	0,65 %	- 0,02 %	- 0,06 %	- 0,35 %	- 0,28 %	- 0,25 %
Décote d'illiquidité résidents	5,75 %	4,46 %	1,70 %	n/a	n/a	n/a	n/a
Dividendes attendus	1,76 %	2,06 %	1,52 %	1,85 %	1,82 %	1,85 %	1,58 %
Cours de l'action	130,45 €	121,35 €	177,10 €	168,10 €	181,75 €	191,85 €	243,80 €
Juste valeur							
• résidents français	112,37 €	104,58 €	161,49 €	154,32 €	166,90 €	176,17 €	226,25 €
• non-résidents	119,87 €	109,99 €	164,50 €	154,32 €	166,90 €	176,17 €	226,25 €

La charge comptabilisée en 2019, 2018 et 2017 s'élève respectivement à 143,2 millions d'euros, 120,9 millions d'euros et 126,7 millions d'euros.

c) Augmentation de capital réservée aux salariés

En juin 2018, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionnariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 162,52 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 4 juin au 18 juin 2018 au cours de laquelle 423 916 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un *Trustee* de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume-Uni, dont le nombre d'actions finalisé en novembre 2018 s'élève à 4 514 actions souscrites.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes

pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 25 juillet 2023 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles.

L'augmentation de capital a eu lieu le 24 juillet 2018 à hauteur de 455 613 actions et le 15 novembre 2018 à hauteur de 6 524 actions.

La charge IFRS 2 au titre des actions gratuites accordées s'élève à :

- 5,1 millions d'euros pour les salariés français sur la base du prix de souscription de 162,52 euros par action ; et
- 7,1 millions d'euros pour les salariés à l'international. Ce coût est amorti sur la durée d'acquisition des droits et correspond à la valeur de référence de l'action ajustée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits soit 180,94 euros par action, à l'exception du *Share Incentive Plan* pour lequel le coût d'acquisition des droits est de 205,66 euros par action.

NOTE 6. Impôts sur les résultats

Principes comptables

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable.

Le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location rentrant dans le champ d'IFRS 16 donne lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Les impôts différés incluent les impôts non récupérables portant sur des distributions décidées ou probables.

Ils sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés actifs ne sont constatés sur des pertes fiscales reportables des entités consolidées que s'il est probable que les entités pourront les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante, L'Oréal, reste redevable. Il existe par ailleurs des régimes d'intégration fiscale hors de la France.

6.1. Détail des impôts sur les résultats

En millions d'euros	2019	2018	2017
Impôts exigibles	1 699,7	1 241,3	1 096,1
Impôts différés	- 42,5	43,0	- 194,8
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 657,2	1 284,3	901,3

6.2. Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Résultat des activités poursuivies avant impôt et sociétés mises en équivalence	5 411,4	5 183,7	4 727,0
Taux théorique d'imposition	26,21 %	26,25 %	28,95 %
Charge d'impôt attendue	1 418,1	1 360,6	1 368,3
Effet des différences permanentes	64,4	28,8	0,5
Effet des différences de taux d'impôts ⁽¹⁾	- 161,6	- 148,3	- 305,9
Variation des impôts différés non constatés	2,3	- 3,2	- 21,2
Autres ⁽²⁾	334,0	46,4	- 140,4
CHARGE D'IMPÔT GROUPE	1 657,2	1 284,3	901,3

(1) Dont en 2017, des profits de 147 millions d'euros relatifs à l'impact sur les soldes d'impôt différé de la baisse de taux de 38,25 % à 24,95 % aux États-Unis et 35 millions d'euros en 2017 relatifs à l'impact sur les soldes d'impôt différé de la baisse de taux de 34,43 % à 25,83 % prévue en France à l'horizon 2022.

(2) Dont crédits d'impôts, impôts sur distribution, redressements fiscaux et provisions pour risques fiscaux.

• Dont en 2019 une charge de 262 millions d'euros au titre de l'accord avec l'administration fiscale française concernant le différend sur la base imposable des affaires produites françaises au titre des années 2014 à 2018.

• Dont en 2017, un profit de 211 millions d'euros au titre de la taxe de 3 % sur les dividendes versés, à la suite de la réclamation effectuée sur les années 2013 à 2017, net de la charge versée en juin 2017 au titre de 2017 pour 55,7 millions d'euros. Ce poste comprend aussi une charge de 62 millions d'euros au titre des contributions exceptionnelles et additionnelles de 30 % en France.

La charge d'impôt attendue est le cumul du produit pour chaque pays, du résultat avant impôt et du taux normal d'imposition. Le taux théorique d'imposition est le quotient du cumul de la charge d'impôt attendue par le résultat consolidé

avant impôt. En cas d'existence de taux réduits pour certains pays en sus du taux normal d'imposition, l'impact est pris en compte sur la ligne *Effet des différences de taux d'impôt*.

6.3. Impôts différés au bilan

La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

En millions d'euros	
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2016	548,3
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2016	- 842,9
Effet résultat (y compris The Body Shop)	197,2
Effet change	12,7
Autres effets ⁽¹⁾	18,0
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2017	530,3
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2017	- 597,0
Effet résultat	- 43,0
Effet change	- 19,0
Autres effets ⁽¹⁾	27,8
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2018	572,7
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2018	- 673,7
Effet résultat	42,5
Effet change	3,8
Autres effets ⁽¹⁾	94,3
SOLDE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2019	777,3
SOLDE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2019	- 737,7

(1) Dont pour l'essentiel, l'effet d'impôt différé en capitaux propres sur les instruments de couverture de change ainsi que l'effet d'impôt sur les écarts actuariels constatés en capitaux propres. En 2017 s'ajoute l'impact de la baisse de taux d'impôt en France sur la détention des titres Sanofi pour 16,6 millions d'euros et l'impact de la baisse de taux aux États-Unis sur les impôts différés sur couverture de change et l'écart actuariel pour 26 millions d'euros ainsi que la sortie de périmètre de The Body Shop pour 79 millions d'euros.

Les impôts différés actif et passif enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

En millions d'euros	31.12.2019		31.12.2018		31.12.2017	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif
Différences temporaires	760,2	422,5	562,4	409,6	520,3	346,9
Impôt différé passif sur réévaluation Sanofi		315,2		264,1		250,1
Crédits d'impôts et reports fiscaux déficitaires	17,1		10,3		10,0	
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS	777,3	737,7	572,7	673,7	530,3	597,0

Les impôts différés actifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les pensions et indemnités de départ en retraite (209,8 millions d'euros, 113,0 millions d'euros et 77,2 millions d'euros respectivement à fin 2019, à fin 2018 et à fin 2017) et les provisions pour risques et charges (136,5 millions d'euros, 113,1 millions d'euros et 138,9 millions d'euros à fin 2019, à fin 2018 et à fin 2017).

Les impôts différés passifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les actifs incorporels acquis dans

le cadre des regroupements d'entreprises hormis les écarts d'acquisition non déductibles fiscalement.

Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable ne sont pas enregistrés dans les états financiers ; ils s'élèvent à 17,0 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 21,6 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 35,5 millions d'euros au 31 décembre 2017.

NOTE 7. Actifs incorporels

7.1. Écarts d'acquisition

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en *Écarts d'acquisition* et alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus.

Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition d'une société mise en équivalence sont présentés sur la ligne *Titres mis en équivalence*.

Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2010, les principales modifications par rapport aux principes énoncés ci-dessus sont les suivantes :

- lors de chaque acquisition, le Groupe doit choisir entre la comptabilisation de la totalité de l'écart d'acquisition, indépendamment du pourcentage d'intérêt acquis, ou de la quote-part acquise par le Groupe, seule méthode précédemment admise ;

- les actifs d'impôt différé reconnus après l'achèvement de la comptabilisation initiale sont comptabilisés en résultat, sans réduction, comme précédemment, du montant de l'écart d'acquisition qui aurait été constaté si l'actif d'impôt différé avait été comptabilisé en tant qu'actif identifiable à la date d'acquisition ;
- les coûts encourus au titre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges et non plus inclus dans le coût d'acquisition ;
- le prix d'acquisition, lorsqu'il inclut une part conditionnelle, est évalué et reconnu à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations subséquentes de juste valeur notamment sur la partie conditionnelle présentée en passif sont reconnues en résultat en *Autres produits et charges* et non plus enregistrées en ajustement de l'écart d'acquisition ;
- toute participation antérieure détenue dans l'entreprise acquise avant une prise de contrôle, est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et le produit ou la perte correspondant reconnu dans le compte de résultat ;
- les engagements de rachats de minoritaires sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et comptabilisés en dette financière. Les variations subséquentes de juste valeur de la dette sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont affectés par Unités Génératrices de Trésorerie ou regroupements d'Unités Génératrices de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales.

En millions d'euros 2019	31.12.2018	Acquisitions/Cessions	Autres mouvements	31.12.2019
L'Oréal Professionnel/Kérastase	388,9		5,6	394,5
Matrix	405,8		7,3	413,1
Redken/PureOlogy	560,5	3,5	9,1	573,1
Decléor et Carita	137,4			137,4
Autres	66,1		1,8	67,9
Total Produits Professionnels	1 558,7	3,5	23,8	1 586,0
L'Oréal Paris	899,1		11,0	910,2
Maybelline/Garnier	1 251,6		23,5	1 275,1
LaSCAD	158,3			158,3
NYX Professional Makeup	322,6		5,2	327,8
Niely	139,7		- 2,5	137,1
Stylenanda	429,4		1,3	430,7
Autres	495,4		- 9,0	486,4
Total Produits Grand Public	3 696,1	-	29,4	3 725,5
Lancôme	825,3		7,3	832,6
Shu Uemura	137,9		5,3	143,1
YSL Beauté	533,2		2,9	536,1
Parfums	454,9		2,8	457,7
L'Oréal Beauty Device ⁽¹⁾	71,3		- 46,7	24,6
Urban Decay	150,2		2,5	152,7
IT Cosmetics	775,9		11,4	787,4
Autres	65,0		2,6	67,5
Total L'Oréal Luxe	3 013,8	-	- 12,0	3 001,8
Vichy/Dermablend	354,3		- 34,6	319,6
CeraVe	629,5		5,9	635,4
La Roche-Posay	161,4		7,6	169,0
Autres	77,6		1,1	78,6
Total Cosmétique Active	1 222,8	-	- 20,1	1 202,7
Autres	105,7		- 36,1	69,6
TOTAL GROUPE	9 597,1	3,5	- 14,9	9 585,6

(1) Cette Unité Génératrice de Trésorerie concerne principalement l'activité Clarisonic.

Aucune acquisition et cession significative ne sont intervenues sur l'exercice.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation positive de change pour 65,4 millions d'euros ainsi que les pertes de valeur de 47 millions d'euros et de 36 millions d'euros respectivement sur Clarisonic et Roger & Gallet.

Le cumul des dépréciations sur L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson s'élève respectivement à 279,7 millions d'euros, 153,0 millions d'euros et 149,3 millions d'euros au 31 décembre 2019.

En millions d'euros 2018	31.12.2017	Acquisitions/Cessions	Autres mouvements	31.12.2018
L'Oréal Professionnel/Kérastase	380,3		8,6	388,9
Matrix	391,5		14,3	405,8
Redken/PureOlogy	539,6		20,9	560,5
Decléor et Carita	137,4			137,4
Autres	3,0	62,5	0,6	66,1
Total Produits Professionnels	1 451,7	62,5	44,4	1 558,7
L'Oréal Paris	852,4		46,8	899,1
Maybelline/Garnier	1 186,0		65,6	1 251,6
LaSCAD	158,3			158,3
NYX Professional Makeup	310,2		12,4	322,6
Niely	155,6		- 15,9	139,7
Stylenanda	-	429,3	0,1	429,4
Autres ⁽¹⁾	426,0	66,2	3,2	495,4
Total Produits Grand Public	3 088,5	495,5	112,1	3 696,1
Lancôme	795,1		30,2	825,3
Shu Uemura	129,3		8,6	137,9
YSL Beauté	519,8		13,4	533,2
Parfums	453,9		1,0	454,9
L'Oréal Beauty Device ⁽²⁾	69,8		1,5	71,3
Urban Decay	144,1		6,1	150,2
IT Cosmetics	749,0		27,0	775,9
Autres	64,6		0,4	65,0
Total L'Oréal Luxe	2 925,6	-	88,1	3 013,7
Vichy/Dermablend	278,1		76,1	354,3
CeraVe	943,0		- 313,5	629,5
La Roche-Posay	52,4	8,7	100,3	161,4
Autres	63,3		14,3	77,6
Total Cosmétique Active	1 336,8	8,7	- 122,8	1 222,8
Autres	69,6	36,1		105,7
TOTAL GROUPE	8 872,3	602,8	121,9	9 597,1

(1) L'activité Magic Holdings ne constitue plus une Unité Génératrice de Trésorerie à part entière en raison de la réorganisation des circuits de distribution et des structures de commercialisation désormais communes avec la Division des Produits Grand Public en Chine.

(2) Cette Unité Génératrice de Trésorerie concerne principalement l'activité Clarisonic.

Les acquisitions de l'exercice 2018 concernent principalement Stylenanda, Logocos, ModiFace, Pulp Riot et les Thermes La Roche-Posay à hauteur de 602,8 millions d'euros.

L'écart d'acquisition de 943,0 millions d'euros résultant de l'acquisition de CeraVe a été affecté principalement à hauteur de 99,7 millions d'euros à l'Unité Génératrice de Trésorerie La Roche-Posay, 73,5 millions d'euros à l'Unité Génératrice de Trésorerie Vichy et 54,5 millions d'euros à l'Unité Génératrice de Trésorerie L'Oréal Paris en fonction des synergies attendues.

Aucune cession significative n'est intervenue sur l'exercice.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation positive de change pour 124,6 millions d'euros.

Le cumul des dépréciations sur L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson, Yue-Sai et Sanoflore s'élève respectivement à 228,3 millions d'euros, 152,4 millions d'euros, 146,3 millions d'euros, 30,9 millions d'euros et 35,7 millions d'euros au 31 décembre 2018.

En millions d'euros 2017	31.12.2016	Acquisitions/Cessions	Autres mouvements	31.12.2017
L'Oréal Professionnel/Kérastase	397,9	7,6	- 25,2	380,3
Matrix	436,2		- 44,6	391,5
Redken/PureOlogy	585,6	13,6	- 59,6	539,6
Decléor et Carita	137,4			137,4
Autres	3,4		- 0,4	3,0
Total Produits Professionnels	1 560,4	21,2	- 129,8	1 451,7
L'Oréal Paris	870,5		- 18,1	852,4
Maybelline/Garnier	1 291,7		- 105,7	1 186,0
Magic Holdings	274,0		- 16,8	257,2
LaSCAD	158,3			158,3
NYX Professional Makeup	345,1		- 34,9	310,2
Niely	180,3		- 24,7	155,6
Autres	186,8		- 18,0	168,8
Total Produits Grand Public	3 306,7	-	- 218,2	3 088,5
Lancôme	800,3		- 5,2	795,1
Shu Uemura	141,7		- 12,4	129,3
YSL Beauté	519,8			519,8
Parfums	447,8		6,2	453,9
L'Oréal Beauty Device ⁽¹⁾	73,9		- 4,1	69,8
Urban Decay	161,1		- 17,0	144,1
IT Cosmetics	812,4		- 63,4	749,0
Autres	65,6		- 1,0	64,6
Total L'Oréal Luxe	3 022,6	-	- 96,9	2 925,6
Vichy/Dermablend	285,5		- 7,3	278,1
CeraVe	-	1 004,0	- 61,0	943,0
Autres	123,8		- 8,1	115,7
Total Cosmétique Active	409,2	1 004,0	- 76,4	1 336,8
Autres	83,9		- 14,3	69,6
The Body Shop	409,8	- 382,4	- 27,5	-
TOTAL GROUPE	8 792,5	642,9	- 563,1	8 872,3

(1) Cette Unité Génératrice de Trésorerie concerne principalement l'activité Clarisonic.

Les acquisitions de l'exercice 2017 concernent principalement CeraVe et Four Star Salon Services à hauteur de 1 025,2 millions d'euros.

La principale cession de l'exercice concerne The Body Shop et est intervenue le 7 septembre 2017 (voir note 2.3.). Elle a généré la sortie du *goodwill* pour une valeur de - 382,4 millions d'euros.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation négative de change de - 580,9 millions d'euros.

Le cumul des dépréciations sur L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson, Yue-Sai et Sanoflore s'élève respectivement à 218,3 millions d'euros, 153,1 millions d'euros, 141,4 millions d'euros, 31,1 millions d'euros et 35,7 millions d'euros au 31 décembre 2017.

7.2. Autres immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition ainsi que les immobilisations incorporelles générées en interne sont inclus dans ce poste.

a) Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Il s'agit principalement de marques, de relations clientèle ainsi que de formules ou brevets.

En ce qui concerne les marques, l'utilisation de la méthode des « flux de trésorerie actualisés » est privilégiée afin de faciliter le suivi de la valeur d'utilité après acquisition. Deux approches ont été mises en œuvre à ce jour :

- l'approche par la prime : cette méthode consiste à estimer la part des flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque ;
- l'approche par les redevances : elle consiste à estimer la valeur de la marque par référence à des niveaux de redevances qui sont exigés pour l'utilisation de marques comparables. Elle s'appuie sur des projections de chiffres d'affaires établies par le Groupe.

Ces approches s'appuient sur une analyse qualitative de la marque qui assure la pertinence des hypothèses retenues. Le taux d'actualisation retenu se réfère au coût moyen pondéré du capital (WACC) de la cible acquise. Le taux de croissance à l'infini est conforme aux données de marché disponibles (de 2,5 % pour l'Europe et de 3 % pour le reste du monde, sauf cas spécifique).

Une marque peut avoir une durée d'utilité finie ou indéfinie.

Les marques locales destinées à être progressivement remplacées par une marque internationale déjà existante dans le Groupe sont à durée d'utilité finie.

Elles sont amorties sur la durée d'utilité estimée à la date d'acquisition.

Les marques à vocation internationale ont une durée d'utilité indéfinie. Elles font l'objet de tests de perte de

valeur lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre. Les éléments défavorables peuvent résulter entre autres d'une hausse des taux d'intérêt du marché ou d'une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel réalisés par rapport aux prévisions.

Le test de perte de valeur consiste à calculer la valeur recouvrable de la marque sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition.

En ce qui concerne les relations clientèle, cette notion recouvre les relations développées avec les clients soit par l'intermédiaire de contrats, soit de façon non contractuelle, de par les flux constants de revenus générés grâce à la position compétitive ou la notoriété de la cible dans son marché.

La durée d'utilité d'une relation clientèle est limitée et varie en fonction du taux d'attrition estimé des clients existants à l'acquisition.

Le Groupe peut être amené à identifier et valoriser des brevets et formules qu'il souhaite développer.

La valeur d'un brevet ou d'une formule est évaluée à partir des bénéfices futurs qui sont attendus de sa propriété dans le futur, selon l'approche par les redevances.

La durée d'amortissement des brevets correspond à la durée de protection juridique. Les formules, qui ne font pas l'objet d'une protection juridique, sont amorties sur une durée maximum de 5 ans.

b) Immobilisations générées en interne

Il s'agit essentiellement de logiciels.

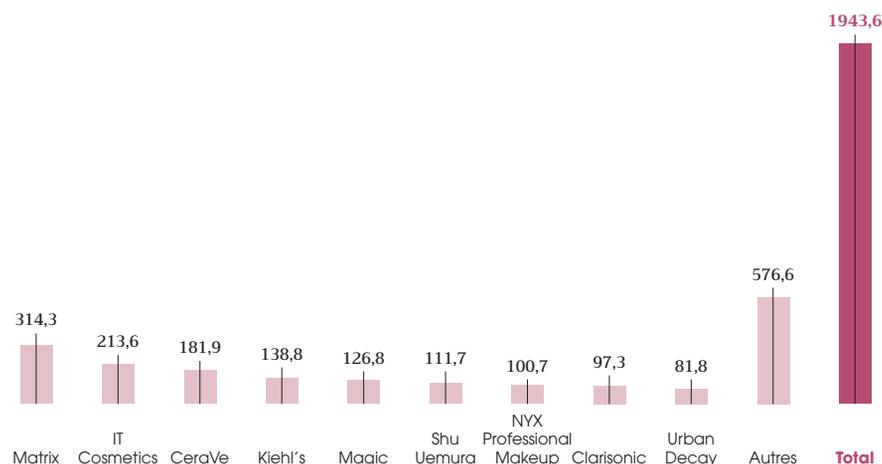
Les frais d'innovation des logiciels à usage interne sont capitalisés pour les phases de programmation, de codification et de tests. Les coûts des mises à jour importantes et des améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également activés.

Les frais d'innovation capitalisés sont amortis à compter de la mise à disposition des logiciels dans l'entité concernée, sur la durée d'utilité probable d'utilisation, généralement entre 5 et 8 ans.

En millions d'euros 2019	31.12.2018	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2019
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽²⁾	1 906,4	-	-	-	37,2	1 943,6
Marques et gammes de produits amortissables	101,3	-	- 2,8	-	0,5	99,0
Concessions, brevets, licences	579,9	140,1	-	-	10,5	730,5
Logiciels	1 380,8	80,4	- 38,1	-	126,5	1 549,6
Relations clientèle	605,0	-	-	1,3	4,4	610,8
Droit au bail	74,2	-	-	-	- 74,2	0,0
Autres	197,6	144,9	- 8,6	-	- 94,1	239,8
Valeurs brutes	4 845,1	365,4	- 49,5	1,3	10,8	5 173,1
Marques à durée d'utilité indéfinie	156,1	55,3	-	-	1,0	212,4
Marques et gammes de produits amortissables	72,3	3,5	- 0,9	-	0,3	75,2
Concessions, brevets, licences	163,7	8,7	-	-	0,5	172,9
Logiciels	936,5	157,0	- 38,0	-	10,6	1 066,1
Relations clientèle	404,2	48,2	-	-	6,3	458,7
Droit au bail	14,1	-	-	-	- 14,1	0,0
Autres	10,8	10,2	- 4,8	-	7,9	24,1
Amortissements et provisions	1 757,8	282,9	- 43,7	-	12,4	2 009,4
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 087,3	82,5	- 5,8	1,3	- 1,6	3 163,8

(1) Les autres mouvements incluent pour l'essentiel le reclassement à compter du 1^{er} janvier 2019 des droits au bail au sein des droits d'utilisation pour 60,1 millions d'euros compensés par l'allocation définitive du prix d'acquisition de Logocos acquis en 2018 (lignes Marques à durée de vie indéfinie pour 14,5 millions d'euros et ligne Concessions brevets licences pour 9,9 millions d'euros) et la variation positive des taux de change sur la période pour 31,3 millions d'euros.

(2) À fin 2019, les marques à durée de vie indéfinie se déclinent comme suit en valeur brute :



En millions d'euros 2018	31.12.2017	Acquisitions /Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre ⁽²⁾	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2018
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽³⁾	1 761,0	-	-	93,8	51,6	1 906,4
Marques et gammes de produits amortissables	111,0	-	- 9,6	-	- 0,2	101,3
Concessions, brevets, licences	308,3	265,0	-	5,6	1,0	579,9
Logiciels	1 172,0	89,7	- 24,2	1,3	142,1	1 380,8
Relations clientèle	542,6	-	-	41,9	20,5	605,0
Droit au bail	53,0	23,1	- 1,8	-	- 0,2	74,2
Autres	198,5	126,2	- 0,3	0,4	- 127,1	197,6
Valeurs brutes	4 146,4	504,0	- 35,9	142,9	87,7	4 845,1
Marques à durée d'utilité indéfinie	154,8	-	-	-	1,3	156,1
Marques et gammes de produits amortissables	78,2	3,9	- 9,6	-	- 0,3	72,3
Concessions, brevets, licences	149,0	12,4	-	1,4	0,9	163,7
Logiciels	816,6	128,6	- 24,5	1,0	14,7	936,5
Relations clientèle	349,6	40,8	-	-	13,8	404,2
Droit au bail	8,6	7,3	- 1,8	-	0,0	14,1
Autres	10,4	1,8	- 0,1	0,1	- 1,4	10,8
Amortissements et provisions	1 567,4	194,8	- 35,9	2,6	28,9	1 757,8
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	2 579,1	309,1	0,0	140,3	58,8	3 087,3

(1) Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation positive des taux de change sur la période pour 60,9 millions d'euros.

(2) Il s'agit essentiellement des variations de périmètre : Stylenanda, Pulp Riot et Logocos.

(3) Au 31 décembre 2018, les marques à durée d'utilité indéfinie concernent pour l'essentiel les marques Matrix (309,7 millions d'euros), IT Cosmetics (210,1 millions d'euros), CeraVe (179,5 millions d'euros), Kiehl's (137,0 millions d'euros), Magic (126,3 millions d'euros), Shu Uemura (109,1 millions d'euros), NYX Professional Makeup (99,1 millions d'euros), Clarisonic (95,8 millions d'euros), Decléor et Carita (81,4 millions d'euros).

Le cumul des dépréciations s'élève à 53,9 millions d'euros sur Softsheen-Carson, 45,9 millions d'euros sur Magic, 42,4 millions d'euros sur Yue-Sai ainsi que 14,0 millions d'euros sur Biomedic au 31 décembre 2018.

En millions d'euros 2017	31.12.2016	Acquisitions /Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre ⁽²⁾	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2017
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽³⁾	2 219,5	-	-	- 260,3	- 198,2	1 761,0
Marques et gammes de produits amortissables	117,9	0,1	-	1,0	- 7,9	111,0
Concessions, brevets, licences	323,6	0,4	- 10,1	1,0	- 6,7	308,3
Logiciels	1 151,2	67,1	- 44,9	- 42,4	41,1	1 172,0
Relations clientèle	606,8	-	- 1,4	3,0	- 65,8	542,6
Droit au bail	82,3	7,7	- 2,4	- 36,9	2,2	53,0
Autres	263,6	140,3	- 27,3	- 52,4	- 125,8	198,5
Valeurs brutes	4 765,0	215,7	- 86,1	- 387,0	- 361,1	4 146,4
Marques à durée d'utilité indéfinie	165,5	-	-	-	- 10,7	154,8
Marques et gammes de produits amortissables	79,8	4,1	-	- 1,5	- 4,2	78,2
Concessions, brevets, licences	150,5	11,7	- 10,1	-	- 3,1	149,0
Logiciels	804,5	127,7	- 44,9	- 26,9	- 43,8	816,6
Relations clientèle	290,9	96,6	- 1,4	-	- 36,5	349,6
Droit au bail	19,5	4,7	- 2,4	- 14,0	0,7	8,6
Autres	74,9	5,3	- 26,8	- 38,7	- 4,3	10,4
Amortissements et provisions	1 585,5	250,2	- 85,5	- 81,0	- 101,9	1 567,4
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 179,4	- 34,5	- 0,6	- 305,9	- 259,2	2 579,1

(1) Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation négative des taux de change sur la période pour - 241,7 millions d'euros.

(2) Il s'agit essentiellement des variations de périmètre : The Body Shop et CeraVe.

(3) Au 31 décembre 2017, les marques à durée d'utilité indéfinie concernent pour l'essentiel les marques Matrix (298,3 millions d'euros), IT Cosmetics (201,5 millions d'euros), CeraVe (173,7 millions d'euros), Kiehl's (132,4 millions d'euros), Shu Uemura (103,8 millions d'euros), NYX Professional Makeup (95,0 millions d'euros), Clarisonic (92,1 millions d'euros), Decléor et Carita (81,4 millions d'euros) et Magic (80,8 millions d'euros).

Le cumul des dépréciations s'élève à 52,2 millions d'euros sur Softsheen-Carson, 46,1 millions d'euros sur Magic, 42,6 millions d'euros sur Yue-Sai ainsi que 14,0 millions d'euros sur Biomedic au 31 décembre 2017.

7.3. Tests de dépréciation des actifs incorporels

Principes comptables

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur lorsqu'un événement défavorable intervient, et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre. Les éléments défavorables peuvent résulter entre autres d'une hausse des taux d'intérêt du marché ou d'une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel réalisés par rapport aux prévisions.

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables y compris les écarts d'acquisition à la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales. Une Unité Génératrice de Trésorerie peut rassembler plusieurs signatures en fonction de critères organisationnels et en particulier lorsque les circuits de distribution et les structures de commercialisation et de direction sont communs. Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans (période nécessaire au positionnement stratégique d'une acquisition) et d'une valeur terminale. Les flux de trésorerie sont établis dans les

devises des pays concernés et convertis ainsi que les actifs nets comptables auxquels ils sont comparés, aux cours de change estimés pour l'exercice suivant. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est fondé sur le coût moyen pondéré du capital, s'élevant à 6,8 % en 2019, 6,9 % en 2018 et 6,8 % en 2017 pour les flux en euros, et ajusté d'une prime de risque pays si nécessaire en fonction des zones géographiques concernées. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et cohérentes avec les données de marché disponibles (de 2,5 % pour l'Europe et de 3 % pour le reste du monde pour les valeurs terminales sauf cas spécifique).

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, à défaut de référence de transactions récentes similaires facilement disponibles.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie pour les Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les écarts d'acquisition et marques non amortissables sont significatifs, sont réalisés à partir des données et hypothèses suivantes :

En millions d'euros	Valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie	Taux d'actualisation (en %)	
		International hors États-Unis	États-Unis
TEST 2019			
Maybelline/Garnier	1 275,1	6,8	7,8
IT Cosmetics	1 001,0	6,8	7,8
L'Oréal Paris	910,2	6,8	7,8
Lancôme	832,6	6,8	7,8
CeraVe	817,3	6,8	7,8
Matrix	727,4	6,8	7,8
Redken/PureOlogy	645,5	6,8	7,8
YSL Beauté	536,1	6,8	(1)
Stylenanda	506,6	6,8	7,8
Affaires Parfums/Helena Rubinstein/Atelier Cologne	474,0	6,8	7,8
NYX Professional Makeup	428,5	6,8	7,8
L'Oréal Professionnel/Kérastase	394,6	6,8	7,8
Vichy/Dermablend	335,4	6,8	(1)
Shu Uemura	254,8	6,8	7,8
TEST 2018			
Maybelline/Garnier	1 251,6	6,9	8,1
IT Cosmetics	986,0	6,9	8,1
L'Oréal Paris	899,1	6,9	8,1
Lancôme	825,3	6,9	8,1
CeraVe	809,0	6,9	8,1
Matrix	715,5	6,9	8,1
Redken/PureOlogy	631,6	6,9	8,1
YSL Beauté	533,2	6,9	(1)
Affaires Parfums/Helena Rubinstein/Atelier Cologne	471,2	6,9	8,1
NYX Professional Makeup	421,7	6,9	8,1
L'Oréal Professionnel/Kérastase	389,0	6,9	8,1
Vichy/Dermablend	377,5	6,9	(1)
Urban Decay	230,8	6,9	8,1
L'Oréal Beauty Device	167,1	6,9	8,1
TEST 2017			
Maybelline/Garnier	1 186,0	6,8	7,7
L'Oréal Paris	852,4	6,8	7,7
Lancôme	795,1	6,8	7,7
Matrix	689,8	6,8	7,7
Redken/PureOlogy	607,4	6,8	7,7
YSL Beauté	519,8	6,8	(1)
Affaires Parfums/Helena Rubinstein/Atelier Cologne	470,2	6,8	7,7
NYX Professional Makeup	405,2	6,8	7,7
L'Oréal Professionnel/Kérastase	380,3	6,8	7,7
Magic (2)	338,1	9,3	-
Vichy/Dermablend	315,1	6,8	(1)
Urban Decay	221,9	6,8	7,7
L'Oréal Beauty Device	161,9	6,8	7,7

(1) Les flux en USD des Unités Génératrices de Trésorerie YSL Beauté et Vichy/Dermablend n'étant pas significatifs, aucun taux spécifique n'est utilisé pour les actualiser.

(2) L'activité Magic Holdings ne constitue plus, à compter de 2018, une Unité Génératrice de Trésorerie à part entière en raison de la réorganisation des circuits de distribution et des structures de commercialisation regroupées dans la Division des Produits Grand Public en Chine.

Le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2019 sur l'Unité Génératrice de Trésorerie L'Oréal Beauty Device n'a pas modifié la perte de valeur constatée au 30 juin 2019. La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie L'Oréal Beauty Device s'élève à fin décembre 2019 à 94,3 millions d'euros.

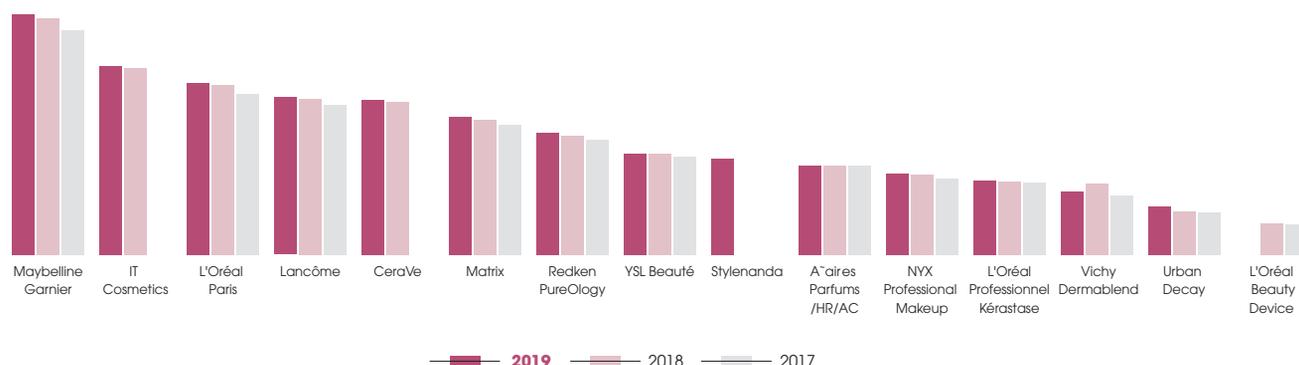
Au 31 décembre 2019, l'effet de la hausse des taux d'actualisation de 1 % sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 59,6 millions d'euros.

Le taux de croissance à l'infini est conforme aux données de marché soit 2,5 % pour l'Europe et 3 % pour le reste du monde.

L'effet de la baisse des taux de croissance à l'infini de 1 % sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 36,7 millions d'euros.

Une baisse de 1 point du taux de marge sur la durée des business plans sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 28,8 millions d'euros.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie se décline ainsi pour les Unités Génératrices de Trésorerie les plus significatives :



NOTE 8. Titres mis en équivalence

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Titres mis en équivalence			
LIPP Distribution ⁽¹⁾	10,1	8,1	-
Autres	0,8	0,9	1,1
TOTAL	10,9	9,0	1,1

(1) Le 13 juin 2018, L'Oréal a pris 49 % du capital de la société tunisienne LIPP Distribution qui diffuse les marques du Groupe en Tunisie.

NOTE 9. Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

Principes comptables

Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux d'intérêt et de change y afférents. Les instruments dérivés en couverture de taux d'intérêt étant pleinement efficaces, aucune inefficacité n'impacte le coût de l'endettement.

Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif.

Conformément au principe de comptabilisation des couvertures de juste valeur, les emprunts et dettes financières à taux fixe *swappés* à taux variable sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur qui en résultent sont comptabilisées en coût de l'endettement financier et sont compensées par les variations de valeur des *swaps* de taux attachés.

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture, avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur comptable des dettes à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les *Passifs non courants*. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les *Passifs courants*.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts d'OPCVM de trésorerie et des placements à court terme, liquides, présentant un risque négligeable de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois.

Les placements en actions et les liquidités bloquées à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés dans les *Autres actifs courants*.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les *Emprunts et Dettes financières courants*.

Les parts d'OPCVM monétaires sont qualifiées d'actifs financiers à la juste valeur par résultat. En conséquence, elles sont valorisées au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les pertes et gains latents ainsi dégagés sont enregistrés dans le compte de résultat en *Coût de l'endettement financier net*.

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation et les prêts et créances financiers qui ont une échéance supérieure à douze mois.

Les titres de participation sont qualifiés d'actifs financiers à la juste valeur par résultat global. En conséquence, ils sont valorisés à leur juste valeur, et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

Leur juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, en l'absence d'événements particuliers, leur coût d'acquisition est considéré comme la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. Ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

9.1. Emprunts et dettes financières

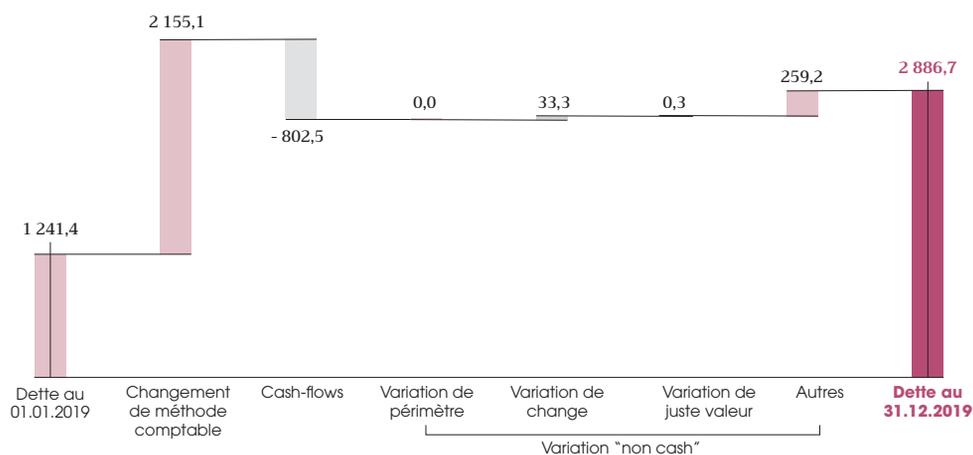
Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

9.1.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	31.12.2019		31.12.2018		31.12.2017	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme	-	601,1	-	748,6	-	768,1
Emprunts bancaires MLT	-	-	0,6	-	0,3	0,3
Dettes financières de location-financement	-	-	3,6	2,4	4,6	2,9
Dettes financières de location	1 628,0	407,9	-	-	-	-
Concours bancaires	-	136,8	-	363,8	-	261,0
Autres emprunts et dettes financières	9,6	103,3	9,3	113,0	8,6	128,7
TOTAL	1 637,6	1 249,1	13,5	1 227,8	13,4	1 161,0

9.1.2. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2018	Changement de méthode comptable	Cash-flows	Variations « non cash »			Autres	31.12.2019
				Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur		
Titres négociables à court terme	748,6	-	- 158,4	-	10,9	-	-	601,1
Emprunts bancaires MLT	0,6	-	- 0,6	-	-	-	-	0,0
Dettes de location	6,1	2 155,1	- 425,8	-	30,5	-	270,0	2 035,9
Concours bancaires	363,8	-	- 220,9	-	- 6,0	-	-	136,9
Autres emprunts et dettes financières	122,3	-	3,2	-	- 2,1	0,3	- 10,8	112,9
TOTAL	1 241,4	2 155,1	- 802,5	-	33,3	0,3	259,2	2 886,7



9.1.3. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	1 249,1	1 227,8	1 161,0
De 1 à 5 ans	1 162,3	3,6	4,2
Supérieure à 5 ans	475,3	9,9	9,2
TOTAL	2 886,7	1 241,4	1 174,4

(1) Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées de 3 801,1 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 3 643,6 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 3 675,2 millions d'euros au 31 décembre 2017. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

Les flux d'intérêts financiers à fin 2019 comme à fin 2018 et à fin 2017 sont non significatifs compte tenu de l'endettement résiduel au 31 décembre 2019, 2018 et 2017, composé de titres négociables à court terme tirés à très court terme et à taux d'intérêts négatifs en France, de divers emprunts à très court

terme contractés par les filiales localement ainsi que des dettes de location.

Ces évaluations sont faites sur la base du taux effectif à la fin de l'exercice, après prise en compte des instruments de couverture et sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

9.1.4. Analyse de la dette par devise hors dette de location

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Euro (EUR)	284,2	404,8	378,2
US dollar (USD)	422,2	571,7	630,2
Peso chilien (CLP)	27,5	26,2	18,7
Peso colombien (COP)	27,0	25,4	29,4
Livre égyptienne (EGP)	14,5	20,6	13,6
Yuan (CNY)	13,4	16,9	19,2
Shilling Kenyan (KES)	11,5	10,6	6,6
Rand Sud-Africain (ZAR)	9,3	6,7	7,5
Peso argentin (ARS)	7,8	21,6	2,5
Roupie Pakistanaise (PKR)	6,2	4,0	2,2
Roupie Indonésienne (IDR)	5,2	3,4	9,2
Autres	22,0	129,4	57,1
TOTAL	850,8	1 241,4	1 174,4

9.1.5. Répartition de la dette taux fixe – taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux)

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Taux variable	757,4	1 162,0	1 132,3
Taux fixe y compris dette de location	2 129,3	79,4	42,1
TOTAL	2 886,7	1 241,4	1 174,4

9.1.6. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêt effectif de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, s'élèvent à 0,99 % en 2019 contre 1,69 % en 2018 et 0,94 % en 2017 pour les titres négociables à court terme.

Les emprunts bancaires moyen long terme s'élèvent à 0,0 million d'euros au 31 décembre 2019 contre 0,6 million d'euros au 31 décembre 2018 et 0,6 million d'euros au 31 décembre 2017.

9.1.7. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Euro (EUR) ⁽¹⁾	- 0,45 %	- 0,45 %	- 0,42 %
US dollar (USD)	2,34 %	1,97 %	1,00 %

(1) La baisse des taux euro se matérialise désormais par des tirages de titres négociables à court terme sur base de taux négatifs.

9.1.8. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2019, la juste valeur des dettes s'élève à 2 886,7 millions d'euros contre 1 241,8 millions d'euros et 1 175,0 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

9.1.9. Dettes couvertes par des sûretés réelles

Il n'existe pas de dette couverte par des sûretés réelles de montants significatifs au 31 décembre 2019, 2018 et 2017.

9.1.10. Lignes de crédit confirmées

Au 31 décembre 2019, L'Oréal et ses filiales ont 3 801,1 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées contre 3 643,6 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 3 675,2 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Les échéances des lignes au 31 décembre 2019 s'étalent comme suit :

- 222,8 millions d'euros à moins d'un an ;
- 3 578,3 millions d'euros compris entre un an et 4 ans.

9.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	31.12.2019		31.12.2018		31.12.2017	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	3 042,4	3 044,6	1 899,8	1 900,5	1 810,4	1 810,8
Comptes bancaires et autres disponibilités	2 243,6	2 243,6	2 092,2	2 092,2	1 236,1	1 236,1
TOTAL	5 286,0	5 288,2	3 992,0	3 992,7	3 046,6	3 046,9

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA). Elles sont

considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

9.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	31.12.2019		31.12.2018		31.12.2017	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Titres non consolidés						
• Sanofi ⁽¹⁾	10 595,5	4 033,5	8 945,0	4 033,5	8 494,6	4 033,5
• Titres non cotés ⁽²⁾	94,9	189,2	52,5	147,5	32,1	127,1
Actifs financiers au coût amorti						
• Prêts et créances financiers non courants	129,0	131,4	103,0	105,5	239,5	242,4
TOTAL	10 819,4	4 354,1	9 100,5	4 286,5	8 766,2	4 403,0

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,43 % au 31 décembre 2019. La valeur au 31 décembre 2019, 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, respectivement de 10 595,5 millions d'euros, 8 945,0 millions d'euros et 8 494,6 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 31 décembre 2019, 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 respectivement de 89,62 €, 75,66 € et 71,85 €. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 €. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global,
- les titres de nos filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

9.4. Autres produits et charges financiers

Ce poste se décompose comme suit :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Composante financière de la charge de retraite	- 12,3	- 7,9	- 16,3
Autres produits et charges financiers	- 3,7	- 7,1	- 9,7
TOTAL	- 16,0	- 15,0	- 26,0

NOTE 10. Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Principes comptables

Les instruments dérivés négociés afin de couvrir les risques de change et de taux identifiés, sont comptabilisés dans les comptes du Groupe selon le principe de la comptabilité de couverture.

En matière de risque de change, des contrats à terme et des options sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan comme couvertures de juste valeur et les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures comptabilisés comme couvertures de flux futurs dont la réalisation est jugée hautement probable.

Tous les instruments dérivés de couverture de change sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché, même ceux couvrant les achats et ventes de la période suivante. Ainsi la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est comptabilisée de la façon suivante :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de la valeur temps des couvertures à terme est comptabilisée en capitaux propres et le montant accumulé en capitaux propres impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes ;
- la variation de la valeur de marché liée aux variations du cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de clôture est comptabilisée en capitaux propres et le montant accumulé en capitaux propres impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes. Toute inefficacité résiduelle est reconnue directement en résultat.

En application de la comptabilité de couverture, l'écart de change relatif aux stocks non encore vendus est différé au bilan dans les stocks. De même, lorsque les immobilisations achetées en devises font l'objet d'une couverture de change, elles sont valorisées au bilan sur la base du cours de couverture.

Le Groupe peut être amené à couvrir certains investissements dans des entreprises étrangères. Les pertes ou gains de change relatifs à ces couvertures affectent directement les capitaux propres consolidés, dans le poste *Réserves de conversion*.

S'agissant du risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux fixe couverts par des *swaps* de taux sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur de ces dettes sont enregistrées dans le coût de l'endettement financier, et compensées par la comptabilisation des variations de juste valeur des dérivés de couverture attachés. Les dettes et prêts financiers à taux variable sont valorisés au coût qui correspond à leur valeur de marché. Les *swaps* ou *caps* qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de valeur sont enregistrées directement en capitaux propres sur la ligne *Autres éléments du résultat global*.

La juste valeur des instruments dérivés de taux est leur valeur de marché. Cette valeur de marché est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

10.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

La politique du Groupe en matière d'exposition au risque de change sur ses opérations commerciales futures est de couvrir avant la fin de l'année une part significative du risque de change de l'année suivante par des instruments dérivés sur la base des budgets d'exploitation de chaque filiale.

L'ensemble des flux futurs du Groupe en devises fait l'objet de prévisions détaillées sur l'horizon de l'année budgétaire à venir. Les risques de change mis en évidence sont couverts par des achats ou ventes à terme ou par des options, afin de réduire au maximum la position de change par devise de chaque filiale. La durée d'utilité de ces instruments est en adéquation avec les flux de règlement du Groupe. Les instruments dérivés de change sont négociés par FINVAL ou, de manière exceptionnelle, directement par des filiales du Groupe, ces opérations étant soumises au contrôle de la Trésorerie du Groupe.

FINVAL en tant qu'entreprise non financière est soumise à la réglementation EMIR. Ce règlement publié par la Commission européenne en septembre 2012 vise à faire évoluer les marchés de gré à gré vers plus de centralisation, dont les principaux enjeux sont l'amélioration de la transparence des marchés, la régulation des transactions et la diminution du risque systémique grâce à un mécanisme de garantie. Les sociétés du Groupe devant par ailleurs emprunter et placer leur trésorerie dans leur propre devise, les risques de change générés par la gestion de leur trésorerie courante sont pratiquement inexistantes.

En raison de la politique de couverture du risque de change du Groupe d'une part significative des besoins annuels de l'année suivante avant la fin de l'année, la sensibilité du résultat aux variations du cours des devises au 31 décembre reste marginale. L'impact d'une variation du cours des devises sur la réserve de couverture de flux futurs relative au change est donné en note 11.3.

Les instruments financiers dérivés détenus dans un but de couverture du risque de change ont tous une maturité inférieure à 18 mois à l'origine et se détaillent comme suit :

En millions d'euros	Nominal			Valeurs de marché		
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Changes à terme						
Achat EURO contre devises	2 959,1	2 552,5	1 784,8	- 75,8	- 54,8	61,5
EUR/CNY	678,8	452,1	185,1	- 5,7	- 9,2	1,4
EUR/USD	370,5	319,2	188,3	- 3,1	- 12,9	13,6
EUR/RUB	268,2	238,7	127,7	- 12,9	5,5	- 1,7
EUR/GBP	241,1	295,5	229,0	- 16,4	2,6	5,6
EUR/MXN	196,6	171,7	168,3	- 6,4	- 2,9	8,9
EUR/HKD	166,5	87,6	42,2	- 12,8	- 22,9	16,2
EUR/CAD	140,0	119,4	173,2	- 3,0	2,7	1,9
EUR/AUD	93,9	87,8	97,1	- 1,4	1,8	3,0
EUR/BRL	85,4	63,2	57,7	0,0	- 4,1	2,9
EUR/TRY	67,9	62,4	76,7	- 3,0	- 7,1	4,1
EUR/Devises Asie Pacifique	252,5	288,0	230,8	- 8,3	- 9,4	3,3
EUR/Devises Europe de l'Est	92,5	66,7	68,9	- 1,1	- 0,7	- 2,0
EUR/Autres Devises	305,2	300,1	139,8	- 1,7	1,7	4,4
Achat USD contre devises	414,0	377,9	434,8	1,2	9,0	- 10,6
USD/Autres Devises	188,9	161,7	202,2	- 1,8	1,5	- 3,9
USD/Devises Amérique Latine	132,9	126,8	149,7	4,0	2,1	- 3,6
USD/CAD	92,2	89,3	82,9	- 1,0	5,3	- 3,0
Vente USD contre devises	199,8	185,3	14,2	- 0,7	3,0	- 4,8
USD/Devises Asie Pacifique	199,8	185,3	14,1	- 0,7	3,0	- 4,8
USD/Autres Devises	-	-	0,1	-	-	-
Autres couples de Devises	727,2	1 073,6	705,0	- 4,2	0,8	- 27,2
TOTAL CHANGES À TERME	4 300,0	4 189,2	2 938,8	- 79,5	- 42,0	18,9
Options de change						
Options EUR/CNY	63,5	100,9	37,8	1,7	2,3	1,7
Options EUR/USD	40,9	-	75,5	0,7	-	5,0
Options EUR/GBP	33,3	-	101,6	0,3	-	3,3
Options EUR/TRY	19,7	31,4	10,5	1,2	4,1	1,9
Options EUR/BRL	9,9	35,4	4,6	0,8	1,8	0,5
Options EUR/RUB	-	-	76,7	-	-	4,0
Options EUR/HKD	-	-	34,9	-	-	2,8
Options EUR/Autres devises	-	-	19,3	-	-	1,9
Autres couples de devises	7,8	22,8	8,1	0,6	0,9	0,2
TOTAL OPTIONS DE CHANGE	175,1	190,6	369,0	5,3	9,1	21,3
Dont options achetées	175,1	190,6	369,0	5,3	9,1	21,3
TOTAL	4 475,2	4 379,8	3 307,8	- 74,2	- 32,9	40,2

Les valeurs de marché par nature de couverture se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Couvertures de juste valeur ⁽¹⁾	- 25,6	- 9,7	- 0,6
Couvertures de flux futurs	- 48,6	- 23,2	40,8
TOTAL	- 74,2	- 32,9	40,2

(1) Les couvertures de juste valeur concernent les risques liés à la devise pour les créances et dettes d'exploitation ainsi que pour les opérations de placement/financement en devises.

La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché.

Le Groupe n'a pas de positions en devises significatives non couvertes au bilan.

10.2. Pertes et gains de change

Principes comptables

Les pertes et gains de change constatés sur les charges et produits d'exploitation en devises résultant de l'écart entre

la valorisation au cours du jour de la transaction et le cours du jour du règlement, après prise en compte des dérivés de couverture, sont affectés directement aux différentes lignes de charges et produits concernés.

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Valeur temps	- 126,9	- 76,7	- 90,5
Autres écarts de change	- 63,2	87,1	- 5,0
TOTAL	- 190,1	10,4	- 95,5

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;

- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement - 9,2 millions d'euros, - 4,3 millions d'euros et - 8,4 millions d'euros pour 2019, 2018 et 2017.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Coût des ventes	- 161,9	13,2	- 77,8
Frais de recherche et innovation	16,5	- 6,2	3,3
Frais publi-promotionnels	- 25,5	1,9	- 12,4
Frais commerciaux et administratifs	- 19,3	1,6	- 8,6
PERTES ET GAINS DE CHANGE	- 190,1	10,4	- 95,5

10.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas, à fin 2019 comme à fin 2018 et 2017, d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

10.4. Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt

Une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait un impact direct positif sur le coût de l'endettement financier net de + 45,3 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre un effet direct positif de + 28,3 millions d'euros au 31 décembre 2018 et un effet direct positif de + 19,1 millions d'euros au 31 décembre 2017, après prise en compte de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments dérivés, et en considérant que le montant total de la dette nette/trésorerie nette reste stable et que les dettes à taux fixe arrivées à échéance sont remplacées par du taux variable.

L'incidence d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt sur la juste valeur des dettes financières à taux fixe du Groupe, après prise en compte des instruments dérivés de taux, s'il en existe, peut être estimée à - 0,9 million d'euros au 31 décembre 2019 contre - 0,4 million d'euros au 31 décembre 2018 et 0,1 million d'euros au 31 décembre 2017.

10.5. Risque de contrepartie

Le Groupe privilégie les relations financières avec les banques de taille internationale bénéficiant des meilleures notations auprès d'agences spécialisées. Dès lors, le Groupe considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

Par ailleurs, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

10.6. Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe peut être apprécié au travers de la dette financière à court terme représentée par l'encours de son programme de titres négociables à court terme. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées de 3 801,1 millions d'euros au 31 décembre 2019. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

10.7. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 31 décembre 2019, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 9.2.).

Au 31 décembre 2019, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 595,5 millions d'euros (note 9.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 89,62 euros du 31 décembre 2019 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 1 059,5 millions d'euros avant impôt.

Le coût d'entrée de l'action Sanofi s'est fait au cours de 34,12 euros.

Les titres sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

Au 31 décembre 2018, le Groupe détenait 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 8 945,0 millions d'euros (note 9.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 75,66 euros du 31 décembre 2018 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 894,5 millions d'euros avant impôt.

Au 31 décembre 2017, le Groupe détenait 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 8 494,6 millions d'euros (note 9.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 71,85 euros du 31 décembre 2017 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 849,5 millions d'euros avant impôt.

10.8. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 amendée en 2009 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

En millions d'euros 31 décembre 2019	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		49,2		49,2
Actions Sanofi	10 595,5			10 595,5
Valeurs mobilières de placement	3 042,4			3 042,4
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	13 637,9	49,2	-	13 687,1
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		123,6		123,6
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	123,6	-	123,6

En millions d'euros 31 décembre 2018	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		149,6		149,6
Actions Sanofi	8 945,0			8 945,0
Valeurs mobilières de placement	1 899,8			1 899,8
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	10 844,8	149,6	-	10 994,4
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		182,5		182,5
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	182,5	-	182,5

En millions d'euros 31 décembre 2017	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		230,3		230,3
Actions Sanofi	8 494,6			8 494,6
Valeurs mobilières de placement	1 810,4			1 810,4
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	10 305,0	230,3	-	10 535,3
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		190,5		190,5
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	190,5	-	190,5

10.9. Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers résultant des opérations de couverture de change et/ou de taux avec nos contreparties bancaires ne sont pas compensés au bilan car il s'agit de contrats FBF (Fédération Bancaire Française) ou ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) qui ne prévoient pas de compensation hors le cas de défaillance de l'une des parties contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de compensation au bilan d'IAS 32.

Si la compensation des contrats était réalisée par contrepartie bancaire, l'actif et le passif auraient été minorés de 48,8 millions d'euros, 65,5 millions d'euros et 80,1 millions d'euros et respectivement en 2019, 2018 et 2017.

NOTE 11. Capitaux propres – Résultat par action

11.1. Capital social

Le capital se compose de 558 117 205 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2019, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 785 408 actions, à l'émission de 8 actions au titre du programme d'actionnariat salarié, d'actions gratuites à hauteur de 706 262 actions ainsi qu'aux annulations d'actions à hauteur de 3 771 125 actions.

Le capital se composait de 560 396 652 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2018, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 919 474 actions et d'actions

gratuites à hauteur de 993 765 actions ainsi qu'aux annulations d'actions à hauteur de 2 497 814 actions et au Plan d'Actionnariat Salarié pour 462 139 actions.

Le capital se composait de 560 519 088 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2017, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 1 509 576 actions et d'actions gratuites à hauteur de 375 actions ainsi qu'aux annulations d'actions à hauteur de 2 846 604 actions.

11.2. Actions auto-détenues

Principes comptables

Les actions auto-détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres nets d'impôt sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

a) Année 2019

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2019 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2019	560 396 652	- 771 125	559 625 527
Annulation	- 3 771 125	3 771 125	
Levées options et actions gratuites	1 491 678		1 491 678
Rachats d'actions propres		- 3 000 000	- 3 000 000
AU 31.12.2019	558 117 205	-	558 117 205

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2019 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2019		771 125	771 125	56,5
Annulation	- 3 000 000	- 771 125	- 3 771 125	- 56,5
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres	3 000 000		3 000 000	
AU 31.12.2019	-	-	-	-
<i>En millions d'euros</i>	-	-	-	

b) Année 2018

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2018 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2018	560 519 088	- 771 125	559 747 963
Annulation	- 2 497 814	2 497 814	
Levées options et actions gratuites	2 375 378		2 375 378
Rachats d'actions propres		- 2 497 814	- 2 497 814
AU 31.12.2018	560 396 652	- 771 125	559 625 527

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2018 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2018		771 125	771 125	56,5
Annulation	- 2 497 814		- 2 497 814	
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres	2 497 814		2 497 814	
AU 31.12.2018	-	771 125	771 125	56,5
<i>En millions d'euros</i>	-	56,5	56,5	

c) Année 2017

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2017 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2017	561 855 741	- 1 757 345	560 098 396
Annulation	- 2 846 604	2 846 604	
Levées options et actions gratuites	1 509 951	986 220	2 496 171
Rachats d'actions propres		- 2 846 604	- 2 846 604
AU 31.12.2017	560 519 088	- 771 125	559 747 963

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2017 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2017		1 757 345	1 757 345	133,6
Annulation	- 2 846 604		- 2 846 604	- 499,2
Levées options et actions gratuites		- 986 220	- 986 220	- 77,2
Rachats d'actions propres	2 846 604		2 846 604	499,2
AU 31.12.2017	-	771 125	771 125	56,5
<i>En millions d'euros</i>	-	56,5	56,5	

11.3. Autres éléments du résultat global

Les tableaux suivants détaillent par nature les mouvements sur ces éléments :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Titres à la juste valeur par résultat global			
Réserve à l'ouverture	4 911,7	4 461,2	-
Variations de juste valeur de la période	1 650,6	450,5	-
Variations de juste valeur constatées en résultat	-	-	-
RÉSERVE À LA CLÔTURE	6 562,3	4 911,7	-

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Titres disponibles à la vente			
Réserve à l'ouverture	-	-	5 058,2
Variations de juste valeur de la période	-	-	- 597,0
Perte de valeur constatée en résultat	-	-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat	-	-	-
RÉSERVE À LA CLÔTURE	-	-	4 461,2

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Couverture de flux futurs - change			
Réserve à l'ouverture	41,7	101,0	10,7
Changement de méthode comptable ⁽¹⁾	-	1,0	- 0,4
Variations de juste valeur de la période	201,8	54,2	162,5
Variations de juste valeur constatées en résultat	- 198,7	- 114,5	- 74,2
Sortie de périmètre	-	-	2,4
RÉSERVE À LA CLÔTURE	44,8	41,7	101,0

(1) IFRS 9 « Instruments Financiers » (note 1).

Le tableau suivant détaille la variation de plus ou moins 10 % de l'euro et du dollar US contre les autres devises sur la réserve de couverture des flux futurs de change et la valeur de marché des instruments de couverture :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Effet hausse de 10 % de l'EUR contre toutes les devises du Groupe	+ 323,1	+ 277,8	+ 250,0
Effet baisse de 10 % de l'EUR contre toutes les devises du Groupe	- 301,9	- 258,7	- 217,4
Effet hausse de 10 % de l'USD contre les principales devises du Groupe	- 27,0	- 16,1	+ 10,0
Effet baisse de 10 % de l'USD contre les principales devises du Groupe	+ 41,2	+ 27,7	+ 3,6

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Couverture de flux de trésorerie - taux d'intérêt			
Réserve à l'ouverture	-	-	-
Variations de juste valeur de la période	-	-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat	-	-	-
RÉSERVE À LA CLÔTURE	-	-	-

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Gains et pertes actuariels et effet du plafonnement des actifs			
Réserve à l'ouverture	- 730,5	- 671,8	- 946,2
Gains/(pertes) actuariels de la période	- 327,7	- 58,5	279,9
Effet du plafonnement des actifs	-	-	-
Sortie de périmètre et autres	-	- 0,2	- 5,6
RÉSERVE À LA CLÔTURE	- 1 058,2	- 730,5	- 671,8

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Autres éléments du résultat global			
Réserve brute	5 548,8	4 222,9	3 890,6
Effet d'impôt associé	46,9	19,2	4,4
RÉSERVE NETTE D'IMPÔT	5 595,8	4 242,1	3 895,0

11.4. Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe des activités poursuivies – Résultat par action

Principes comptables

Le calcul des résultats nets par action est établi selon les règles édictées par IAS 33.

Les résultats nets par action sont obtenus à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions auto-détenues et portées en minoration des capitaux propres.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte le cas échéant les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites ayant un effet dilutif selon la « méthode du rachat d'actions » : les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché

11.4.1. Réconciliation avec le résultat net des activités poursuivies

Le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe des activités poursuivies se réconcilie comme suit avec le résultat net – part du groupe :

En millions d'euros	2019	2018	2017
Résultat net – part du groupe des activités poursuivies	3 750,0	3 895,4	3 821,7
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	- 14,0	- 2,7	- 3,9
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	142,8	-	-
Coûts de restructuration	120,2	85,1	262,5
Autres	187,5	12,3	17,8
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	165,0	- 25,1	- 83,4
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	- 0,1	-	- 0,1
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	5,5	32,7	- 16,1
Effet de la baisse de taux aux États-Unis	-	- 10,1	- 90,3
Effet de la baisse de taux en France sur l'impôt différé passif lié à la détention de la participation Sanofi	-	-	- 13,4
Taxe de 3 % sur les dividendes distribués et contributions 2017 exceptionnelle et additionnelle ⁽¹⁾	-	-	- 146,0
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	4 356,9	3 987,6	3 748,7

(1) À la suite de l'invalidation de la contribution additionnelle de 3 % par le Conseil Constitutionnel en octobre 2017, les montants payés sur les exercices 2013 à 2017 ont donné lieu à remboursement et versement d'intérêts moratoires. En contrepartie, une contribution exceptionnelle et une contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle ont été instituées par la loi de finance rectificative pour 2017 et sont incluses sur cette ligne.

11.4.2. Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action (hors incidence de l'effet dilutif du dividende majoré note 11.4.5) :

2019	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 750,0	559 739 718	6,70
Options d'achats et de souscriptions	-	666 108	-
Actions gratuites	-	2 407 303	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 750,0	562 813 129	6,66

2018	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 895,4	559 603 188	6,96
Options d'achats et de souscriptions	-	1 155 173	-
Actions gratuites	-	2 340 145	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 895,4	563 098 506	6,92

2017	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 581,4	559 233 644	6,40
Options d'achats et de souscriptions	-	1 792 615	-
Actions gratuites	-	2 502 243	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 581,4	563 528 502	6,36

11.4.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action des activités

poursuivies (hors incidence de l'effet dilutif du dividende majoré note 11.4.5.) :

2019	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 356,9	559 739 718	7,78
Options d'achats et de souscriptions	-	666 108	-
Actions gratuites	-	2 407 303	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 356,9	562 813 129	7,74

2018	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 987,6	559 603 188	7,13
Options d'achats et de souscriptions	-	1 155 173	-
Actions gratuites	-	2 340 145	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 987,6	563 098 506	7,08

2017	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 748,7	559 233 644	6,70
Options d'achats et de souscriptions	-	1 792 615	-
Actions gratuites	-	2 502 243	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 748,7	563 528 502	6,65

11.4.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

11.4.5. Résultat net dilué par action avec incidence du dividende majoré

Le tableau suivant reprend le calcul du résultat net dilué par action en tenant compte de l'effet de la majoration de 10 % du dividende dont bénéficieront pour l'année 2019 les actions détenues sous forme nominative depuis le 31 décembre 2017 et sans interruption de détention jusqu'à la date de paiement du dividende 2020. Le nombre de titres éligibles à cette majoration de dividende ne peut excéder pour un même actionnaire 0,5 % du capital social.

2019	Nombre d'actions	Résultat net dilué par action	Résultat net dilué par action des activités poursuivies
Actions à dividende ordinaire	516 215 525	6,61	6,61
Actions à dividende majoré	46 597 604	7,27	7,27

2018	Nombre d'actions	Résultat net dilué par action	Résultat net dilué par action des activités poursuivies
Actions à dividende ordinaire	514 624 593	6,86	6,86
Actions à dividende majoré	48 473 913	7,54	7,54

2017	Nombre d'actions	Résultat net dilué par action	Résultat net dilué par action des activités poursuivies
Actions à dividende ordinaire	517 623 734	6,30	6,73
Actions à dividende majoré	45 904 768	6,93	7,40

NOTE 12. Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

12.1. Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants

Principes comptables

Les provisions pour risques et charges et autres passifs non courants sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Ils comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des coûts de restructuration, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation tels que les ruptures de contrats, les reprises de produits et des risques sociaux et des positions fiscales incertaines.

Ils sont estimés en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques, selon la nature des risques.

Les provisions pour risques et charges et autres passifs non courants sont classés selon leur nature en *Passifs non courants* ou en *Passifs courants*. Les provisions concernant des risques ou litiges devant se régler dans les douze mois suivant la clôture ou celles liées au cycle normal d'exploitation (*i.e.* retours produits) sont présentées dans les *Passifs courants*. Les autres provisions pour risques et charges sont présentées dans les *Passifs non courants*.

12.1.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants	367,1	336,1	434,9
Provisions non courantes ⁽¹⁾	56,9	47,6	184,0
Passifs non courants ⁽²⁾	310,2	288,5	250,9
Provisions pour risques et charges courantes	1 117,8	979,8	889,2
Provisions pour restructurations	112,9	102,1	146,0
Provisions pour retour de produits	351,1	316,8	303,6
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	653,7	560,9	439,6
TOTAL	1 484,9	1 315,9	1 324,1

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel, les titres mis en équivalence lorsque la quote-part de l'actif net est négative, ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence (note 12.2.2.a et b).

(2) Cette rubrique correspond aux positions fiscales incertaines. Elle inclut l'estimation des risques et litiges de nature fiscale relative à l'impôt sur les résultats des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

12.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

En millions d'euros	31.12.2017	31.12.2018	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2019
Provisions pour restructurations	146,0	102,1	89,1	- 58,7	- 13,3	- 6,4	112,9
Provisions pour retour de produits	303,6	316,8	301,0	- 233,6	- 38,6	5,5	351,1
Autres provisions pour risques et charges	623,6	608,5	278,9	- 127,7	- 62,2	13,2	710,7
TOTAL	1 073,2	1 027,4	669,0	- 420,0	- 114,1	12,4	1 174,7

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
• Résultat d'exploitation	530,7	- 360,0	- 100,8
• Autres produits et charges	138,3	- 60,0	- 13,3
• Résultat financier	-	-	-

Pour l'exercice 2018, la variation s'analysait comme suit :

En millions d'euros	31.12.2016	31.12.2017	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2018
Provisions pour restructurations	47,5	146,0	48,7	- 83,7	- 7,5	- 1,4	102,1
Provisions pour retour de produits	323,4	303,6	294,7	- 248,3	- 39,3	6,0	316,8
Autres provisions pour risques et charges	559,1	623,6	287,8	- 130,8	- 167,3	- 4,8	608,5
TOTAL	930,0	1 073,2	631,2	- 462,8	- 214,1	- 0,1	1 027,4

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
• Résultat d'exploitation *	580,5	- 356,1	- 191,8
• Autres produits et charges	50,7	- 106,7	- 7,6
• Résultat financier *	-	-	- 14,8

* Dont litige IPI en dotation pour 46,9 millions d'euros et reprise sans coût pour 114,3 millions d'euros en exploitation et 14,8 millions d'euros en financier (voir note 12.2.1.).

Pour l'exercice 2017, la variation s'analysait comme suit :

En millions d'euros	31.12.2015	31.12.2016	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2017
Provisions pour restructurations	50,9	47,5	156,6	- 41,8	- 10,1	- 6,0	146,0
Provisions pour retour de produits	309,3	323,4	331,1	- 276,7	- 54,9	- 19,4	303,6
Autres provisions pour risques et charges	432,4	559,1	163,3	- 113,9	- 34,4	49,5	623,6
TOTAL	792,6	930,0	651,0	- 432,4	- 99,5	24,1	1 073,2

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change ainsi que 67,1 millions d'euros correspondant au litige IPI avec l'administration au Brésil (note 12.2.1.)

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
• Résultat d'exploitation	494,1	- 388,4	- 89,4
• Autres produits et charges	156,9	- 44,0	- 10,1
• Résultat financier	-	-	-

12.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

12.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil – Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus et la provision constituée a, en conséquence, été reprise sur 2018.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 699,9 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque en prenant en considération une assiette de la taxe basée sur la moyenne des prix pratiqués par ses filiales et non sur la totalité de son chiffre d'affaires envers les tiers.

Inde – Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2015/16 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 167,6 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Europe – Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales italiennes, françaises et espagnoles en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations.

12.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Grèce, dans sa décision rendue le 4 octobre 2017, l'Autorité de la Concurrence grecque avait condamné L'Oréal Hellas à une amende de 2,6 millions d'euros pour pratiques anti-concurrentielles pour des faits remontant à 2005-2006. L'Oréal Hellas a réfuté avoir participé à une entente illicite avec d'autres fabricants de cosmétiques de luxe. La cour d'appel administrative grecque a annulé cette condamnation le 5 novembre 2018. L'Autorité de la Concurrence grecque a formé un pourvoi en cassation contre cette décision le 28 janvier 2019 et l'audience devant le Conseil d'État se tiendra au premier semestre 2020.

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et de lancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de Cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. L'audience devant la Cour d'appel de renvoi se tiendra début 2020 et la décision devrait intervenir durant le premier semestre 2020.

Il est rappelé que l'appel et le pourvoi en cassation n'étant pas suspensifs, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été payée le 28 avril 2015.

Au 31 décembre 2019, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en *Autres actifs courants*.

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Tous les contentieux encore en cours à fin 2019 sont provisionnés à hauteur de 189,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 189,5 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 212,3 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

NOTE 13. Engagements hors bilan

13.1. Engagements de location

Ils s'élèvent à 230,7 millions d'euros au 31 décembre 2019, 2 582,1 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 2 385,0 millions d'euros au 31 décembre 2017 dont :

- 41,8 millions d'euros à moins d'un an au 31 décembre 2019, contre 512,4 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 475,5 millions d'euros au 31 décembre 2017 ;
- 48,5 millions d'euros de 1 à 5 ans au 31 décembre 2019, contre 1 422,8 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 1 222,0 millions d'euros au 31 décembre 2017 ;
- 140,4 millions d'euros à plus de 5 ans au 31 décembre 2019, contre 646,9 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 687,5 millions d'euros au 31 décembre 2017.

13.2. Autres engagements hors bilan

Les lignes de crédit confirmées figurent en note 9.1.10.

Les autres engagements hors bilan significatifs ont été identifiés et chiffrés. Ils sont pour l'essentiel à moins d'un an et se détaillent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Garanties données ⁽¹⁾	398,5	380,8	305,9
Garanties reçues	80,3	63,7	60,2
Commandes d'investissements ⁽²⁾	329,6	303,2	284,1
Obligations d'achats dans le cadre de contrats d'approvisionnement	871,0	932,8	770,8

(1) Il s'agit essentiellement de garanties données à des administrations ou sur des prêts consentis à des tiers partenaires du Groupe, ainsi que l'engagement net pris envers la Fondation L'Oréal pour son programme pluriannuel et l'engagement de versement au fond dédié à la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame.

(2) Malgré leur caractère stratégique, chacun de ces investissements pris individuellement n'est pas d'un montant significatif, à l'échelle du Groupe, pour justifier une information spécifique.

13.3. Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe.

Les risques identifiés au 31 décembre 2019 n'ont pas de caractère significatif.

NOTE 14. Transactions entre parties liées

14.1. Transactions avec les entreprises associées (Parties liées)

Les sociétés mises en équivalence comprennent uniquement des co-entreprises.

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées entre le Groupe et des sociétés qui sont consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées. Les principales transactions et soldes avec les parties liées se présentent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2019	2018	2017
Ventes de biens et de services	- 0,0	0,1	0,1
Charges et produits financiers	-	-	-

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Créances d'exploitation	0,0	0,1	0,1
Dettes d'exploitation	0,1	0,1	0,1
Créances financières nettes	0,1	0,1	- 1,5

14.2. Parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

L'Oréal a été informé que les membres du groupe familial Bettencourt Meyers, ainsi que M. Jean-Paul Agon pour 100 actions, ont signé le 16 décembre 2016 des engagements de conservation dans le cadre de la loi Dutreil portant sur 185 704 189 actions L'Oréal représentant 33,065 % du capital et des droits de vote de la Société à la date de l'engagement.

Ces engagements de conservation ont été conclus en application des articles 787 B et 885 I bis du Code général des impôts pour une durée de deux ans renouvelable tacitement par périodes d'un an. Ils ne comportent aucun droit préférentiel de cession ou d'acquisition en faveur des signataires et ne sont pas constitutifs d'une action de concert vis-à-vis de la Société.

Il n'existe pas en 2019, d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe en dehors de l'opération décrite ci-dessus.

NOTE 15. Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

HONORAIRES DE L'EXERCICE 2019

En millions d'euros hors taxes	PricewaterhouseCoopers				Deloitte & Associés			
	Commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit		Réseau		Commissaire aux comptes Deloitte & Associés		Réseau	
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
L'Oréal	1,1	50 %	n/a	n/a	1,4	57 %	n/a	n/a
Filiales intégrées globalement	0,8	36 %	4,0	41 %	0,7	28 %	4,7	93 %
Sous-total	1,9	86 %	4,0	41 %	2,1	85 %	4,7	93 %
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾								
L'Oréal	0,3	13 %	2,6	27 %	0,3	14 %	-	-
Filiales intégrées globalement	0,0	1 %	3,2	32 %	0,0	0 %	0,4	7 %
Sous-total	0,3	14 %	5,8	59 %	0,3	15 %	0,4	7 %
TOTAL	2,2	100 %	9,8	100 %	2,4	100 %	5,1	100 %

(1) Concerne pour l'essentiel des audits d'acquisitions.

HONORAIRES DE L'EXERCICE 2018

En millions d'euros hors taxes	PricewaterhouseCoopers				Deloitte & Associés			
	Commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit		Réseau		Commissaire aux comptes Deloitte & Associés		Réseau	
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
L'Oréal	1,1	49 %	n/a	n/a	1,4	56 %	n/a	n/a
Filiales intégrées globalement	0,8	39 %	3,9	47 %	0,6	23 %	4,8	88 %
Sous-total	1,9	88 %	3,9	47 %	2,0	79 %	4,8	88 %
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾								
L'Oréal	0,2	9 %	2,0	25 %	0,5	20 %	-	-
Filiales intégrées globalement	0,1	3 %	2,3	28 %	0,0	1 %	0,6	12 %
Sous-total	0,3	12 %	4,3	53 %	0,5	21 %	0,6	12 %
TOTAL	2,2	100 %	8,2	100 %	2,5	100 %	5,5	100 %

(1) Concerne pour l'essentiel des audits d'acquisitions.

NOTE 16. Opération d'acquisition en cours

Le 2 juillet 2019, L'Oréal a annoncé être entré en négociation exclusive avec le groupe Clarins pour l'acquisition des marques Mugler et Azzaro. Le groupe Clarins détient ces deux maisons iconiques à l'échelle mondiale.

Le 21 octobre 2019, L'Oréal et le groupe Clarins ont signé, à la suite de la consultation des instances représentatives du personnel des deux parties, le contrat qui formalise la cession des marques Mugler et des parfums Azzaro, au travers de l'acquisition par L'Oréal du pôle fragrance de Clarins constitué, à la date de réalisation, des sociétés Mugler, Thierry Mugler (Mode), Clarins Fragrance Group (CFG), CFG France, Cosmeurop et CFG UK. Ces activités ont représenté un chiffre d'affaires d'environ 340 millions d'euros en 2018.

Le groupe Clarins détient des marques de parfum iconiques à l'échelle mondiale et un savoir-faire reconnu et apprécié dans la profession : *Angel* a révolutionné le secteur, *Alien* a construit de solides positions, *Azzaro Pour Homme* et *Chrome* sont des classiques, *Wanted* et *Wanted Girl* attirent les millennials.

En rejoignant L'Oréal, les marques Mugler et Azzaro pourront poursuivre leur développement international en bénéficiant de toutes les ressources du leader mondial de la beauté notamment dans les domaines du marketing, de la distribution et de l'innovation.

L'acquisition devrait être finalisée sous réserve de conditions suspensives classiques et de l'accord des autorités réglementaires au cours du premier trimestre 2020.

NOTE 17. Événements post-clôture

Le 4 février 2020, à l'issue d'une réflexion stratégique pour assurer le meilleur développement de la marque *Roger & Gallet*, L'Oréal a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec le *holding* d'investissement français Impala pour la cession de la marque *Roger & Gallet*.

Le projet fera l'objet d'une information-consultation des instances représentatives du personnel de L'Oréal et pourrait être réalisé l'été prochain.

5.7. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019

5.7.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Siège	% intérêt
ATELIER COLOGNE (sous-groupe)	France	100,00
BCI BIO COSMETICS INTERNATIONAL GmbH	Allemagne	100,00
BEAUTE, RECHERCHE & INDUSTRIES	France	100,00
BEAUTYCOS INTERNATIONAL COMPANY LIMITED	Chine	100,00
BEAUTYLUX INTERNATIONAL COSMETICS (SHANGHAI) CO LTD	Chine	100,00
BIO THERM	Monaco	99,80
BOLD BUSINESS OPPORTUNITIES FOR L'ORÉAL DEVELOPMENT	France	100,00
CANAN KOZMETIK SANAYI VE TICARET A.S.	Turquie	100,00
CENTRE LOGISTIQUE D'ESSIGNY ou CLOE	France	100,00
CENTRE THERMAL DE LA ROCHE-POSAY	France	100,00
CHIMEX	France	100,00
COBELSA COSMETICOS, S.A.	Espagne	100,00
COLORIGHT LTD	Israël	100,00
COMPAGNIE THERMALE HOTELIERE ET FINANCIERE - C.T.H.F.	France	99,98
COMPTOIR LAINIER AFRICAÏN	Maroc	100,00
COSBEL S.A. de C.V.	Mexique	100,00
COSMELOR LTD	Japon	100,00
COSMEPHIL HOLDINGS CORPORATION PHILIPPINES	Philippines	100,00
COSMETIL	Maroc	49,80
COSMETIQUE ACTIVE FRANCE	France	100,00
COSMETIQUE ACTIVE INTERNATIONAL - CAI	France	100,00
COSMETIQUE ACTIVE PRODUCTION - C.A.P.	France	100,00
DIGIT INVEST IMMOBILIER	France	100,00
EGYPTELLOR LLC	Égypte	100,00
ELEBELLE (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
EPISKIN	France	99,89
EPISKIN BRASIL BIOTECNOLOGIA EIRELI	Brésil	99,89
ERWITON S.A.	Uruguay	100,00
FAPAGAU & CIE	France	100,00
FAPROREAL	France	100,00
FINVAL	France	100,00
FITNE GESUNDHEIT UND WELLNESS GmbH	Allemagne	100,00
FRABEL S.A. de C.V.	Mexique	100,00
GEMEY PARIS - MAYBELLINE NEW YORK	France	100,00
HELENA RUBINSTEIN ITALIA S.p.A.	Italie	100,00
HOLDIAL	France	100,00
INTERBEAUTY COSMETICS LTD	Israël	92,97
INTERBEAUTY PRODUCTS LIMITED	Kenya	100,00
JSC L'OREAL	Russie	100,00
KOSMEPOL Sp. z.o.o.	Pologne	100,00
L & J RE	France	100,00
LA ROCHE-POSAY LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE	France	99,98
LABORATOIRE SANOFLORE	France	100,00
LABORATORIOS DE COSMETICOS VOGUE S.A.S.	Colombie	100,00
LOA1	France	100,00
LOA3	France	100,00
LOA6	France	100,00

Sociétés	Siège	% intérêt
LOA7	France	100,00
LOGISTICA 93 S.r.l.	Italie	100,00
LOGO-BAU GmbH & CO GRÜNDSTÜCKSV ERWALTUNGS KG	Allemagne	100,00
LOGO-BAU VERWALTUNGS GmbH	Allemagne	100,00
LOGOCOS NATURKOSMETIK AG	Allemagne	100,00
L'OREAL (CHINA) CO. LTD	Chine	100,00
L'OREAL (THAILAND) LIMITED	Thaïlande	100,00
L'OREAL (UK) LIMITED	Grande-Bretagne	100,00
L'OREAL ADRIA d.o.o.	Croatie	100,00
L'OREAL ARGENTINA SOCIEDAD ANONIMA	Argentine	100,00
L'OREAL AUSTRALIA PTY LTD	Australie	100,00
L'OREAL BALKAN D.O.O.	Serbie	100,00
L'OREAL BALTIC SIA	Lettonie	100,00
L'OREAL BANGLADESH LIMITED	Bangladesh	100,00
L'OREAL BELGILUX S.A.	Belgique	100,00
L'OREAL BRASIL COMERCIAL DE COSMÉTICOS LTDA	Brésil	100,00
L'OREAL BRASIL PESQUISAS E INOVACAO LTDA	Brésil	100,00
L'OREAL BRASIL-LICENCIAMENTOS EMPRESARIAIS, COSMETICOS E PERFUMES LTDA	Brésil	100,00
L'OREAL BULGARIA EOOD	Bulgarie	100,00
L'OREAL CANADA, INC.	Canada	100,00
L'OREAL CENTRAL AMERICA S.A.	Panama	100,00
L'OREAL CENTRAL WEST AFRICA LTD	Nigeria	100,00
L'OREAL CESKA REPUBLIKA s.r.o.	République Tchèque	100,00
L'OREAL CHILE S.A.	Chili	100,00
L'OREAL COLOMBIA S.A.S.	Colombie	100,00
L'OREAL COSMETICS INDUSTRY S.A.E.	Égypte	100,00
L'OREAL COTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	100,00
L'OREAL DANMARK A/S	Danemark	100,00
L'OREAL DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	100,00
L'OREAL EAST AFRICA LIMITED	Kenya	100,00
L'OREAL ECUADOR S.A.	Équateur	100,00
L'OREAL EGYPT LLC	Égypte	100,00
L'OREAL ESPANA S.A.	Espagne	100,00
L'OREAL FINLAND OY	Finlande	100,00
L'OREAL GUATEMALA S.A.	Guatemala	100,00
L'OREAL HELLAS S.A.	Grèce	100,00
L'OREAL HONG KONG LIMITED	Hong Kong	100,00
L'OREAL INDIA PRIVATE LIMITED	Inde	100,00
L'OREAL INVESTMENTS B.V.	Pays-Bas	100,00
L'OREAL ITALIA S.p.A.	Italie	100,00
L'OREAL KAZAKHSTAN Limited Liability Partnership	Kazakhstan	100,00
L'OREAL KOREA LIMITED	Corée	100,00
L'OREAL LIBAN SAL	Liban	99,98
L'OREAL LIBRAMONT	Belgique	100,00
L'OREAL MAGYARORSZAG KOZMETIKAI Kft	Hongrie	100,00
L'OREAL MALAYSIA SDN BHD	Malaisie	100,00
L'OREAL MANUFACTURING MIDRAND (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
L'OREAL MAROC	Maroc	50,00
L'OREAL MEXICO S.A. de C.V.	Mexique	100,00
L'OREAL MEXICO SERVICIOS S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
L'OREAL MIDDLE EAST	Émirats Arabes Unis	100,00
L'OREAL NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	100,00
L'OREAL NEW ZEALAND LIMITED	Nouvelle-Zélande	100,00

Sociétés	Siège	% intérêt
L'OREAL NORGE A/S	Norvège	100,00
L'OREAL ÖSTERREICH GmbH	Autriche	100,00
L'OREAL PAKISTAN PRIVATE LIMITED	Pakistan	100,00
L'OREAL PANAMA COMERCIAL S.A.	Panama	100,00
L'OREAL PANAMA S.A.	Panama	100,00
L'OREAL PERU S.A.	Pérou	100,00
L'OREAL PHILIPPINES, INC.	Philippines	100,00
L'OREAL POLSKA Sp. z.o.o.	Pologne	100,00
L'OREAL PORTUGAL UNIPessoal, LDA	Portugal	100,00
L'OREAL PRODUITS DE LUXE FRANCE	France	100,00
L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL	France	100,00
L'OREAL PRODUKTION DEUTSCHLAND BETEILIGUNGS GmbH	Allemagne	100,00
L'OREAL PRODUKTION DEUTSCHLAND GmbH & CO KG	Allemagne	100,00
L'OREAL ROMANIA SRL	Roumanie	100,00
L'OREAL SAIPO INDUSTRIALE S.p.A.	Italie	100,00
L'OREAL SAUDI ARABIA	Arabie Saoudite	75,00
L'OREAL SINGAPORE Pte Ltd	Singapour	100,00
L'OREAL SLOVENIJA kozmetika d.o.o.	Slovénie	100,00
L'OREAL SLOVENSKO s.r.o.	Slovaquie	100,00
L'OREAL SLP S.A. de C.V.	Mexique	100,00
L'OREAL SOUTH AFRICA HOLDINGS (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
L'OREAL SUISSE S.A.	Suisse	100,00
L'OREAL SVERIGE AB	Suède	100,00
L'OREAL TAIWAN CO., LTD.	Taiwan	100,00
L'OREAL TRAVEL RETAIL AMERICAS, INC.	États-Unis	100,00
L'OREAL TÜRKIYE KOZMETİK SANAYİ VE TİCARET ANONİM ŞİRKETİ	Turquie	100,00
L'OREAL UAE GENERAL TRADING LLC	Émirats Arabes Unis	99,80
L'OREAL UKRAINE	Ukraine	100,00
L'OREAL URUGUAY S.A.	Uruguay	100,00
L'OREAL USA, Inc. (sous-groupe)	États-Unis	100,00
L'OREAL VERWALTUNGS GmbH	Allemagne	100,00
L'OREAL VIETNAM CO. LTD	Vietnam	100,00
L'OREAL WEST AFRICA LIMITED	Ghana	100,00
MAGIC HOLDINGS (sous-groupe)	Chine	100,00
MASRELOR LLC	Égypte	100,00
MATRIX DISTRIBUTION GmbH	Allemagne	100,00
MODIFACE INC.	Canada	100,00
NANDA CO. LTD	Corée	100,00
NANDA JAPAN K.K.	Japon	100,00
NIELY DO BRASIL INDUSTRIAL LTDA	Brésil	100,00
NIHON L'OREAL KABUSHIKI KAISHA	Japon	100,00
NLO KABUSHIKI KAISHA	Japon	100,00
NYX PROFESSIONAL MAKEUP SPRL/BVBA	Belgique	100,00
OOMES B.V.	Pays-Bas	100,00
P.T. L'OREAL INDONESIA	Indonésie	100,00
P.T. YASULOR INDONESIA	Indonésie	100,00
PRESTIGE ET COLLECTIONS INTERNATIONAL	France	100,00
PROCOSA PRODUCTOS DE BELEZA LTDA	Brésil	100,00
PRODUCTOS CAPILARES L'ORÉAL S.A.	Espagne	100,00
REAL CAMPUS BY L'OREAL	France	100,00
REDKEN FRANCE	France	100,00
RETAIL EXCELLENCE 4	France	100,00
SCENTAL LIMITED	Hong Kong	100,00
SHANGHAI EPISKIN BIOTECHNOLOGY CO. LTD	Chine	99,89

Sociétés	Siège	% intérêt
SHANGHAI L'OREAL INTERNATIONAL TRADING CO. LTD	Chine	100,00
SHU UEMURA COSMETICS INC.	Japon	100,00
SICOS & CIE	France	100,00
SLP ASISTENCIA S.A. de C.V.	Mexique	100,00
SOCIETE HYDROMINERALE DE LA ROCHE-POSAY	France	99,98
SOPROCOS	France	100,00
SOPROREAL	France	100,00
SPARLYS	France	100,00
THERMES DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS LE FAYET	France	100,00
YICHANG TIANMEI INTERNATIONAL COSMETICS CO LTD	Chine	100,00

5.7.2. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège	% intérêt
INNEOV ARGENTINA S.A.	Argentine	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV HELLAS A.E.	Grèce	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV MEXICO S.A. DE C.V.	Mexique	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV TAIWAN CO. LTD	Taiwan	50,00 ⁽¹⁾
LIPP DISTRIBUTION	Tunisie	49,00
NUTRICOS TECHNOLOGIES	France	50,00 ⁽¹⁾
SCI GOLF DU CONNETABLE	France	38,12

(1) Sociétés communes avec Nestlé.

6

COMPTES SOCIAUX *

6.1	COMPTES DE RÉSULTAT COMPARÉS	308	6.7	RÉSULTATS FINANCIERS SUR 5 ANS	334
6.2	BILANS COMPARÉS	309	6.8	TITRES DE PARTICIPATION (PRINCIPALES VARIATIONS ET FRANCHISSEMENTS DE SEUILS)	335
6.3	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	310	6.9	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	335
6.4	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	311			
6.5	NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	312			
6.6	AUTRES ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ORÉAL S.A.	332			
6.6.1	Dépenses et charges visées à l'article 223 quater du CGI	332			
6.6.2	Factures émises et reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu	333			
6.6.3	Chiffre d'affaires (hors taxes)	334			

* Ces informations font partie intégrante du Rapport Financier Annuel tel que prévu par l'article L. 451-1-2 du Code Monétaire et Financier.

Les comptes sociaux détaillés dans ce chapitre sont ceux de L'Oréal S.A. Ils font état de la situation financière de la Société mère *stricto sensu*. Ils n'intègrent pas les comptes des filiales du Groupe, par opposition aux comptes consolidés.

Les éléments relatifs aux comptes sociaux présents dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sont intégrés dans ce chapitre. Les pages concernées sont : le tableau des principales variations et franchissements de seuil des titres de participation dans les filiales, celui des résultats financiers sur cinq ans ainsi que le montant des dépenses et charges prévues à l'article 223 *quater* du Code général des impôts et le tableau des factures émises et reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu prévu par les articles L. 441-14 et D. 441- 4 du Code de commerce. Le Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux complète ces informations.

6.1. COMPTES DE RÉSULTAT COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Produits d'exploitation		4 615,5	4 319,4	4 017,5
Chiffre d'affaires	2	4 131,0	3 888,4	3 613,5
Reprise de provisions et transferts de charges		84,5	76,4	69,2
Autres produits	3	400,0	354,6	334,8
Charges d'exploitation		- 4 184,5	- 3 930,4	- 3 697,5
Achats consommés et variation de stocks		- 424,7	- 401,0	- 358,8
Autres achats et charges externes		- 2 119,0	- 2 064,0	- 1 976,8
Impôts et taxes		- 108,2	- 92,0	- 105,3
Charges de personnel		- 1 038,5	- 979,4	- 898,6
Dotations aux amortissements et provisions	5	- 283,6	- 195,6	- 169,6
Autres charges		- 210,5	- 198,4	- 188,4
Résultat d'exploitation		431,0	389,0	320,0
Produits financiers nets	6	4 086,5	3 523,6	2 637,2
Dotations/reprises nettes sur provisions et transferts de charges	6	- 198,7	- 221,9	122,3
Différences de change		- 108,0	- 24,2	- 111,9
Résultat financier		3 779,8	3 277,5	2 647,6
Résultat courant avant impôts		4 210,8	3 666,5	2 967,6
Résultat exceptionnel	7	22,5	- 57,0	- 62,2
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		- 44,8	- 21,5	- 19,7
Impôts sur les bénéfices	8	- 82,7	6,9	166,0
RÉSULTAT NET		4 105,8	3 594,9	3 051,7

6.2. BILANS COMPARÉS

Actif

<i>En millions d'euros (en valeurs nettes)</i>	Notes	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Immobilisations incorporelles	11	2 937,5	2 820,5	2 234,4
Immobilisations corporelles	12	530,9	513,5	498,0
Immobilisations financières	14	10 633,8	10 368,8	10 237,1
Actif immobilisé		14 102,2	13 702,8	12 969,5
Stocks		69,7	74,8	64,7
Avances et acomptes versés		7,3	7,8	6,2
Clients et comptes rattachés	16	616,7	540,5	567,6
Autres actifs circulants	16	471,1	486,2	452,5
Valeurs mobilières de placement	15	22,6	93,5	95,3
Disponibilités	27	2 463,5	1 496,9	806,5
Actif circulant		3 650,9	2 699,7	1 992,8
Comptes de régularisation actif		65,9	59,6	58,2
Écart de conversion actif	21	60,3	55,0	46,4
TOTAL DE L'ACTIF		17 879,3	16 517,1	15 066,9

Passif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Capital		111,6	112,1	112,1
Primes		3 130,2	3 070,3	2 935,3
Réserves et report à nouveau		8 087,1	7 470,2	6 922,8
Résultat net		4 105,8	3 594,9	3 051,7
Provisions réglementées		49,8	64,4	89,1
Capitaux propres		15 484,5	14 311,9	13 111,0
Provisions pour risques et charges	18	610,4	516,0	466,3
Emprunts et dettes financières	19	207,5	209,6	211,6
Fournisseurs et comptes rattachés	20	568,0	718,4	684,5
Autres passifs circulants	20	999,0	743,8	571,4
Autres dettes		1 774,5	1 671,8	1 467,5
Écart de conversion passif	21	9,9	17,4	22,1
TOTAL DU PASSIF		17 879,3	16 517,1	15 066,9

6.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social se compose de 558 117 205 actions de 0,2 euro à la suite des opérations intervenues au cours de l'exercice 2019 :

- souscription de 785 408 actions suite à des levées d'options, émission de 8 actions au titre du programme d'actionnariat salarié et attribution de 706 262 actions gratuites ;
- annulation de 3 771 125 actions auto-détenues.

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Capital social	Primes d'apport et de fusion	Écart de réévaluation 1976	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Solde au 1^{er} janvier 2017							
avant affectation du résultat	112,4	2 817,3	43,7	6 221,3	3 014,4	92,2	12 301,3
Augmentation de capital	0,3	118,0					118,3
Annulation d'actions	- 0,6			- 497,6			- 498,2
Affectation du résultat 2016				1 156,7	- 1 156,7		0,0
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2016					- 1 857,7		- 1 857,7
Résultat de l'exercice 2017					3 051,7		3 051,7
Autres variations de la période			- 1,2			- 3,2	- 4,4
Solde au 31 décembre 2017							
avant affectation du résultat	112,1	2 935,3	42,5	6 880,4	3 051,7	89,0	13 111,0
Augmentation de capital	0,5	135,0					135,5
Annulation d'actions	- 0,5			- 497,6			- 498,1
Affectation du résultat 2017				1 045,1	- 1 045,1		0,0
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2017					- 2 006,6		- 2 006,6
Résultat de l'exercice 2018					3 594,9		3 594,9
Autres variations de la période				- 0,2		- 24,6	- 24,8
Solde au 31 décembre 2018							
avant affectation du résultat	112,1	3 070,3	42,5	7 427,7	3 594,9	64,4	14 311,9
Augmentation de capital	0,3	59,9					60,2
Annulation d'actions	- 0,8			- 801,2			- 802,0
Affectation du résultat 2018				1 418,2	- 1 418,2		0,0
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2018					- 2 176,7		- 2 176,7
Résultat de l'exercice 2019					4 105,8		4 105,8
Autres variations de la période				- 0,1		- 14,6	- 14,7
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019							
AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT	111,6	3 130,2	42,5	8 044,6	4 105,8	49,8	15 484,5

Le montant porté en réserves correspondant aux dividendes non versés en raison de la détention par L'Oréal d'une partie de ses propres titres ainsi que les mouvements intervenus entre le 1^{er} janvier et la date de paiement du dividende, sur les plans d'actions gratuites arrivant à échéance, les levées de stock-options et le nombre définitif d'actions éligibles au dividende majoré, s'élève à - 0,7 million d'euros en 2019, contre - 0,7 million d'euros en 2018 et 9,9 millions d'euros en 2017.

Les provisions réglementées sont principalement constituées des amortissements dérogatoires s'élevant au 31 décembre 2019 à 49,7 millions d'euros contre 64,2 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 88,8 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Les plans d'options de souscription d'actions et d'attribution d'actions gratuites sont détaillés en note 17.

6.4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions d'euros	Notes	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Exploitation				
Résultat net		4 105,8	3 594,9	3 051,7
Dotations aux amortissements	12	121,0	117,2	105,7
Dotations aux provisions (nettes des reprises)		304,4	290,4	- 93,3
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations		- 1,3	2,0	61,4
Autre opération sans incidence sur la trésorerie ⁽¹⁾		- 136,4	-	71,5
Marge brute d'autofinancement		4 393,5	4 004,5	3 197,0
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	25	- 231,0	81,8	292,4
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		4 162,5	4 086,3	3 489,4
Investissements				
Acquisition d'immobilisations		- 1 234,3	- 1 674,2	- 2 209,5
Variation des autres actifs financiers	26	30,9	56,2	46,7
Cession d'immobilisations		55,4	39,5	962,9
Flux de trésorerie affectés aux investissements		- 1 148,0	- 1 578,5	- 1 199,9
Financement				
Augmentation de capital		60,0	135,3	118,3
Dividendes versés		- 2 176,7	- 2 006,6	- 1 857,7
Variation des dettes financières		- 0,9	- 1,9	196,9
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement		- 2 117,6	- 1 873,2	- 1 542,5
Trésorerie acquise ou cédée dans la période		69,8	55,9	32,7
Variation de trésorerie		966,7	690,5	779,7
Trésorerie nette à l'ouverture		1 496,6	806,1	26,4
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	27	2 463,3	1 496,6	806,1

(1) Principalement constitué en 2017 par la valeur des actions gratuites acquises relative au plan 2013, arrivé à échéance en 2017, et pour 2019 par le boni de fusion de la Transmission Universelle de Patrimoine de la société Lancôme Parfums et Beauté & Cie.

6.5. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Sommaire détaillé de notes annexes

NOTE 1	Principes comptables	313	NOTE 17	Options de souscription ou d'achat d'actions – Actions gratuites	322
NOTE 2	Chiffre d'affaires	316	NOTE 18	Provisions pour risques et charges	323
NOTE 3	Autres produits	316	NOTE 19	Emprunts et dettes financières	324
NOTE 4	Ventilation de l'effectif moyen	316	NOTE 20	État des échéances des dettes	325
NOTE 5	Dotations aux amortissements et provisions	317	NOTE 21	Écarts de conversion	325
NOTE 6	Résultat financier	317	NOTE 22	Instruments financiers dérivés	326
NOTE 7	Résultat exceptionnel	317	NOTE 23	Opérations avec les entreprises et les parties liées	327
NOTE 8	Impôts sur les bénéfices	318	NOTE 24	Engagements hors bilan	327
NOTE 9	Accroissement ou allègement de la dette future d'impôts	318	NOTE 25	Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	328
NOTE 10	Frais de recherche	318	NOTE 26	Variation des autres actifs financiers	328
NOTE 11	Immobilisations incorporelles	319	NOTE 27	Trésorerie nette à la clôture	328
NOTE 12	Immobilisations corporelles	319	NOTE 28	Autres informations	328
NOTE 13	Immobilisations détenues en crédit-bail	320	NOTE 29	Événements post-clôture	328
NOTE 14	Immobilisations financières	320	NOTE 30	Liste des filiales et participations	329
NOTE 15	Valeurs mobilières de placement	321			
NOTE 16	État des échéances des créances	321			

Faits marquants de l'exercice

Le 3 septembre 2019, la Transmission universelle du Patrimoine de la société Lancôme Parfums et Beauté & Cie a été réalisée au profit de la société L'Oréal.

NOTE 1. Principes comptables

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises (Plan Comptable Général) et aux principes comptables généralement admis.

Changement de méthode comptable appliqué au 1^{er} janvier 2017 : Règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Ce règlement prévoit notamment que :

- les résultats des couvertures sont présentés au même niveau du compte de résultat que les éléments couverts, selon l'application du principe de symétrie ;
- les primes d'option et les reports/dépôts doivent impacter le résultat en même temps que l'élément couvert ;
- la position globale de change se calcule devise par devise, inclut les éléments ayant une date d'échéance comprise dans le même exercice comptable et exclut les opérations de couverture et les éléments qu'elle couvre ;
- le résultat latent relatif aux positions ouvertes isolées est comptabilisé en Écarts de conversion ;
- une provision pour risque de change est comptabilisée en cas d'écart de conversion actif.

Conformément au règlement, l'effet du changement de méthode comptable a été limité aux seules opérations existantes au 1^{er} janvier 2017.

Ce changement a entraîné une diminution des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2017 de 4,7 millions d'euros nets d'impôt, en contrepartie de l'augmentation des écarts de conversion actifs de 104,9 millions d'euros, de l'augmentation de la créance d'impôt sur les sociétés de 2,5 millions d'euros, de l'augmentation des écarts de conversion passif de 11,8 millions d'euros et de l'augmentation de la provision pour pertes de change de 100,3 millions d'euros.

1.1. Chiffre d'affaires

Il est constitué des ventes de marchandises, nettes des retours effectués auprès de la distribution et des remises et ristournes accordées, ainsi que des prestations de services y compris les redevances de technologie.

1.2. Frais de publicité et relations publiques

Les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel les prestations sont réalisées.

1.3. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

1.4. Impôts sur les bénéfices

La Société a opté pour le régime fiscal des groupes. Les filiales françaises, comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale, comptabilisent dans leurs comptes une charge d'impôt sur la base de leurs résultats fiscaux propres.

L'Oréal, en tant que tête d'intégration, comptabilise en produit d'impôt d'intégration fiscale la différence entre la somme des impôts des filiales et l'impôt dû au titre du résultat d'ensemble.

1.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition.

En application du règlement n° 2015-06 de l'ANC, les malis techniques de fusion ont été affectés aux actifs sous-jacents correspondants, reclassés au 1^{er} janvier 2016 dans des comptes dédiés et amortis le cas échéant.

Les marques acquises sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte de leur notoriété et de leur contribution future aux résultats.

L'application du règlement n° 2004-06 sur les actifs a conduit à identifier certaines marques comme étant amortissables en fonction de leur durée prévisionnelle d'utilisation.

Les marques non amortissables font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition ; ce qui peut conduire à la constatation d'une dépréciation. Les frais de premier dépôt de marque sont comptabilisés en charges.

Les brevets sont amortis sur une période de 2 à 10 ans.

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet de dépréciation dès lors que les cash flows futurs actualisés ne permettent pas de supporter leur valeur comptable.

Les logiciels de valeur significative sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 5 et 7 ans, et donnent lieu à l'enregistrement d'un amortissement dérogatoire sur 12 mois.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties habituellement sur des durées n'excédant pas 20 ans.

1.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'achat, y compris frais d'acquisition.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durée
Constructions	20 - 50 ans
Installations, Agencements	5 - 10 ans
Installations techniques, Matériel, Outillage	10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 - 10 ans

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien. Par exception, pour les équipements industriels, les amortissements sont calculés sur une base linéaire de 10 ans, l'excédent étant considéré comme un amortissement dérogatoire.

1.7. Immobilisations financières

1.7.1. Titres de participation

Ils sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition.

Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée si la valeur d'utilité devient inférieure à sa valeur comptable.

1.7.2. Autres immobilisations financières

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

Les actions propres acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions en vue d'annulation sont comptabilisées en autres titres immobilisés.

En fin d'exercice, les autres titres immobilisés sont comparés à leur valeur probable de négociation et dépréciés, si nécessaire.

1.8. Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes et à rotation lente font l'objet d'une dépréciation, en fonction de leur valeur nette de réalisation probable évaluée sur la base de données historiques et prévisionnelles.

1.9. Clients et autres créances

Les comptes clients et autres créances sont enregistrés à leur valeur nominale et font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction du degré de leur irrécouvrabilité.

1.10. Valeurs mobilières de placement

Les titres, enregistrés à leur coût d'achat, sont évalués en fin d'exercice à leur valeur probable de négociation.

Les actions propres détenues, qui sont spécifiquement affectées à l'attribution au profit des salariés d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites, sont enregistrées dans les valeurs mobilières de placement.

Le prix d'attribution des options est déterminé sans décote. Dès lors que les actions sont achetées à un cours inférieur au prix d'attribution, aucune dépréciation n'est appliquée. En revanche, dans le cas d'une baisse du cours de Bourse, une dépréciation est constituée ; elle est calculée par différence entre la valeur nette comptable des titres et le cours moyen de bourse du dernier mois précédant la date de clôture.

Une provision pour risques et charges relative aux actions propres affectées au plan d'actions gratuites pour la part relative aux salariés de L'Oréal S.A. est reconnue au fur et à mesure de l'acquisition des droits. Les actions propres affectées au plan d'actions gratuites relatives aux salariés des filiales du Groupe sont dépréciées en totalité, mais la charge correspondante sera supportée pour l'essentiel par les filiales concernées.

1.11. Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société. Elles concernent principalement des risques et litiges de nature commerciale et financière (filiales et participations...) ainsi que des risques avec les administrations et liés au personnel.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

1.12. Comptabilisation des opérations en devises et couverture du risque de change

L'ensemble des créances et des dettes libellées en devises est converti au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Des instruments de couverture de change sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan et les opérations futures ayant un caractère hautement probable. Les pertes et gains générés par ces instruments sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts, dans le même agrégat de résultat. Les primes d'option et les reports/dépôts sont comptabilisés en résultat lors de l'enregistrement de l'élément couvert.

Les instruments dérivés qui n'entrent pas dans une relation de couverture sont qualifiés de position ouverte isolée. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan, en contrepartie d'un compte d'« Écart de conversion ».

Les variations de change des opérations d'exploitation enregistrées au bilan et des instruments de couverture s'y rattachant sont également comptabilisées au bilan en « Écart de conversion ».

Les écarts de conversion donnent lieu à la constitution d'une provision lorsqu'il apparaît une perte de change potentielle au travers d'une position globale de change, calculée devise par devise. La position globale de change exclut les variations de change des instruments de couverture et des éléments couverts.

Le gain potentiel tel qu'il ressort de la position globale de change ne fait pas l'objet de comptabilisation d'un produit dans le compte de résultat, conformément aux normes comptables françaises.

S'agissant des opérations d'exploitation prévisionnelles de l'exercice à venir, elles font d'ores et déjà l'objet de couvertures dont le résultat n'aura d'incidence que sur l'exercice au cours duquel seront comptabilisées les opérations qu'elles couvrent.

1.13. Comptabilisation des instruments de taux

S'agissant des couvertures de taux, les résultats dégagés par les *swaps* et les *caps* de taux d'intérêt qui couvrent des éléments du passif financier sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les dettes couvertes au *pro rata temporis*.

1.14. Engagements en matière de régimes de retraite et avantages assimilés

L'Oréal S.A. participe, selon les lois et usages, à différents régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés et retraités. Les mandataires sociaux sont assimilés à des salariés pour tout élément accessoire lié à leur rémunération, et relèvent, à ce titre, des mêmes régimes.

Ces engagements font l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par les primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice en *Autres achats et charges externes*.

La méthode d'évaluation retenue pour le calcul des engagements est la méthode rétrospective avec projection du salaire de fin de carrière. Elle tient compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Ces engagements nets de fonds investis n'ont pas fait l'objet d'une provision dans le bilan. Ils demeurent donc en hors-bilan.

Seuls les engagements au titre des médailles du travail ne sont plus inclus en engagement hors bilan mais font l'objet d'une provision sur la base d'une évaluation actuarielle.

NOTE 2. Chiffre d'affaires

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Vente de marchandises ⁽¹⁾	1 547,9	1 537,7	1 368,2
Prestations de services ⁽²⁾	2 424,2	2 186,8	2 053,0
Autres produits	158,9	163,9	192,3
TOTAL	4 131,0	3 888,4	3 613,5

(1) Le 30 juin 2018 à minuit, la société Gemey Maybelline Garnier a fait apport à titre de fusion de l'ensemble de son actif, moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif à la société L'Oréal avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

(2) Inclut la facturation des redevances de technologie.

Le montant du chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 2 263,9 millions d'euros en 2019 contre 2 172,5 millions d'euros en 2018 et 1 987,4 millions d'euros en 2017.

NOTE 3. Autres produits

Ce poste comprend principalement les redevances de marques, ainsi que les gains de change d'exploitation, classés en *Autres produits* depuis le 1^{er} janvier 2017 en application du règlement n° 2015-05 de l'ANC.

NOTE 4. Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen se ventile de la façon suivante :

	2019	2018 ⁽¹⁾	2017
Cadres	4 923	4 650	4 230
Agents de maîtrise	1 975	2 011	1 994
Employés	180	210	235
Ouvriers	227	219	211
VRP	387	420	390
TOTAL	7 692	7 510	7 060
Apprentis	232	203	201

(1) Dont une variation en 2018 du personnel de Gemey Maybelline Garnier en année complète, suite à la fusion avec la société L'Oréal au 30 juin à minuit rétroactive au 1^{er} janvier 2018.

NOTE 5. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation se détaillent de la façon suivante :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Amortissements des immobilisations	- 119,0	- 111,8	- 103,5
Dépréciation de l'actif immobilisé	- 67,9	- 13,3	- 6,7
Dépréciation de l'actif circulant	- 4,5	- 5,7	- 4,5
Provisions pour risques et charges	- 92,2	- 64,8	- 54,9
TOTAL	- 283,6	- 195,6	- 169,6

NOTE 6. Résultat financier

Les produits financiers nets comprennent les éléments suivants :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Dividendes encaissés	3 967,0	3 533,2	2 691,2
Produits des autres créances et valeurs mobilières de placement	0,2	0,5	1,4
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes financières	- 9,8	- 5,9	- 4,5
Autres ⁽¹⁾	129,1	- 4,2	- 50,9
TOTAL	4 086,5	3 523,6	2 637,2

(1) En 2019, comprend principalement le boni de fusion lié à la TUP Lancôme Parfums et Beauté & Cie.

Les dotations aux provisions, nettes des reprises et transferts de charges concernent principalement :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Titres de participation ⁽¹⁾	- 181,4	- 256,8	5,6
Dépréciations des autres immobilisations financières	-	-	0,2
Actions propres	-	-	79,0
Provisions pour risques et charges à caractère financier	- 17,2	34,9	37,5
Autres	-	-	-
TOTAL	- 198,6	- 221,9	122,3

(1) En 2018 concerne principalement la dépréciation des titres Atelier Cologne et L'Oréal Argentine.
En 2019 concerne principalement la dépréciation des titres Magic Holdings.

NOTE 7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 22,5 millions d'euros en 2019, contre - 57,0 millions en 2018 et - 62,2 millions en 2017.

NOTE 8. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'analysent ainsi :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Impôt sur le résultat courant	- 87,6	4,3	156,6
Impôt sur le résultat exceptionnel et la participation des salariés	4,9	2,6	9,4
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	- 82,7	6,9	166,0

En 2019, la charge d'impôt comptabilisée par L'Oréal tient compte d'un mali d'intégration fiscale de 4,1 millions d'euros et de 55,5 millions d'euros au titre de l'accord avec l'administration fiscale française concernant le différend de la base imposable des affaires produits Françaises au titre des années 2014 à 2018.

En 2018, le produit d'impôt comptabilisé par L'Oréal tient compte d'un boni d'intégration fiscale de 56,0 millions d'euros.

En 2017, le produit d'impôt comptabilisé par L'Oréal tient compte d'un produit de 184,3 millions d'euros (hors intérêts moratoires) au titre de la taxe additionnelle de 3 % sur les dividendes, suite à la réclamation effectuée sur les exercices 2013 à 2017, net de la charge versée en juin 2017 pour 55,7 millions d'euros, ainsi que d'un boni d'intégration fiscale de 58,7 millions d'euros. Il inclut également l'effet des contributions exceptionnelle et additionnelle de 30 % du montant de l'impôt, pour les sociétés ayant un chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards, s'élevant à 51,2 millions d'euros.

NOTE 9. Accroissement ou allègement de la dette future d'impôts

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2017		31.12.2018		Variations		31.12.2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Décalages temporaires								
Provisions réglementées	-	30,6	-	22,1	8,3	2,1	-	15,9
Charges non déductibles temporairement	84,7	-	74,7	-	20,9	0,3	95,3	-
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	-	8,4	-	12,0	-	4,1	-	16,1
Produits non taxables temporairement	-	-	-	-	-	-	-	-
Éléments à imputer								
Déficits, amortissements différés	-	-	-	-	-	-	-	-
Éléments de taxation éventuelle								
Réserve spéciale des plus-values à long terme	-	182,7	-	182,7	12,8	-	-	169,9

Les chiffres ont été calculés en tenant compte de la contribution sociale de 3,3 % majorant l'impôt sur les sociétés aux taux normal et réduit, et de la baisse des taux d'impôt à

échéance 2022 essentiellement pour les dépréciations d'incorporels.

NOTE 10. Frais de recherche

L'ensemble des frais engagés en 2019, dans le cadre de l'activité Recherche s'élève à 1 015,8 millions d'euros contre 923,3 millions d'euros en 2018 et 895,0 millions d'euros en 2017.

NOTE 11. Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	31.12.2017	31.12.2018	Acquisition/ Dotation	Cession/ Reprise	Autres mouvements	31.12.2019
Brevets et marques	634,6	930,6	9,9	- 0,5	3,6	943,6
Fonds commerciaux ⁽¹⁾	1 496,2	1 786,9	1,4	- 1,6	-	1 786,7
Logiciels	390,3	466,2	35,0	- 6,2	24,4	519,4
Autres immobilisations incorporelles	186,5	239,6	10,8	-	-	250,4
Immobilisations en cours	124,0	54,0	212,6	- 25,6	- 23,1	217,9
Valeur brute	2 831,6	3 477,3	269,7	- 33,9	4,9	3 718,0
Brevets et marques	118,4	130,1	7,3	- 0,5	3,4	140,3
Fonds commerciaux	0,6	1,3	1,8	- 1,6	-	1,5
Logiciels	277,7	314,9	50,3	- 6,2	-	359,0
Autres immobilisations incorporelles	56,0	59,7	3,7	-	-	63,4
Amortissements	452,7	506,0	63,1	- 8,3	3,4	564,2
Brevets et marques	51,4	51,4	-	-	-	51,4
Fonds commerciaux ⁽²⁾	84,6	95,8	42,7	- 1,1	-	137,4
Autres immobilisations incorporelles ⁽²⁾	8,4	3,5	24,0	-	-	27,5
Dépréciation	144,4	150,7	66,7	- 1,1	-	216,3
VALEUR NETTE	2 234,5	2 820,6	139,9	- 24,5	1,5	2 937,5

(1) En 2018, l'augmentation des fonds commerciaux est liée à l'acquisition de ModiFace et Nanda Co.

(2) En 2019, les augmentations des dépréciations des fonds commerciaux et des dépréciations des autres immobilisations incorporelles concernent principalement Roger & Gallet.

NOTE 12. Immobilisations corporelles

En millions d'euros	31.12.2017	31.12.2018	Acquisition/ Dotation	Cession/ Reprise	Autres mouvements	31.12.2019
Terrains	76,5	76,8	0,2	-	0,5	77,5
Constructions	627,6	638,7	17,7	- 16,2	30,3	670,5
Instal. Techn. Mat. Outillage	192,8	199,8	10,1	- 1,6	0,4	208,7
Autres immob. Corporelles	201,1	225,2	15,6	- 6,5	7,6	241,9
Immobilisations en cours	48,1	70,0	32,3	-	- 41,3	61,0
Avances et acomptes	0,7	0,9	1,4	-	-	2,3
Valeur brute	1 146,8	1 211,4	77,3	- 24,3	- 2,5	1 261,9
Terrain	0,9	1,2	0,3	-	-	1,5
Constructions	385,7	400,8	23,2	- 16,2	-	407,8
Instal. Techn. Mat. Outillage	148,6	155,5	9,5	- 1,5	-	163,5
Autres immob. Corporelles	111,6	136,5	24,8	- 6,3	-	155,0
Amortissements	646,8	694,0	57,8	- 24,0	-	727,8
Instal. Techn. Mat. Outillage	2,1	3,9	1,2	- 1,9	-	3,2
Dépréciation	2,1	3,9	1,2	- 1,9	-	3,2
VALEUR NETTE	497,9	513,5	18,3	1,6	- 2,5	530,9

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, la dotation annuelle aux amortissements 2019 s'élève :

- à 118,1 millions d'euros en linéaire ;
- à 0,9 million d'euros en dégressif ;
- à 2,0 millions d'euros en exceptionnel.

NOTE 13. Immobilisations détenues en crédit-bail

Postes du bilan	Immobilisations en crédit-bail au 31.12.2019				Bilan incluant les immobilisations en crédit-bail		
	Coût d'entrée ⁽¹⁾	Dotations aux amortissements ⁽²⁾		Valeur nette	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
		de l'exercice	cumulées				
Constructions et terrains	-	-	-	-	747,9	- 409,3	338,6
TOTAL AU 31.12.2019	-	-	-	-	747,9	- 409,3	338,6
Total au 31.12.2018	9,2	- 0,5	- 4,2	5,0	724,8	- 406,3	318,5
Total au 31.12.2017	9,2	- 0,5	- 3,8	5,4	713,3	- 390,5	322,8

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis - Mode d'amortissement linéaire sur 20 ans. Au 30 juin 2019, l'option de crédit-bail a été exercée.

Postes du bilan	Engagements de crédit-bail						Prix d'achat résiduel selon contrat
	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total à payer	
	de l'exercice	cumulées	≤ 1 an	de + 1 à 5 ans	> 5 ans		
Constructions et terrains	0,5	10,6	-	-	-	-	-
TOTAL AU 31.12.2019	0,5	10,6	-	-	-	-	-
Total au 31.12.2018	1,1	10,1	0,5	-	-	0,5	-
Total au 31.12.2017	1,1	9,0	1,1	0,5	-	1,6	-

Au 30 juin 2019, l'option de crédit-bail a été exercée.

NOTE 14. Immobilisations financières

En millions d'euros	31.12.2017	31.12.2018	Affection des malis de fusion				Autres mouvements ⁽³⁾	31.12.2019
			Acquisition/Souscription	Cession/Réduction				
Titres de participation ⁽¹⁾	10 682,6	11 117,7	-	320,5	-	148,6	11 586,8	
Prêts et créances rattachés	64,0	61,7	-	933,8	- 935,5	- 11,3	48,7	
Actions L'Oréal ⁽²⁾	-	-	-	745,5	- 745,5	-	-	
Autres	58,3	14,1	-	0,9	- 0,6	- 10,0	4,4	
Valeur brute	10 804,9	11 193,5	-	2 000,7	- 1 681,6	127,3	11 639,9	
Titres de participation	567,0	823,8	-	193,5	- 12,1	-	1 005,2	
Prêts et créances rattachés	0,6	0,7	-	0,7	- 0,7	-	0,7	
Autres	0,2	0,2	-	-	-	-	0,2	
Dépréciation	567,8	824,7	-	194,2	- 12,8	-	1 006,1	
VALEUR NETTE	10 237,1	10 368,8	-	1 806,5	- 1 668,8	127,3	10 633,8	

(1) L'augmentation concerne principalement le rachat des titres de la société Cosmétique Active France préalablement à sa fusion au 1^{er} janvier 2020 dans L'Oréal SA.

(2) Le Conseil d'Administration du 30 juillet 2019 a décidé, dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale du 18 avril 2019, de procéder à des rachats d'actions L'Oréal pour un montant maximum de 750 millions d'euros et un nombre maximal d'actions à acquérir de 3 millions. Les actions ainsi rachetées ont vocation à être annulées.

Le programme de rachat s'est achevé le 7 octobre 2019 au cours duquel 3 000 000 actions ont été acquises sur le marché.

Les dites actions ont été annulées le 15 octobre 2019 conformément à la décision du Conseil d'Administration. Il en va de même de 771 125 actions préalablement autodétenues.

(3) Les autres mouvements proviennent principalement de la Transmission Universelle de Patrimoine de la société Lancôme Parfums et Beauté & Cie au 3 septembre 2019.

La liste des filiales et participations est présentée à la fin des comptes sociaux.

NOTE 15. Valeurs mobilières de placement

Ce poste se décompose comme suit :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Actions L'Oréal	-	56,5	56,5
Instruments financiers/Primes versées sur options	22,6	37,0	38,8
Valeur brute	22,6	93,5	95,3
Actions L'Oréal	-	-	-
Instruments financiers/Primes versées sur options	-	-	-
Dépréciation	-	-	-
VALEUR NETTE	22,6	93,5	95,3

Au cours de l'année 2019, il a été procédé à des attributions d'actions gratuites pour 706 262 titres.

Au 31 décembre 2019 il n'y a plus d'actions propres en déshérence.

Fin 2018, la valeur boursière globale des actions propres s'élevait à 157,5 millions d'euros au cours moyen du mois de

décembre et à 155,2 millions d'euros au cours de la clôture du 31 décembre.

Fin 2017, la valeur boursière globale des actions propres s'élevait à 144,7 millions d'euros au cours moyen du mois de décembre et à 142,6 millions d'euros au cours de la clôture du 31 décembre.

NOTE 16. État des échéances des créances

En millions d'euros	À un an au plus	À plus d'un an	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances rattachées à des participations	44,7	4,0	48,7	- 0,7	48,0
Autres immobilisations financières	4,2	-	4,2	-	4,2
Clients	618,4	-	618,4	- 1,7	616,7
Autres actifs circulants dont	472,9	-	472,9	- 1,8	471,1
Créances fiscales & sociales ⁽¹⁾	386,1	-	386,1	-	386,1
Débiteurs divers	86,8	-	86,8	- 1,8	85,0
Charges constatées d'avance	65,9	-	65,9	-	65,9

(1) Dont créance d'impôt sur les sociétés pour 125,7 millions d'euros, ainsi que l'amende payée à l'Autorité de la Concurrence le 28 avril 2015 de 189,5 millions

Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances s'analysent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Clients	1,5	2,3	2,1
Autres créances	14,1	56,4	47,8
TOTAL	15,6	58,7	49,9

NOTE 17. Options de souscription ou d'achat d'actions – Actions gratuites

17.1. Options de souscription ou d'achat d'actions

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2019 :

Date d'attribution actions	Nombre d'options	Nombre d'options non exercées	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
27.04.2010	4 200 000	211 728	28.04.2015	27.04.2020	80,03
22.04.2011	1 470 000	312 465	23.04.2016	22.04.2021	83,19

Tous ces plans ont une période d'exercice de 5 ans et ne comportent pas de conditions de performance, à l'exception du plan du 22 avril 2011 pour sa totalité et du plan du 27 avril 2010 pour les membres du Comité de Direction.

Les conditions de performance pour ces plans sont définitivement réalisées.

17.2. Actions gratuites

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'actions gratuites.

Date d'attribution		Date d'acquisition	Nombre d'actions octroyées	Nombre d'actions émises/remises	Nombre d'actions non acquises définitivement
Plans de souscription	Plans d'achat				
	26.04.2013	27.04.2017	1 057 820	988 180	-
17.04.2014		18.04.2018	1 068 565	994 815	-
22.04.2015		23.04.2019	860 150	706 937	-
20.04.2016		21.04.2020	906 100	125	851 375
20.04.2017		21.04.2021	906 000	-	863 475
17.04.2018		18.04.2022	931 000	-	911 475
18.04.2019		19.04.2023	843 075	-	842 000

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, les plans prévoient une période d'acquisition de 4 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans pour les résidents français, pendant laquelle les actions sont incessibles, pour les plans antérieurs au 1^{er} janvier 2016.

Les conditions de performance concernent :

- Pour les plans du 18 avril 2019, 17 avril 2018, 20 avril 2017, du 20 avril 2016 et 22 avril 2015 :
 - à hauteur de 50 % des actions attribuées, la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable des exercices 2020, 2021 et 2022 pour le plan de 2019, des exercices 2019, 2020 et 2021 pour le plan de 2018, des exercices 2018, 2019 et 2020 pour le plan de 2017 et des exercices 2017, 2018 et 2019 pour le plan de 2016, par rapport à celle d'un panel de concurrents ;
 - à hauteur de 50 % des actions attribuées, l'évolution sur la même période du résultat d'exploitation consolidé du Groupe.

Le calcul s'effectuera à partir de la moyenne arithmétique des performances des exercices 2020, 2021, 2022 pour le plan de 2019, des exercices 2019, 2020, 2021 pour le plan 2018, des exercices 2018, 2019 et 2020 pour le plan de 2017 et des exercices 2017, 2018 et 2019 pour le plan de 2016 et l'utilisation d'un barème d'attribution prédéfini en fonction du pourcentage de performance atteint. Aucune condition de performance ne s'applique jusqu'à un talon de 200 actions.

Les plans du 26 avril 2013, du 17 avril 2014 et du 22 avril 2015 ont été définitivement attribués par l'émission respectivement de 986 220 actions le 27 avril 2017, 993 765 actions le 18 avril 2018 et 706 262 actions le 23 avril 2019.

Au 31 décembre 2019, les conditions de performances ont été supposées réalisées, à l'exception du plan du 22 avril 2015. Les actions définitivement attribuées pour le plan du 22 avril 2015 ont tenu compte du pourcentage de performance atteint à l'issue du plan.

En juin 2018, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 162,52 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 4 juin au 18 juin 2018 au cours de laquelle 423 916 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un Trustee de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume-Uni, dont le nombre d'actions finalisé en novembre 2018 s'élève à 4 514 souscrites.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 25 juillet 2023 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

L'augmentation de capital a eu lieu le 24 juillet 2018 à hauteur de 455 613 actions et le 15 novembre 2018 à hauteur de 6 524 actions.

NOTE 18. Provisions pour risques et charges

En millions d'euros	31.12.2017	31.12.2018	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Autres	31.12.2019
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	195,3	195,2	0,9	- 2,3	- 0,9	-	192,9
Provisions pour pertes de change	31,4	44,9	52,0	- 44,9	-	-	52,0
Provisions pour charges	124,6	98,4	64,4	- 40,2	- 12,1	2,2	112,7
Autres provisions pour risques ⁽²⁾	115,0	177,5	129,1	- 31,1	- 41,3	18,7	252,9
TOTAL	466,3	516,0	246,4	- 118,5	- 54,3	20,9	610,5

(1) Une amende de 189,5 millions d'euros a été prononcée contre L'Oréal SA, suite à la décision rendue en première instance par l'Autorité de la Concurrence le 18 décembre 2014. L'Oréal a fait appel de cette décision. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a formé un pourvoi en cassation. La Cour de cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. L'audience devant la Cour d'Appel de renvoi se tiendra début 2020 et la décision devrait intervenir au 1^{er} semestre 2020. La provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en « Autres actifs circulants » (note 16).

(2) Cette rubrique comprend notamment des provisions destinées à faire face à des risques avec les administrations, des risques commerciaux et financiers et des risques liés au personnel.

La variation des provisions pour risques et charges a affecté en 2019 les différents niveaux de résultat comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)
Résultat d'exploitation	92,2	- 46,7	- 15,7
Résultat financier	62,7	- 44,6	- 0,8
Résultat exceptionnel	91,5	- 27,2	- 37,8
TOTAL	246,4	- 118,5	- 54,3

NOTE 19. Emprunts et dettes financières

L'Oréal se finance à moyen terme par des emprunts bancaires et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France. Le montant du programme s'élève à 5 000 millions d'euros. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

La liquidité sur les émissions de titres négociables à court terme est assurée par des lignes de crédit confirmées non utilisées qui s'élèvent à 3 801 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 3 644 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 3 675 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Le total des emprunts et dettes financières s'analyse de la façon suivante :

Analyse par nature

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Emprunts obligataires	-	-	-
Titres négociables à court terme	200,0	200,0	200,0
Concours bancaires et Financement auprès de la centrale de trésorerie du groupe	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	7,5	9,6	11,6
TOTAL	207,5	209,6	211,6

Analyse par échéance

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Inférieure à 1 an	200,9	200,7	200,5
De 1 à 5 ans	6,6	7,8	9,9
Supérieure à 5 ans	-	1,1	1,2
TOTAL	207,5	209,6	211,6

Taux d'intérêt effectif et taux moyen de la dette

La baisse des taux euro se matérialise désormais par des tirages de titres négociables à court terme sur base de taux négatifs.

Ainsi pour 2019, le taux moyen des titres négociables à court terme en euros s'élève à - 0,45 %, contre - 0,45 % en 2018 et - 0,42 % en 2017.

NOTE 20. État des échéances des dettes

<i>En millions d'euros</i>	À un an au plus	À plus d'un an	Total
Fournisseurs	568,0	-	568,0
Autres passifs circulants dont	814,8	184,1	999,0
Dettes fiscales et sociales	500,0	-	500,0
Dettes sur immobilisations ⁽¹⁾	141,3	183,6	324,9
Autres dettes	173,6	0,5	174,1

(1) La dette à plus d'un an correspond aux clauses de Earn-Out sur les acquisitions.

Les charges à payer relatives aux dettes fournisseurs et autres passifs circulants s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Fournisseurs	369,3	419,3	388,8
Dettes sur immobilisations	315,4	157,4	61,0
Dettes fiscales et sociales dont	391,2	330,8	291,5
Provision pour participation des salariés	45,5	22,9	22,6
Provision pour intéressement	103,6	94,9	89,3
Autres dettes	64,6	85,1	46,5
TOTAL	1 140,5	992,6	787,8

NOTE 21. Écarts de conversion

La revalorisation des créances et dettes en devises au cours de change du 31 décembre, ainsi que la prise en compte des instruments financiers, ont donné lieu à la comptabilisation des écarts de conversion suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Actif			Passif		
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Créances financières	-	-	8,2	-	-	0,1
Clients	0,7	0,2	0,2	-	0,1	0,1
Dettes financières	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs	-	-	0,6	-	0,1	0,4
Instruments financiers	59,6	54,8	37,4	9,9	17,2	21,5
TOTAL	60,3	55,0	46,4	9,9	17,4	22,1

La position globale de change, calculée devise par devise, fait ressortir une perte latente de 52,0 millions d'euros au 31 décembre 2019. Cette perte a été comptabilisée en provision pour risques. Au 31 décembre 2018, la position globale de change faisait ressortir une perte latente de 44,9 millions d'euros contre une perte latente de 31,4 millions d'euros au 31 décembre 2017.

NOTE 22. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés de change se détaillent comme suit :

En millions d'euros	Nominal			Valeur de marché		
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Changes à terme						
Achat EURO contre devises						
EUR/CNY	785,0	464,3	319,1	- 8,9	- 12,6	- 0,9
EUR/RUB	296,2	258,0	198,1	- 15,7	5,8	- 3,1
EUR/USD	114,2	98,9	43,5	- 5,2	- 4,1	2,1
EUR/BRL	81,1	56,3	58,5	- 0,1	- 4,3	2,2
EUR/TRY	61,5	47,5	8,6	- 3,8	- 7,7	0,4
EUR/KRW	57,8	65,5	63,9	- 1,2	- 2,5	0,2
EUR/TWD	48,1	41,5	37,9	- 1,2	- 0,6	1,0
EUR/THB	45,1	45,8	41,4	- 2,3	- 1,9	0,1
EUR/IDR	42,7	33,3	29,9	- 3,4	- 3,1	0,7
EUR/GBP	36,6	44,9	42,4	- 1,8	0,1	0,8
EUR/ZAR	26,9	26,6	22,1	- 2,2	- 0,6	- 1,8
EUR/CAD	25,0	21,6	23,7	- 0,8	0,4	0,5
EUR/AUD	19,6	17,5	17,1	- 0,4	0,2	0,5
EUR/INR	19,1	28,7	17,4	- 0,7	- 2,1	- 0,5
EUR/PEN	10,4	7,2	6,5	- 0,3	- 0,1	0,1
EUR/CLP	9,7	9,5	10,4	0,7	0,3	- 0,3
EUR/MYR	0,0	4,0	16,7	0,0	- 0,3	- 0,4
EUR/Autres devises	68,6	67,0	66,3	- 1,9	- 1,6	0,7
Vente EURO contre devises						
EUR/PLN	37,8	30,9	31,6	0,6	0,0	0,8
EUR/JPY	22,7	22,2	20,7	- 0,1	0,6	- 1,8
EUR/SGD	22,4	14,8	14,9	0,3	0,3	- 0,1
EUR/HKD	9,7	8,0	7,5	0,0	0,0	- 0,6
Achat USD contre devises						
USD/CNY	153,8	54,3	0,0	- 1,1	- 1,0	0,0
USD/BRL	56,4	29,0	50,6	0,2	- 0,8	- 0,1
USD/THB	34,4	40,6	58,4	- 1,4	- 0,2	- 2,8
USD/KRW	15,7	16,5	21,0	- 0,1	0,0	- 1,1
USD/TWD	15,1	14,8	18,5	- 0,3	0,2	- 0,4
USD/PEN	12,7	12,2	15,4	- 0,2	0,2	- 0,5
USD/PHP	9,2	10,6	17,6	- 0,3	- 0,3	- 0,5
USD/INR	7,9	16,8	16,3	- 0,2	- 0,4	- 0,5
USD/MYR	0,0	5,3	20,3	0,0	- 0,2	- 1,5
USD/Autres devises	21,4	24,6	20,9	- 1,6	- 0,3	- 1,6
Vente USD contre devises						
USD/IDR	23,2	22,1	0,0	1,3	0,8	0,0
USD/CNY	0,0	0,0	46,1	0,0	0,0	1,4
Achat CNY contre devises						
CNY/IDR	32,4	27,3	0,0	- 2,1	- 1,5	0,0
CNY/THB	27,8	17,1	0,0	- 0,8	- 0,2	0,0
CNY/INR	24,8	14,6	0,0	- 0,7	- 0,6	0,0
CNY/PHP	17,7	9,5	0,0	- 0,7	- 0,4	0,0
CNY/Autres devises	8,4	8,9	0,0	- 0,2	- 0,0	0,0
Autres couples de devises						
JPY/CNY	45,2	29,0	21,5	- 1,0	0,1	- 1,7
KRW/CNY	11,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PLN/RUB	7,9	10,4	14,9	- 0,5	0,5	0,3
Autres	30,8	29,1	29,6	- 0,8	- 0,5	- 1,5
Total changes à terme	2 396,5	1 806,7	1 449,3	- 58,9	- 38,4	- 9,9

En millions d'euros	Nominal			Valeur de marché		
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Options de change						
EUR/CNY	63,5	100,9	37,8	1,7	2,3	1,7
EUR/TRY	19,7	31,5	0,7	1,3	4,1	0,1
EUR/USD	15,7	0,0	25,4	0,3	0,0	1,8
EUR/BRL	9,9	35,4	4,6	0,8	1,8	0,5
USD/BRL	7,8	22,8	4,8	0,6	0,9	0,2
EUR/RUB	0,0	0,0	76,7	0,0	0,0	4,0
Autres devises	3,0	0,0	16,1	0,0	0,0	0,6
Total options de change dont	119,6	190,6	166,1	4,7	9,1	8,9
• options achetées	119,6	190,6	166,1	4,7	9,1	8,9
• options vendues	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL INSTRUMENTS	2 516,1	1 997,3	1 615,4	- 54,2	- 29,3	- 1,0

NOTE 23. Opérations avec les entreprises et les parties liées

Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

NOTE 24. Engagements hors bilan

24.1. Engagements en matière de location

Les engagements en matière de location simple s'élèvent à 77,5 millions d'euros à moins d'un an, à 277,7 millions d'euros de 1 à 5 ans et à 72,3 millions d'euros à plus de 5 ans.

La ventilation des engagements en matière de crédit-bail est fournie en note 13.

24.2. Autres engagements hors bilan

Les lignes de crédit confirmées figurent en note 19.

Les autres engagements hors bilan se détaillent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Engagements en matière de retraite et avantages assimilés ⁽¹⁾	246,1	9,0	- 97,7
Engagements de rachats de minoritaires	9,9	9,3	8,6
Garanties données ⁽²⁾	1 865,6	1 799,4	1 741,4
Garanties reçues	3,7	3,7	3,8
Commandes d'investissement	95,1	77,3	84,6
Crédits documentaires	-	-	-

(1) Le taux d'actualisation retenu en 2019 pour l'évaluation des engagements est de 0,70 % pour les régimes allouant un capital et de 1,10 % pour les régimes allouant une rente, comparés respectivement à 1,75 % et 2,00 % en 2018, et à 1,50 % et 1,75 % en 2017.

Une convention de mutualisation du passif social a été mise en œuvre en 2004. Cette convention conduit à répartir entre les sociétés françaises du Groupe les engagements et à organiser leur financement au prorata de leur masse salariale respective (personnalisée par régime) de telle sorte que les sociétés soient solidaires pour l'exécution desdits engagements dans la limite des fonds collectifs constitués.

(2) Cette ligne comprend les cautions et garanties diverses dont 1 798,5 millions d'euros au 31 décembre 2019, pour le compte des filiales directes et indirectes, contre 1 774,8 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 1 709,1 millions d'euros au 31 décembre 2017. S'y ajoutent des garanties de passif conformes aux usages. Cette ligne comprend également un engagement de versement au fond dédié à la reconstruction de Notre Dame.

24.3. Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, L'Oréal est impliqué dans des actions judiciaires et est soumis à des contrôles fiscaux, douaniers et administratifs. La Société constitue une provision lorsqu'un risque est identifié et qu'une estimation de son coût est possible.

Il n'existe aucun fait exceptionnel, ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse, les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société.

NOTE 25. Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation se ventile de la manière suivante :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Stocks	6,5	- 11,2	- 15,7
Créances	- 15,7	87,6	214,0
Dettes	- 221,8	5,4	94,1
TOTAL	- 231,0	81,8	292,4

NOTE 26. Variation des autres actifs financiers

Cette ligne inclut principalement les flux liés aux instruments financiers, classés en *Valeurs Mobilières de Placement*, ainsi que ceux liés aux dépôts de collatéral versés à la banque du groupe classés en *Immobilisations Financières*. Le dépôt a été

remboursé fin 2018 en raison de la fusion absorption de la banque du Groupe au 31 décembre 2018 par la société portant les activités de trésorerie du Groupe.

NOTE 27. Trésorerie nette à la clôture

La trésorerie à la clôture s'analyse de la manière suivante :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Disponibilités	2 463,5	1 496,9	806,5
Intérêts courus actifs	-	-	-
Concours bancaires et Financement auprès de la centrale de trésorerie du groupe (note 19)	-	-	-
Intérêts courus passifs	- 0,2	- 0,3	- 0,4
TRÉSORERIE NETTE	2 463,3	1 496,6	806,1

NOTE 28. Autres informations

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figure dans la note 15 des comptes consolidés du Groupe.

NOTE 29. Événements post-clôture

Le 4 février 2020, à l'issue d'une réflexion stratégique pour assurer le meilleur développement de la marque Roger & Gallet, L'Oréal a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec le *holding* d'investissement français Impala pour la cession de la marque Roger & Gallet.

Le projet fera l'objet d'une information-consultation des instances représentatives du personnel de L'Oréal et pourrait être réalisé l'été prochain.

NOTE 30. Liste des filiales et participations

Tableau liste des filiales et participations au 31 décembre 2019
(en milliers d'euros)

Renseignements détaillés

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur d'acquisition	Valeur comptable des titres détenus		Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes ⁽¹⁾ comptabilisés au cours de l'exercice
					Brute	Nette		
A. Principales filiales françaises (plus de 50 % du capital détenu)								
Beauté, Recherche & Industries	1 069	15 045	100,00	9 495	9 495	9 495	6 432	8 056
Chimex	1 958	9 916	100,00	19 955	21 501	21 501	4 766	3 410
Cosmétique Active France	24	7	100,00	300 622	300 622	300 622	12 636	22 055
Cosmétique Active International	19	13 947	88,97	15 100	15 100	15 100	167 800	26 304
Cosmétique Active Production	186	19 279	80,13	5 049	5 081	5 081	6 292	4 093
EpiSkin	13 609	9 485	99,89	17 978	17 978	17 978	671	-
Fapagau & Cie	15	3 972	79,00	12	12	12	8 655	6 290
Faporeal	11 944	4 301	100,00	11 953	11 953	11 953	4 822	-
Finval	19 516	142 736	100,00	75 677	75 677	75 677	27 950	1 182
Gemey Paris – Maybelline New York	35	8 245	99,96	46	46	46	4 509	5 181
Holdial	1	-	98,00	1	1	1	1 603	263
L & J Ré	1 500	10 632	100,00	1 500	1 500	1 500	(151)	-
La Roche-Posay Laboratoire Pharmaceutique	380	4 578	99,98	27 579	27 579	27 579	225 351	23 504
Nutricos Technologies	535	385	50,00	38 125	38 125	-	(181)	-
Laboratoire Sanoflore	10	1 147	100,00	5 197	5 197	1 697	722	696
L'Oréal Produits de Luxe France	84	56 284	100,00	57 233	57 233	57 233	5 334	9 783
L'Oréal Produits de Luxe International	98	78 693	99,85	75 350	75 350	75 350	29 945	43 918
LOA3	90 402	(35 805)	100,00	90 400	90 400	53 624	(272)	-
BOLD (Business Opportunities for L'Oréal Development)	16 253	11 852	100,00	28 603	28 603	28 603	(6 267)	-
LOA6	3	(7)	100,00	3	3	3	(3)	-
LOA7	3	(19)	100,00	3	3	3	(6)	-
Real Campus by L'Oréal	2 705	(13)	100,00	2 705	2 705	2 705	(1 383)	-
Prestige & Collections International	76	1 779	99,80	92 676	92 676	92 676	420 880	113 372
Magic Holdings International Limited	10 197	80 099	100,00	615 198	615 198	226 398	(739)	-
Sicôs & Cie	375	9 033	100,00	386	1 076	1 076	11 546	6 313
Soprococ	8 250	10 431	100,00	8 521	11 904	11 904	9 531	7 324
Soproréal	15	3 914	99,90	15	15	15	(541)	3 476
Sparlys	5 477	2 309	100,00	8 553	8 553	8 553	2 743	600
Thermes De Saint Gervais Les Bains Le Fayet	1 047	7 006	100,00	22 942	22 942	22 942	(531)	-
B. Principales participations françaises (moins de 50 % du capital détenu)								
Sanofi ⁽²⁾	2 507 692		9,43	423 887	423 887	423 887		362 958

(1) Y compris les résultats distribués par les SNC, et Sociétés Civiles, non intégrés fiscalement.

(2) Société cotée. L'Oréal détient à la clôture 118 227 307 actions, leur valeur boursière globale s'élève à 10 595 531 milliers d'euros au cours du 31 décembre 2019.

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur d'acquisition	Valeur comptable des titres détenus		Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes ⁽¹⁾ comptabilisés au cours de l'exercice
					Brute	Nette		
A. Principales filiales étrangères (plus de 50 % du capital détenu)								
Atelier Cologne (Luxembourg)	1 210	15 725	100,00	106 978	106 978	14 625	(631)	-
Beautycos International Co. Ltd (Chine)	52 482	27 016	73,46	46 195	46 195	46 195	15 972	12 505
Beautylux International Cosmetics (Shanghai) Co. Ltd (Chine)	5 629	(442)	100,00	16 871	16 871	4 871	198	-
Biotherm (Monaco)	152	16	99,80	3 505	3 545	3 545	7 369	5 690
Canan Kozmetik Sanayi Ve Ticaret A.S. (Turquie)	6 451	7 475	100,00	30 290	30 290	21 290	415	1 622
Cosmelor Ltd (Japon)	548	18 455	100,00	35 810	35 810	20 810	(206)	-
Cosmephil Holdings Corporation (Philippines)	171	(139)	100,00	400	400	14	-	-
Egyptelcor LLC (Egypte)	6	368	99,80	7	7	7	110	-
Elebelle (Proprietary) Ltd (Afrique du Sud)	806	26 368	100,00	61 123	61 123	49 519	2 614	2 480
Erwiton S.A. (Uruguay)	147	(446)	100,00	3	3	3	8 443	5 611
Interbeauty Cosmetics Ltd (Israël)	4 137	15 561	92,97	38 497	38 497	38 497	9 987	8 649
Kosmepol Sp. z.o.o. (Pologne)	38 844	62 914	99,73	48 965	48 965	48 965	3 377	6 945
L'Oréal Adria d.o.o. (Croatie)	131	3 955	100,00	1 503	1 503	1 503	(1 709)	5 635
L'Oréal Argentina SA (Argentine)	72 530	(43 345)	95,00	148 602	148 602	26 702	11 917	-
L'Oréal Australia Pty Ltd	2 711	14 123	100,00	33 516	33 867	33 867	44 936	43 315
L'Oréal Balkan d.o.o. (Serbie)	1 283	(357)	100,00	1 285	1 285	1 285	2 331	1 707
L'Oréal Baltic SIA (Lettonie)	387	(18)	100,00	529	529	529	4 309	5 637
L'Oréal Bangladesh Ltd (Bangladesh)	154	(1 585)	100,00	154	154	154	(67)	-
L'Oréal Brasil	315 133	(72 155)	90,82	287 835	287 835	287 835	6 206	24 624
L'Oréal Belgilux S.A. (Belgique)	16 124	18 173	98,93	59 871	77 150	77 150	31 155	34 775
L'Oréal Brasil Pesquisas e Inovacao Ltda	45 887	(6 007)	99,99	45 654	45 654	45 654	1 187	-
L'Oréal Bulgaria EOOD	102	700	100,00	102	102	102	3 975	3 644
L'Oréal Canada Inc.	3 979	73 712	100,00	146 517	146 517	146 517	56 321	79 531
L'Oréal Central America (Panama)	8	(389)	100,00	8	8	8	(93)	-
L'Oréal Central West Africa (Nigeria)	3 443	(3 435)	99,91	18 106	18 106	106	-	-
L'Oréal Ceska Republika s.r.o (République Tchèque)	2 268	1 540	100,00	4 983	4 983	4 983	4 406	13 347
L'Oréal Chile S.A. (Chili)	6 173	8 146	100,00	43 784	43 784	43 784	28 136	26 350
L'Oréal China Co Ltd (Chine)	43 498	105 920	100,00	345 733	345 733	345 733	441 407	337 673
L'Oréal Colombia S.A. (Colombie)	16 160	43 628	100,00	80 419	80 419	61 419	2 712	-
L'Oréal Cosmetics Industry S.A.E (Égypte)	58 382	(31 442)	100,00	58 363	58 363	23 363	(4 516)	-
L'Oréal Côte d'Ivoire	99	(1 146)	100,00	100	100	-	(750)	-
L'Oréal Danmark A/S (Danemark)	270	5 508	100,00	7 929	8 336	8 336	15 015	13 713
L'Oréal Deutschland GmbH (Allemagne)	12 647	278 661	100,00	72 259	76 855	76 855	154 879	239 564
L'Oréal East Africa Ltd (Kenya)	301	19 852	99,91	42 050	42 050	11 050	(6 292)	-
L'Oréal Ecuador (Équateur)	9	-	99,99	9	9	9	-	-
L'Oréal Espana S.A. (Espagne)	59 911	20 734	63,86	299 154	299 154	299 154	40 851	55 524
L'Oréal Finland Oy (Finlande)	673	74	100,00	1 280	1 280	1 280	5 474	8 856

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur d'acquisition	Valeur comptable des titres détenus		Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes ⁽¹⁾ comptabilisés au cours de l'exercice
					Brute	Nette		
L'Oréal Guatemala S.A.	1 044	1 173	100,00	2 162	2 162	2 162	851	962
L'Oréal Hellas S.A. (Grèce)	9 736	3 828	100,00	34 821	35 307	35 307	16 464	16 243
L'Oréal Hong Kong Ltd	(77)	22 593	99,97	24 276	24 276	24 276	(14 004)	653 488
L'Oréal India Private Ltd (Inde)	48 691	(11 663)	100,00	75 987	75 987	75 987	35 677	32 248
L'Oréal Investments B.V. (Pays-Bas)	18	(1)	100,00	18	18	18	-	-
L'Oréal Italia Spa	1 680	53 042	100,00	226 469	226 469	226 469	26 255	66 430
L'Oréal Kazakhstan Lip (Kazakhstan)	422	522	100,00	422	422	422	1 418	3 728
L'Oréal Korea Ltd (Corée du Sud)	1 991	7 779	100,00	20 794	20 794	20 794	2 759	-
L'Oréal Liban SAL	(428)	1 525	99,98	4 135	4 135	4 135	8 537	18 969
L'Oréal Magyarország Kosmetikai Kft (Hongrie)	428	(82)	100,00	787	787	787	5 866	5 676
L'Oréal Malaysia SDN BHD (Malaisie)	3 268	7 615	100,00	6 762	6 762	6 762	19 051	13 605
L'Oréal Mexico S.A. de C.V. (Mexique)	2 349	69 493	100,00	8 443	8 443	8 443	37 112	37 604
L'Oréal Middle East (Émirats Arabes Unis)	7 761	2 301	100,00	54 379	54 379	44 379	40 143	5 887
L'Oréal Nederland B.V. (Pays-Bas)	1 178	159	100,00	18 869	22 014	22 014	27 993	28 972
L'Oréal New Zealand Ltd (Nouvelle-Zélande)	44	2 587	100,00	6 110	6 110	6 110	6 432	6 858
L'Oréal Norge A/S (Norvège)	1 384	2 415	100,00	4 050	4 050	4 050	4 058	8 865
L'Oréal Österreich Gmbh (Autriche)	2 915	1 786	100,00	3 417	3 818	3 818	11 344	12 445
L'Oréal Pakistan Private Ltd	17 313	(20 490)	100,00	17 534	17 534	-	(4 781)	-
L'Oréal Panama S.A.	159	1 887	100,00	168	168	168	(2 949)	846
L'Oréal Peru S.A. (Pérou)	2 322	565	100,00	3 739	3 739	3 739	3 718	2 994
L'Oréal Philippines Inc.	1 736	6 425	99,53	39 107	39 107	16 107	6 912	-
L'Oréal Polska Sp. Z.O.O. (Pologne)	405	847	100,00	707	707	707	34 338	39 526
L'Oréal Portugal Lda	495	403	100,00	6 289	6 459	6 459	14 514	14 661
L'Oréal Romania SRL (Roumanie)	799	25	100,00	974	974	974	10 857	10 323
L'Oréal Saudi Arabia (Arabie Saoudite)	5 682	(689)	74,63	4 260	4 260	4 260	4 375	-
L'Oréal Singapore Pte Ltd (Singapour)	1 165	8 626	100,00	18 991	18 991	18 991	6 238	4 895
L'Oréal Slovenija kosmetika d.o.o. (Slovenie)	465	193	100,00	856	856	856	266	6 882
L'Oréal Slovensko s.r.o. (Slovaquie)	98	868	100,00	173	173	173	3 125	3 051
L'Oréal Suisse S.A.	346	12 014	100,00	160 173	160 311	160 311	23 326	21 593
L'Oréal Sverige AB (Suède)	2 038	1 041	100,00	2 247	2 247	2 247	12 396	13 690
L'Oréal Taiwan Co Ltd (Taiwan)	187	58	100,00	17 881	17 881	17 881	30 890	26 867
L'Oréal Thailand Ltd	3 992	3 915	100,00	5 238	5 238	5 238	44 475	40 173
L'Oréal Türkiye Kozmetik Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	39 142	(19 947)	100,00	55 093	55 093	40 093	16 744	6 667
L'Oréal UK Ltd (Grande-Bretagne)	121 150	(53 256)	100,00	139 351	145 573	145 573	122 150	144 946
L'Oréal Ukraine	3 033	498	100,00	2 990	2 990	2 990	13 084	14 789
L'Oréal Uruguay S.A.	244	3 144	100,00	2 718	2 718	2 718	4 296	3 864
L'Oréal USA Inc. ⁽²⁾	647 731	3 657 043	100,00	4 851 879	4 851 879	4 851 879	620 359	915 986

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur d'acquisition	Valeur comptable des titres détenus		Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes ⁽¹⁾ comptabilisés au cours de l'exercice
					Brute	Nette		
L'Oréal Venezuela C.A.	-	(33)	100,00	26 953	26 953	-	(11 763)	-
L'Oréal Vietnam Co Ltd	13 537	(15 659)	100,00	13 646	13 646	0	2 657	-
L'Oréal West Africa Ltd (Ghana)	14 469	(14 373)	100,00	17 260	17 260	0	(3 290)	-
Masrelor LLC (Egypte)	17 686	(9 687)	100,00	17 573	17 573	2 073	(17)	-
Nanda CO Ltd. (Corée)	196	139 798	100,00	629 871	629 871	629 871	37 027	20 071
Nihon L'Oréal KK (Japon)	(17 697)	158 758	100,00	351 452	351 504	351 504	17 318	22 371
Oomes B.V. (Pays-Bas)	6 354	55 956	100,00	144 312	144 312	144 312	31 375	31 397
L'Oréal Travel Retail Americas Inc. (USA)	40	(6 980)	100,00	100 317	100 317	100 317	20 289	29 844
Procosa Productos de Beleza Ltda (Brésil)	154 342	22 578	100,00	223 938	223 938	223 938	(915)	2 488
P.T. L'Oréal Indonesia	1 510	5 467	99,00	2 305	2 305	2 305	7 840	3 488
P.T. Yasulor Indonesia	73 931	1 047	99,99	110 022	110 022	79 022	941	-
Scental Limited (Hong Kong)	5	197	100,00	8	8	8	-	-
Venprobel (Venezuela)	-	-	100,00	2 722	2 722	0	-	-
B. Principales participations étrangères (moins de 50 % du capital détenu)								
LIPP Distribution (Tunisie)	3 561	3 247	49,00	9 009	9 009	9 009	507	-
L'Oréal UAE General Trading LLC (Émirats Arabes Unis)	72	(13)	49,00	35	35	35	4 777	7 801

(1) Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euros en utilisant les taux de clôture, les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen.

(2) Il est précisé que la liste des sociétés ci-dessus présente un caractère incomplet.

(3) Données de la sous-consolidation de la filiale L'Oréal USA INC.

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

	Filiales		Participations	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Valeur comptable des titres détenus :				
• Brute réévaluée	1 536 543	9 584 323	433 887	9 045
• Nette	1 069 342	9 046 365	433 887	9 045
Montant des prêts et avances accordés		40 495		
Montant des cautions et avals donnés	7 037	1 791 452		
Montant des dividendes comptabilisés	285 839	3 230 782	364 083	7 802

6.6. AUTRES ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ORÉAL S.A.

6.6.1. Dépenses et charges visées à l'article 223 quater du CGI

Il est précisé que le montant global des dépenses et charges visées à l'article 223 quater du Code général des impôts et le montant de l'impôt applicable en raison de ces dépenses et charges s'élèvent à :

Dépenses et charges	2,5 millions d'euros
Impôt correspondant	0,9 million d'euros

6.6.2. Factures émises et reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu

Conformément à la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et aux articles consécutifs L. 441-14 et D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition des factures émises et reçues non réglées au 31 décembre 2019 et dont le terme est échu est la suivante :

FACTURES REÇUES ET ÉMISES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ÉCHU (TABLEAU PRÉVU AU I DE L'ARTICLE D. 441-4)

En euros	Article D. 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus) ⁽¹⁾	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus) ⁽¹⁾
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	37					729	6 410					24 432
Montant total des factures concernées TTC	- 288 843	561 269	57 230	98 828	24 023	741 350	5 952 458	41 371 360	9 473 158	4 505 877	21 785 830	77 136 225
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	- 0,01 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %						
Pourcentage du CA de l'exercice TTC							0,12 %	0,84 %	0,19 %	0,09 %	0,44 %	1,57 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures						1 757						640
Montant Total des factures exclues						10 823 574						2 807 163
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : fin de mois 45 jours						Délais légaux : fin de mois 45 jours					

(1) Dont montant des factures échues envers les sociétés du Groupe L'Oréal (intra-groupe) : 351 860 euros pour les factures reçues, soit 47 % du montant total ; 57 717 993 euros pour les factures émises, soit 75 % du montant total.

6.6.3. Chiffre d'affaires (hors taxes)

En millions d'euros	2019	2018	Variation en %
1 ^{er} trimestre	1 074,3	1 018,5	5,48 %
2 ^e trimestre	1 034,9	1 003,7	3,11 %
3 ^e trimestre	992,4	918,4	8,06 %
4 ^e trimestre	1 029,4	947,8	8,60 %
TOTAL	4 131,0	3 888,4	6,24 %

Ce chiffre d'affaires comprend les ventes de marchandises nettes des ristournes accordées, ainsi que les prestations de services et les redevances de technologie.

6.7. RÉSULTATS FINANCIERS SUR 5 ANS

Société L'Oréal (À l'exclusion de ses filiales)

En millions d'euros (sauf pour le résultat par action qui est en euros)	2015	2016	2017	2018	2019
I. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	112,6	112,4	112,1	112,1	111,6
b) Nombre d'actions	562 983 348	561 855 741	560 519 088	560 396 652	558 117 205 ⁽¹⁾
c) Nombre d'obligations convertibles					
II. Résultat global des opérations effectuées					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 967,6	3 053,1	3 613,5	3 888,4	4 131,0
b) Bénéfice avant impôts, amortissements, provisions et reprises (y compris provision pour investissement et réserve de participation)	3 024,7	3 158,0	2 917,8	4 017,1	4 658,7
c) Impôts sur les bénéfices	+ 23,3	+ 113,1	+ 166,0	+ 6,9	- 82,7
d) Résultat net	3 055,4	3 014,4	3 051,7	3 594,9	4 105,8
e) Montant des bénéfices distribués	1 741,9	1 857,7	2 006,6	2 176,7	2 391,6 ⁽²⁾
III. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt et participation, mais avant dotations aux amortissements et provisions	5,38	5,79	5,47	7,14	8,12
b) Résultat net	5,43	5,36	5,44	6,41	7,36
c) Dividende versé à chaque action	3,10	3,30	3,55	3,85	4,25 ⁽²⁾
IV. Personnel					
a) Nombre de salariés	6 385	6 653	7 060	7 510	7 692
b) Montant de la masse salariale	560,9	569,8	612,2	667,4	692,3
c) Montant versé au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Prévoyance...)	265,0	257,2	286,4	312,0	346,2

(1) Le capital correspond à 558 117 205 actions de 0,2 euro, suite à la souscription de 785 408 actions par levées d'options, l'émission de 8 actions au titre du programme d'actionnariat salarié, l'attribution de 706 262 d'actions gratuites et l'annulation de 3 771 125 actions auto-détenues.

(2) Le dividende sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 avril 2020.

6.8. TITRES DE PARTICIPATION (PRINCIPALES VARIATIONS ET FRANCHISSEMENTS DE SEUILS)

Titres de participation

(principales variations et franchissements de seuil > à 5 %)

En millions d'euros Libellés	Situation au 31.12.2018 Y compris réévaluation		Acquisitions		Souscriptions		Autres		Situation au 31.12.2019	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Atelier Cologne (Luxembourg)	101,5	100,0					5,5		107,0	100,0
L'Oréal West Africa	15,0	100,0					2,3		17,3	100,0
Cosmétique Active France	0,1	62,0	300,5						300,6	100,0
Lehoux & Jacque	0,3	100,0					- 0,3	(1)	-	-
L'Oréal Liban	7,7	100,0					- 3,6	(2)	4,1	100,0
Bold	8,6	100,0			20,0				28,6	100,0
Real Campus by L'Oréal	n/s	100,0			2,7				2,7	100,0
L'Oréal East Africa	39,6	99,9			2,4				42,0	99,9
Lancôme Parfums et Beauté	3,2	100,0					- 3,2	(1)	-	-
Prestige et Collection International	25,4	59,5					67,2	(1)	92,7	99,8
L'Oréal Colombie	74,4	100,0					6,0		80,4	100,0
Nanda Co	573,4	100,0					56,5		629,9	100,0
L'Oréal Ecuador	n/s	0,0			n/s				n/s	100,0
L'Oréal Pakistan	16,9	100,0					0,6		17,5	100,0
L'Oréal Produits de Luxe International	73,9	99,4					1,5		75,4	99,8
Sicos & Cie	1,0	80,0					0,1	(1)	1,1	100,0
L'Oréal Produits De Luxe France	56,3	99,4	0,9				0,1	(1)	57,2	100,0

(1) Transmission Universelle de Patrimoine/fusion.

(2) Réduction de capital.

6.9. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Assemblée Générale des Actionnaires

L'Oréal

14, rue Royale

75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société L'Oréal relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.